

LA GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

Revue Mensuelle
Des Travaux Médicaux & des Intérêts Professionnels des Médecins de Province

FONDÉE ET PUBLIÉE PAR MM.



PIERRE-FIDÈLE BRETONNEAU
1774-1863

R. BOUREAU

Chirurgien en chef de l'Asile de Clocheville
(Hôpital municipal d'Enfants de Tours)

E. CHAUMIER

Directeur
de l'Institut Vaccinal de Tours

L. DUBREUIL-CHAMBARDEL

Rédacteur en chef
3, rue Jeanne-d'Arc, TOURS

ROUX

Administrateur
3, Boulevard Béranger, TOURS

LAPEYRE

Chirurgien en chef
de l'Hospice Général de Tours
Professeur à l'École de Médecine

J. MENIER

Chirurgien adjoint
de l'Hospice Général de Tours

COMITÉ DE PATRONAGE :

J. RENAUT Prof. à la Faculté de Lyon	R. BLANCHARD Prof. à la Faculté de Paris	A. ROBIN Prof. à la Faculté de Paris	RECLUS Prof. à la Faculté de Paris.
G. MOUSSU Prof. École d'Alfort	BEAUNIS Prof. hon. Faculté Nancy	LÉGER Prof. l'Univ. Grenoble	VERNEAU PITARD Prof. au Museum Prof. à l'École Tours.
THIROLOIX	M. LABBÉ Professeurs agrégés à la Faculté de Paris.	H. LABBÉ	L. FAURE

SOMMAIRE :

	Pages		Pages
Le Congrès des Praticiens	159	Ligue sanitaire française contre la mouche et le rat	172
Actualités Biologiques	161	Croquis Beaucerons : Le Ratelier	174
Manuel pratique de diagnostic bactériologique et de technique appliquée à la détermination des Bactéries	164	Association des Médecins d'Indre-et-Loire	175
De l'Anaphylaxie Alimentaire, et de ses rapports avec l'auto-intoxication alimentaire et l'entérocélite muco-membraneuse	169	Folk-Lore de la Touraine : Traditions populaires (suite et fin)	178
Traitement préventif des coups de soleil	171	Bibliographie	182
		Comment il faut administrer la digitale	182
		Nouvelles	183
		Statistique Démographique de la Ville de Tours	185

La Gazette Médicale du Centre n'insère que des articles inédits. La reproduction de ces articles n'est autorisée qu'avec indication d'origine et du nom de l'auteur.

BLENNORRHAGIE

OZOL

SOLUTION HYPERTONIQUE DE GOUDRON DANS DU SÉRUM MARIN

LITTÉRATURE & ÉCHANTILLON : LABORATOIRE DE L'OZOL AVIGNON

VITTE L

GRANDE SOURCE SOURCE SALÉE

SEULES à VitteL déclarées d'INTÉRÊT PUBLIC

— ARTHRITIQUES, BUVEZ A VOS REPAS —

CONTREXÉVILLE SOURCE DU PAVILLON

GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISMES

R. BLANCHARD
PROF. FAC. MÉD. PARIS.

Quataplasme du Dr Langlebert

PANSEMENT COMPLET ASEPTIQUE INSTANTANÉ

Phlegmasies, Eczéma, Phlébites, Appendicites, Erysipèles, Brûlures

P. SABATIER, 10, Rue Pierre-Ducreux, PARIS.

POUR **4** RAISONS

Le Phosphate Colloidal

du D.^r PINARD

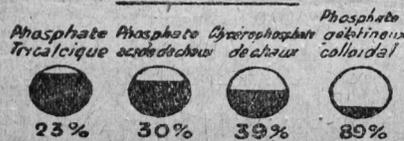
POSOLOGIE

PHOSPHATE

ADULTES : 2 à 3 cuillerées
à bouche par jour
avant les repas
ENFANTS : 2 à 3 cuillerées
à dessert ou à café
selon l'âge

TABLEAU COMPARATIF DU DEGRÉ D'ASSIMILATION

des Phosphates de Chaux Thérapeutiques



POSOLOGIE

PHOSPHARSYL

ADULTES : Une cuillerée à
bouche avant les deux
grands repas 5 jours
sur 8
ENFANTS : Une cuillerée à
dessert ou à café selon
l'âge 5 jours sur 8

Doit être préféré à **TOUS** les similaires :

1

Il est complètement **INSOLUBLE**
et se présente à l'état **NAISSANT**
dans un état extrême de division
(**COLLOÏDAL**).

2

Il contient toute la **MATIÈRE**
ORGANIQUE DES OS dont il est
extrait (orientation vitale du professeur
ROBIN) ainsi que leur **SILICE** et leurs
FLUORURES qui retiennent la chaux.

3

Il est en suspension dans un liquide
NEUTRE et **ISOTONIQUE**.

4

Il a une **ASSIMILATION MAXIMA**

LE PHOSPHARSYL

est le même produit contenant 3 centigrammes
de méthylarsinate de soude par cuillerée à bouche

Laboratoires du Docteur **PINARD**, ANGOULÊME (Ch⁹⁵)

LA GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

COLLABORATEURS RÉGIONAUX

Tours : ANDRÉ; BABEAU; BELIN; BOSG; Em. BOUTINEAU; DRUHAULT; FAIX; HERMARY; PIGEON; VIALLE; YSAMBERT. —
Amboise : MAHOUDEAU. — **Chinon :** MATTRAIS. — **Ligueil :** CORNET; Jacques ROUGÉ (Folk-lore). — **Loches :** LEMESLE;
MARNAY. — **Preuilley :** R. DURAND. — **Blois :** PATHAULT. — **Pontlevoy :** HOUSSAY. — **Orléans :** BAILLET. — **Le**
Mans : Paul DELAUNAY; POIX. — **Poitiers :** JABLONSKI; BUFFET-DELMAS; Le BLAY. — **Châtelleraut :** ORRIL-
LARD. — **Angers :** Ch. MARTIN. — **Saumur :** BONTEMPS. — **Le Havre :** LERICHE. — **Paris :** PAUL MANCEAU (Théâtre).
— **Nantes :** GUÉRITHAULT. — **Vierzon :** DUVAL.

COLLABORATEURS

Exerçant dans les stations hydrominérales, climatiques et balnéaires

Aix-les-Bains	BERNARDBEIG.	Châtel-Guyon	BARTOLI.	Luxeuil	R. de LANGENHAGEN.	Royat	MOUGEOT.
Arcachon	FESTAL.	Contrexeville	GRAUX.	Menton	TARTARIN.	Saint-Gervais	MALLEIN.
Bagnères-de-Bigorre	PEDEPRADE.	Dax	Ch. LAVIELLE.	Mont-Dore	PERPÈRE.	Saint-Honoré	Maurice BINET.
Bagnoles-de-L'Orne	QUISERNE.	Divonne	BALLET.	Monte-Carlo	VIVANT.	Saint-Jean-de-Luz.	DOTEZAC.
Beaulieu-sur-Mer	HÉRARD de BESSE.	Eaux-Bonnes	SEMPE.	Néris	M. de LEPINAY.	Saint-Nectaire	PORGE.
Biarritz	André CLAISSE.	Evian	BORDET.	Nice	DURANDEAU.	Saint-Sauveur	MACREZ.
Bourbon-Lancy	PIATOT.	Guéthary	BURGUET.	Plombières	Félix BERNARD.	Saties de Béarn	M. RAYNAUD.
Brides	D'Arbois de Jubainville.	La Bourboule	CHRISTIN.	Pougues	GAUCKLER.	Uriage	Clément SIMON.
Cannes	ROQUES.	Luchon	BOISSEAU.	Prechaq.	DARROZE.	Vichy	MAUBAN.
Cauterets	GUINIER.					Vittel	AMBLARD.

LE CONGRÈS DES PRATICIENS

Impressions de théâtre et de coulisses

Par le Dr PATHAULT, de Blois.

Ayant assisté à titre individuel aux séances du Congrès des Praticiens, j'ai cru bon de résumer des impressions personnelles, pour les médecins qui, rivos à leur clientèle comme le forçat à son boulet, n'ont pu suivre ses travaux.

Il serait cependant utile que le praticien fasse l'effort nécessaire pour se dégager du travail routinier, pour venir prendre contact avec ses confrères et s'instruire des problèmes qui doivent accaparer son attention à l'heure actuelle. En effet, tandis que le médecin fournit son incessant labeur, ses ennemis forgent des armes pour l'enchaîner et lui disputer le morceau de pain qu'il gagne sou à sou, visite par visite. Les praticiens prévenus du danger par leurs syndicats étaient venus en grand nombre. Étaient présents aussi, des médecins des hôpitaux, des professeurs de la Faculté, M. Roux, lui-même, de l'Institut Pasteur. C'est dire l'importance qu'ont su prendre, sous la vigoureuse initiative des syndicats, ces assises de la médecine professionnelle.

Sous prétexte de faire collaborer le médecin à l'application des lois sociales d'assistance et d'hygiène, un ministre avait fourni le projet suivant : fonctionnariser les médecins et se servir de leur travail pour distribuer aux clientèles électorales de menus profits, sous forme de soins médicaux gratuits dont on disputerait ensuite les honoraires aux médecins.

Il faut rendre cette justice à M. Chéron, qui a manié la gaffe avec dextérité dans toute sa vie publique, qu'il n'a pas caché ses intentions de fonctionnariser le corps médical.

Telle était la première question posée au congrès.

L'organisation des services d'hygiène sous le couvert desquels est fait cette tentative, attirait également l'attention des médecins : Seconde question.

On trouvera dans les rapports fortement documentés du

Dr Le Fur, sur la fonctionnarisation ; du Dr Bertillon, sur l'alcool, poison d'Etat ; de Rinuy, sur l'assistance médicale ; Lenglet, sur l'impuissance à prévenir les fraudes alimentaires ; Kuss sur la prophylaxie de la tuberculose ; Lafontaine et Campinchi, sur l'organisation de l'hygiène par les Syndicats, etc — des documents de premier ordre que doit posséder tout praticien.

La grande bataille s'est engagée sur l'attitude à suivre vis-à-vis de la commission Chéron. D'accord sur le fond : nécessité de s'opposer à la tarification des honoraires médicaux, les praticiens se sont divisés en deux camps sur la question de tactique.

Les uns voulaient avant tout la modification de l'arrêté Chéron et l'exclusion préalable de la question des honoraires. Les autres conseillaient d'entrer à la commission telle qu'elle est, se réservant le droit de se retirer si cette question était agitée.

La discussion dura tout un après-midi. Ce fut la séance la plus grave et la plus émouvante du congrès. Il ne faut pas croire que cette lutte fut oiseuse et stérile : elle permit aux différents orateurs d'exposer de façon vivante, avec toute l'énergie de leurs convictions et l'enthousiasme de leur cœur, les arguments impressionnants qui militaient en faveur de l'une et l'autre opinion. Il faut reconnaître que la discussion resta toujours claire, qu'elle resta noble et élevée, au-dessus des contingences et des personnalités. Avec de pareilles dispositions, l'union ne pouvait que se faire complète. Elle se fit, aux applaudissements enthousiastes de l'unanimité des congressistes. C'est ici le moment de saluer en le Dr Gairal le président énergique et impartial qui assumait la charge, vraiment écrasante, de diriger avec une présence d'esprit toujours attentive un débat de cette importance.

R. BLANCHARD

PROF. FAC. MÉD. PARIS

Une délégation du congrès avait été envoyée près de M. Métin, ministre du travail. Plus diplomate que son prédécesseur, M. Métin a su louvoyer sans donner d'assurances formelles. Prisonnier de la monarchie des bureaux qui gouverne sous la République plus que sous Louis XIV, M. Métin ne peut modifier les arrêtés de ses prédécesseurs. Et comme on dit dans la chanson « Ce n'est pas la peine vraiment de changer de gouvernement. »

M. Métin est en ce moment fort embarrassé, il ne peut s'assurer le concours de médecins pour sa commission : plusieurs de ceux qui avaient été nommés, ont donné leur démission ; les personnalités éminentes qui restent, sont venues assurer publiquement au congrès qu'ils seraient fidèles aux indications de l'ensemble du corps médical. Les tentatives de pression faites sur d'autres, en leur faisant savoir qu'on leur refuserait les décorations que leur aurait valu leur mérite, s'ils ne consentaient pas à entrer dans la commission, furent repoussées par eux avec indignation comme des tentatives de chantage.

Le ministre met donc un peu les pouces. Il semble bien disposé pour le corps médical : A la demande générale des spectateurs, il joue un petit air de flûte sur son dévouement aux médecins. Demain, peut-être, il entonnera un solo de trombone à coulisse devant un autre auditoire sur la nécessité de les mater.

Le ministre radical s'est fait distributeur d'eau bénite. Engagée pour quelques représentations seulement, sa troupe peut demain céder la place, par suite d'un changement de programme au music-hall parlementaire. Qu'ils soient costumés en clown radical ou en lutteur socialiste, les bateleurs qui font le boniment à la porte des baraques ministérielles, ne servent qu'à masquer le travail souterrain qu'exécute dans sa forteresse de cartons verts (bien plus colossale que le donjon de Loches, le plus grand donjon de France), la horde de plumitifs qui commande à tous et surtout au ministre.

Nous ne pouvons lever nos bistouris et nos thermo-cautères, pour porter le fer rouge dans la plaie, dont l'approche nous est interdite. Les délégués ne pouvaient que parler au ministre, et ils savaient le peu de valeur qu'il faut donner à la parole d'un personnage aussi volatil (sans calembour) (1). Ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille, il faut ouvrir l'œil et veiller, la question n'a pas fait un pas.

La deuxième étude capitale abordée par le Congrès est l'organisation de l'hygiène publique. Les médecins qui se sont presque tous tenus à l'écart de ces questions doivent reconquérir maintenant la place qui leur revient, c'est-à-dire la première. L'hygiène publique est une œuvre collective, elle ne peut être confiée qu'à une collectivité. Cette collectivité, c'est le syndicat médical. Après avoir été un organe de défense professionnelle, celui-ci doit devenir un organe d'action professionnelle collective. Cette action s'exercera d'abord dans la pratique de l'hygiène publique.

Le jour est proche où le médecin, qu'il le veuille ou non, ne pourra plus rester isolé ; il faudra bon gré mal gré qu'il fasse taire les petites querelles de préséance et de personnalité, et s'unisse comme se sont unies toutes les formes d'activité et de production nationale. Ce groupement existe, c'est le syndicat.

Voilà une raison puissante et nouvelle pour que les

médecins sans exception, s'unissent dans leur organisation de défense et d'action professionnelles.

L'organisation de cette hygiène n'a été qu'ébauchée. Un remarquable rapport a été apporté par le Dr Kuss, nécessaire à connaître pour quiconque veut être au courant des récents travaux sur l'étiologie et la pathogénie de la tuberculose. Ses conclusions ne nous ont cependant pas paru à l'abri de la critique : M. Kuss, médecin du Sanatorium d'Angicourt, et non praticien, ne se rend pas plus compte que les autres dirigeants de la médecine des possibilités et des contingences qui règlent, indépendamment de notre volonté, l'exercice de la profession. Nous avons donc formulé nos réserves et fait émettre par l'assemblée le vœu que les syndicats médicaux étudient tout d'abord sur place, et de façon pratique, les conditions immédiatement réalisables de la prophylaxie antituberculeuse.

Les critiques adressées à l'hygiène publique et à la loi de 1902 sont malheureusement trop fondées. Les paroles véhémentes de Campinchi et Lafontaine ont reçu une approbation d'autant plus complète que M. Mirman, directeur du service d'hygiène au ministère de l'Intérieur, était présent et avait pris la parole pour traiter nos rapporteurs de.... timides et de modérés. Avec un esprit digne de Courteline, il a réfuté cette parole de Wurtz : « L'hygiène en France est une façade derrière laquelle il n'y a rien. » Pour M. Mirman, la façade elle-même n'existe pas. Il n'y a qu'une « poussière. »

Des bureaux hétéroclites disséminés dans différents ministères se livrent à leurs chinoiseries habituelles, dont la cocasserie a déchaîné l'hilarité de l'assistance. M. Mirman donne un exemple : une maladie transmise par les rats relève du ministère de l'Intérieur, non comme on pourrait le croire parce que cet animal vit dans les caves de nos maisons, mais parce qu'il n'est pas un animal domestique. Par contre, une maladie transmise par le mouton relève des services de l'Agriculture, M. Mirman ignore à quel service on pourrait rattacher une maladie communiquée par le perroquet.

Cela nous rappelle le refrain de Mac Nab qui fit la joie de notre jeunesse :

« Les taureaux sont-ils vraiment des animaux domestiques »
« Les taureaux sont-ils vraiment amis du gouvernement ».

La police d'hygiène, fait encore remarquer M. Mirman, est confiée au maire, c'est-à-dire, sauf dans les grandes villes, au magistrat le plus ignorant des questions d'hygiène et le plus dépendant des petites cuisines de la politique de clocher. Nous avions déjà signalé le fait dans nos variétés sur le rôle utopique du médecin.

Après avoir entonné le couplet patriotique obligatoire, M. Mirman serait heureux, il ne le dit pas, mais il le laisse entrevoir, de réunir tous ses services en un seul, peut-être avec un bon petit sous-secrétaire d'Etat à la tête. Cette solution fut présentée sous forme de vœu par le Dr Decourt.

Nous ne pouvons personnellement que regretter cette mentalité bien française qui va toujours se jeter tête baissée sous la protection de l'Etat, dont on vient justement de montrer tout au long l'impuissance et la mauvaise foi.

Alors, à quoi ont servi nos discussions ?

L'administration sera toujours tracassière, policière, inapte à comprendre les solutions changeantes d'une science en perpétuel progrès comme la médecine, et l'hygiène qui en est l'émanation directe. Les praticiens ne sont pas des bactériens, ce ne sont pas des grenouilles qui demandent un roi.

(1) Depuis, d'ailleurs, le ministère est démissionnaire.

NEURALGIES, NEVRITES, RHUMATISMES AIGUS

DOULEURS REBELLES DE TOUTES SORTES

Guérison certaine et soulagement immédiat par la véritable

NÉVRALGÉINE COUTANT

Elixir de conservation indéfinie à base de chloral et méthylacétamide. Le flacon 2 fr. 25 dans toutes les pharmacies. — Envoi d'un petit flacon d'essai pour Docteur contre 0 fr. 60 en timbres poste adressé à F. Coutant, Pharmacien à Cognac (Charente). — Remise aux Docteurs : 50 0/0 sur les grands flacons de 2 fr. 25.

RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES
Guérison sûre et rapide par les

PASTILLES BRACHAT

à la SEVE de PIN, Lactucarium et CODÉINE

Exiger les BOUTES BLEUES et Signatures BRACHAT et DR. PILLET.

Dépôt dans toutes les Pharmacies

SALLE D'OPÉRATIONS ET D'EXAMENS
AVEC MOBILIER ASEPTIQUE EN FER LAQUÉ BLANC

Comprenant :

- 1 Table pliante avec cuvette sous le siège et porte-cussets nickelés
- 1 Laveur-injecteur à élévation complet
- 1 Table à instruments avec 2 glaces de 50-50
- 1 Vitrine à instruments de 42-62-28 toute vitrée avec 2 tablettes glaces
- 1 Tabouret à élévation pour opérateur
- 1 Cuvette cristal montée sur tige
- 1 Bouilleur émaillé chauffage au gaz

PRIX de cette installation 380 fr

CH. LOREAU, 3 bis Rue Abel (Gare de Lyon) PARIS, XII^e

Une petite merveille

Voiturettes neuves livrables en magasin



Torpédo luxe 8 HP. De **DION**, 4 cylindres, complet à 6.500 fr.
Y compris glace de luxe, capote, 3 lanternes et phares, 1 trompe, Rien de ce qui s'est fait à ce jour n'est comparable à ce modèle si parfait, étuvé, fabriqué en grande série et consciencieusement.

La seule Voiturette réellement pratique existant au grand Garage **VILLENEUVE**, 3 et 5, avenue de Grammont, TOURS
Agent des Voiturettes de **DION, CHARRON et CHENARD**

ANESTHÉSIE

CHLOROFOROME ANESTHÉSIQUE ADRIAN
en ampoules de 15, 30 et 60 grammes

➔ **ÉTHER ANESTHÉSIQUE ADRIAN**
en ampoules de 50 et 100 grammes

➔ **BROMURE D'ÉTHYLE ANALGÉSIQUE ADRIAN**
en ampoules de 15, 30 et 60 grammes

➔ **CHLORURE D'ÉTHYLE ANALGÉSIQUE ADRIAN**
en ampoules de 1, 2, 3, 4, 5, 10 et 25 cent. cubes
Le même, en tube métallique de 50 et 100 grammes environ

Véronidia

Sédatif de l'Hyperexcitabilité nerveuse

Buisson

20, Boul^d Montparnasse, PARIS

DOSES :
ANTISPASMODIQUE : 2 cuillerées à café
HYPNOTIQUE : 1 à 2 cuillerées à potage

LES NOUVEAUX MODELES 1914 DE



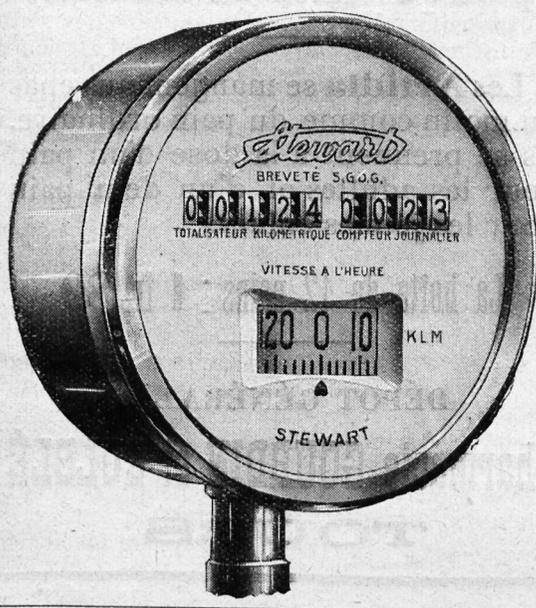
INDICATEUR de VITESSE et PARCOURS
comportent les dernières améliorations consacrées par la pratique.

La vitesse est indiquée par un tambour rotatif au lieu d'une aiguille. Les chiffres et graduations sont de ce fait plus gros et plus lisibles.

Pour cette raison, les automobilistes préféreront les nouveaux "STEWART" 1914 d'autant plus qu'ils sont en outre munis des plus récents perfectionnements qui font plus que jamais du "STEWART" un appareil sans rival.

Demandez à **MARKT.**, 107, Avenue Parmentier, PARIS, le **Traité J** sur le "Contrôle et le Budget des Autos", les différents modèles du "STEWART", depuis 125 frs.

Chez tous les Carrossiers, Garages et Agents d'Automobiles.
Sur demande Catalogue "STEWART" pour Motocyclettes



PRODUITS DE RÉGIME CH. HEUDEBERT

PAIN "ESSENTIEL"

en biscottes de 10 grammes chacune
avec ou sans chlorure de Sodium.

Riche en azote et en phosphates organiques ne
laissant pas de résidus toxiques.

120, Faubourg Saint-Honoré, Paris. Téléph. 582-52

Neosalvarsan

1° INJECTION INTRAVEINEUSE CONCENTRÉE

(Technique du D^r Paul Ravaut)

Dispositif le plus simple, le plus pratique, le
meilleur marché ; contenant la dose voulue
de Neosalvarsan, l'eau et l'aspirateur-filtre.

2° Injection INTRAMUSCULAIRE EN AMPOULES-SERINGUES AUTO-INJECTABLES

La plus simple et la mieux supportée
des injections huileuses intramusculaires

Laboratoire Général de Stérilisation

ROBERT & CARRIÈRE

37, Rue de Bourgogne, PARIS

ESTOMAC - INTESTIN

ENTÉRITE CHEZ L'ENFANT
CHEZ L'ADULTE

VALS-SAINT-JEAN

LITHIASES BILIAIRES et RÉNALES
GOUTTE - DIABÈTE - OBÉSITÉ

VALS-PRÉCIEUSE

Bien préciser le nom des Sources
pour éviter les substitutions.

Direction Vals-Générale: 53, Boul^e Haussmann, PARIS

administration prolongée de
GAÏACOL INODORE

à hautes doses
sans aucun inconvénient
par le

THIocol "ROCHE"

uniquement sous forme de

SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"

Echantillon et Littérature
Produits: F. HOFFMANN-LA ROCHE & C^o
21 Place des Vosges
PARIS



Rééducation de l'Intestin
par l'Alimentation

ARTIDIA

(pain quotidien du Constipé)

Les **Artidia** se mangent au repas
du matin comme du pain ordinaire.
Ils se prennent à la dose d'un pain
pour les adultes et d'un demi-pain
pour les jeunes enfants.

La boîte de 12 pains : 1 fr. 80

DÉPOT GÉNÉRAL :

Pharmacie GOURDIN et SULBLÉ
TOURS

ACTUALITÉS BIOLOGIQUES

De l'Action des substances oxydantes sur les toxines *in vivo*

Par Marcel BELIN, Directeur technique de l'Institut vaccinal de Tours.
Directeur du laboratoire de bactériologie.

(Communication faite à la Société de Pathologie comparée 10 juin 1914).

C'est au cours de mes recherches relatives à l'anaphylaxie et à l'immunité que j'ai été amené à étudier l'action des oxydants sur les toxines *in vivo*, c'est-à-dire sur l'évolution des maladies infectieuses.

Etant donné que la toxogénine est très facilement oxydable *in vivo*, puisqu'il est possible de cette façon de traiter préventivement et curativement les accidents anaphylactiques (1), que, d'autre part, les toxines préparées *in vitro* perdent rapidement leurs propriétés pathogènes si on les laisse à la lumière et à la chaleur et cela vraisemblablement par oxydation, il est logique de penser qu'*in vivo* les toxines peuvent être oxydées également et que l'on peut favoriser cette oxydation en mettant à la disposition de l'organisme des substances riches en oxygène.

Si l'on parcourt la littérature médicale, on trouve ça et là des observations relatant les heureux effets des oxydants sur l'évolution de certaines maladies infectieuses, mais, sauf dans deux notes (à ma connaissance), le mécanisme d'action n'a pas été saisi, de sorte qu'il n'en est pas résulté de considérations d'ordre général permettant de constater qu'il y a là une méthode de traitement nouvelle et bien définie.

En 1901, N. Sieber (2) constatait l'effet neutralisant *in vivo* du peroxyde de calcium et des oxydases animales et végétales naturelles vis-à-vis des toxines tétanique, diphtérique, ainsi que vis-à-vis de l'intoxication par l'abrine.

En 1904, A. Lumière et J. Chevrotier (3) montraient que différents oxydants et surtout les persulfates alcalins ont une action manifeste sur les contractions tétaniques; ce procédé de traitement, employé en médecine humaine, a donné d'excellents résultats: « tous les malades soumis au traitement ont, en général, été guéris, quand on n'a pas eu affaire à des formes avec hyperthermie exceptionnelle, durée d'incubation très courte, évolution extrêmement rapide, et lorsque l'application du traitement n'a pas été trop tardive » (4).

Outre ces deux observations de nature expérimentale, on trouve un certain nombre de faits cliniques relatifs aux affections les plus diverses. Ainsi:

Les pneumonies et les broncho-pneumonies infantiles sont traitées avec succès par des *inhalations d'oxygène*, d'après Delcourt; pour Roussié ce gaz agirait en favorisant la phagocytose; pour Weill, « en aseptisant le poumon et en stimulant l'organisme »; en favorisant l'hématose selon Delcourt (5).

La pneumonie (Maisonnet et Sacquépée) (6), la broncho-pneumonie infantile (Rapin) sont améliorées par les *injections sous-cutanées d'oxygène* (7).

Paul Carnot parle du traitement des péritonites aiguës à l'aide d'injections *d'oxygène par la voie péritonéale* (8).

Raoul Bayeux a obtenu des résultats encourageants en traitant la tuberculose par des *injections sous-cutanées d'oxygène* « partant de cette idée que la tuberculose est la maladie du manque d'air » (9);

On a parlé de résorption des tumeurs cancéreuses par le chlorate de magnésie.

En médecine vétérinaire les faits cliniques sont nombreux;

G. R. Walker a obtenu de très bons résultats en traitant la peste bovine et la fièvre charbonneuse par le *permanganate de potassium* administré par la *voie buccale* (10);

Un *terpène ozoné* connu sous le nom de Tallianine est souvent employé en *injection intraveineuses*, dans le traitement de la pneumonie du cheval, de la gourme; cette substance agirait favorablement dans la diphtérie et le tétanos.

Enfin, tout récemment H. Dorlencourt n'a-t-il pas montré que l'accoutumance à certains alcaloïdes résultait de leur transformation « qui relève le plus souvent d'un processus d'oxydation » (11).

Il est probable que d'autres observations encore, qui m'ont échappé, ont été publiées à ce sujet.

Etant donné ces faits, j'ai jugé qu'une étude expérimentale de cette question méritait d'être faite, tant pour permettre d'affirmer l'oxydabilité des toxines *in vivo* que pour coordonner les résultats déjà obtenus.

Je me suis servi d'infections expérimentales des types très différents; c'est ainsi que j'ai étudié successivement l'action des oxydants sur l'évolution du tétanos, de la colibacillose, de la fièvre typhoïde et des affections paratyphiques, de la streptococcie, du choléra des poules et de la pneumonie contagieuse du porc, de la rage, de la tuberculose.

Toutes ces expériences ont été publiées à la Société de Biologie et à l'Académie des sciences (12). Je me contenterai donc de présenter ici une vue d'ensemble des faits recueillis.

TÉTANOS. — L'action des oxydants dans cette affection est des plus démonstrative, ainsi:

Deux lapins pesant 3 kilogrammes et 3 kil. 350 reçoivent sous la peau de l'épaule droite 1 cc. 5 d'une culture de 36 heures en bouillon peptoné.

Le 2^e jour les deux animaux ont le membre correspondant complètement paralysé; quand ils se déplacent le membre est entièrement inerte.

On injecte alors 2 centigrammes par kilogramme d'animal, par la voie veineuse, de chlorate de potassium.

Dix minutes après, le membre est peu à peu ramené dans la position normale; quand l'animal se déplace, il s'appuie sur la face supérieure de l'extrémité digitée, puis il parvient à s'appuyer sur la face plantaire.

Au bout d'une heure le sujet traité s'appuie sur le membre malade pour lécher l'autre.

C'est donc là un fait extrêmement saisissant qui montre avec quelle efficacité agissent les oxydants.

Dans cette forme suraiguë de l'affection, l'amélioration n'est que passagère, quoique suffisamment démonstrative; deux heures après, en effet, les mouvements redeviennent

incertains ; au bout de quatre heures l'appui ne se fait plus que difficilement.

Si les injections salines sont faites plus tard, l'action est de moins en moins nette pour devenir nulle quand la paralysie est à peu près complète.

Bien qu'il s'agisse là de tétanos suraigu les animaux traités vivent toujours plus longtemps que les témoins.

Je n'ai d'ailleurs pas cherché à voir s'il était possible de sauver les sujets, les expériences de A. Lumière et J. Chevrotier le démontrant suffisamment.

L'hypothèse d'une action directe du chlorate sur le bacille ne paraît pas devoir être envisagée, ce sel, injecté pendant la période d'incubation, n'ayant jamais prolongé celle-ci.

COLI-BACILLOSE, FIÈVRE TYPHOÏDE, AFFECTIONS PARATYPHIQUES. — Si à 4 lapins on injecte dans le péritoine une dose mortelle de coli-bacilles en culture de vingt-quatre heures, si, à trois d'entre eux, on injecte du chlorate de potassium ou de sodium sous la peau ou par la voie veineuse à raison de trois injections le premier jour et de deux le second, on constate que, tandis que le témoin meurt en 18 heures, les traités survivent quelque temps ou indéfiniment.

Le tableau suivant résume clairement l'une de ces expériences :

	Température avant l'injection microbienne 18 heures	1 ^{er} JOUR			2 ^e JOUR		
		9 h.	14 h.	18 h.	10 h.	18 h.	21 h.
Témoin.....	39.3	36	Mort.	»	»	»	»
Voie veineuse... CIO ⁺ K	39.9	39.8	39.8	40.4	39.2	38.9	33.3
Voie sous-cutanée... CIO ⁺ Na	39.7	38.3	39	39.9	37.7	38.3	39.2
Voie sous-cutanée... CIO ⁺ Na	38.9	38.9	39.8	39.8	38.9	39	39.1
		Injection saline 8 cgr. par kgr.	Injection saline 8 cgr. par kgr.	Injection saline 6 cgr. par kgr.	Injection saline 8 cgr. par kgr.	Injection saline 8 cgr. par kgr.	»
		3 ^e JOUR		4 ^e JOUR		10 ^e JOUR	
		Matin	Soir	Matin	Soir		
Témoin.....	»	»	»	»	»	»	
Voie veineuse... CIO ⁺ K	36	Mort.	»	»	»	»	
Voie sous-cutanée... CIO ⁺ Na	38.6	39	39	39.1	39.4	Mort le 10 ^e jour Guéri	
Voie sous-cutanée... CIO ⁺ Na	39	39	39.4	40.2			

La voie sous-cutanée paraît donc préférable à la voie veineuse.

Si le traitement est commencé trop tard ou si l'affection a une marche trop rapide, on n'arrive pas à sauver les animaux mais, généralement, on retarde notablement la mort.

Mais, même lorsque l'affection a une marche suraiguë, si l'on traite assez tôt, on arrive, en augmentant le nombre d'injections salines, à sauver la plupart des sujets.

Ainsi : 4 cobayes reçoivent 1 centimètre cube d'une culture de 24 heures de bacilles d'Eberth en bouillon, on commence à traiter 3 heures après et on injecte du chlorate de sodium sous la peau toutes les trois heures, soit 5 injections le premier

jour : le témoin meurt en 16 heures, l'un des traités en 30 heures, les deux autres se rétablissent complètement.

Toutefois il est nécessaire de ne pas trop multiplier le nombre des injections, sinon on paralyse la défense de l'organisme.

..

STREPTOCOCCIE. — L'évolution des streptococcies expérimentales aiguës et suraiguës est, de même, très favorablement influencée par les injections de substances oxydantes, il semble cependant que l'action soit moins heureuse que dans la coli-bacillose ; les sujets traités ont une survie assez longue mais ils finissent généralement par succomber.

L'action sur le rythme respiratoire est des plus nettes. C'est ainsi qu'un lapin avant l'une des injections salines a environ 250 mouvements respiratoires par minute, la respiration est saccadée, irrégulière, l'animal est très abattu. On fait alors une injection sous-cutanée de chlorate de sodium. 8 centigr. par kilogr., solution 4 cgr. par cm. cube.

Au bout de 5 minutes : 200 mouvements respiratoires.

— 10 — : 160 — —
— 20 — : 128 — —

L'animal est plus gai, il est attentif à ce qui se passe autour de lui.

Au bout de 40 minutes : 126 mouvements respiratoires.

Le sujet se déplace aisément.

Mais au bout d'une heure le rythme respiratoire recommence à s'accélérer pour redevenir aussi rapide que primitivement au bout de deux heures. Nouvelles injections, nouvelles variations identiques.

En somme il apparaît donc nettement que l'accélération respiratoire dans les maladies infectieuses est un moyen naturel déterminant l'apport d'une quantité d'oxygène plus considérable et permettant ainsi à l'organisme d'oxyder les toxines qui s'élaborent en lui ; si on donne à cet organisme, par une autre voie, l'oxygène nécessaire, immédiatement le rythme se ralentit et cela de plus en plus au fur et à mesure que le sujet est moins intoxiqué ; puis, quand cet oxygène finit par s'épuiser, quand les toxines redeviennent plus abondantes, la respiration s'accélère à nouveau.

..

CHOLÉRA DES POULES. — Les oxydants qui semblaient agir d'une façon moins efficace dans la streptococcie, n'agissent plus du tout ici. J'ai fait une quinzaine d'expériences, dans toutes les conditions possibles sans jamais arriver, non pas à les sauver, mais même à prolonger la vie des animaux traités.

Il en a été exactement de même dans la *pneumonie contagieuse du porc* que j'ai fait traiter de cette façon.

L'explication qui se présente immédiatement à l'esprit est celle-ci : les pasteurella agissent uniquement par leurs endotoxines, les microbes pullulent donc, et au moment où ils libèrent ces endotoxines, celles-ci sont en quantité telle que les oxydants sont impuissants à les détruire.

Il est possible que d'autres causes interviennent, l'étude plus approfondie de cette question permettra peut-être de les mettre en évidence.

..

HIPPO-CARNIS

SUC PUR DE VIANDE DE CHEVAL

Une cuillerée à bouche équivaut à 100 gr. de viande crue et à 0.50 Hémoglobine additionnelle.

Ne constipe pas, goût délicieux

Suralimentation, Lymphatisme, Neurasthénie, Maigreur, Convalescence, Formation, Grossesse, Vieillesse

Active la sécrétion lactée

2 à 4 cuillerées à bouche par jour, dans liquide froid ou eau gazeuse.

Dépôts : PARIS : **MM. SIMON & MERVEAU**, 21, rue Michel-Le-Comte.
TOURS : Toutes bonnes Pharmacies.

Agence de Touraine DES AUTOMOBILES RENAULT

Torpédo de luxe 9 HP, 2 places, complètement équipée

Prix : 5,000 fr.

ESCOMPTE AU COMPTANT

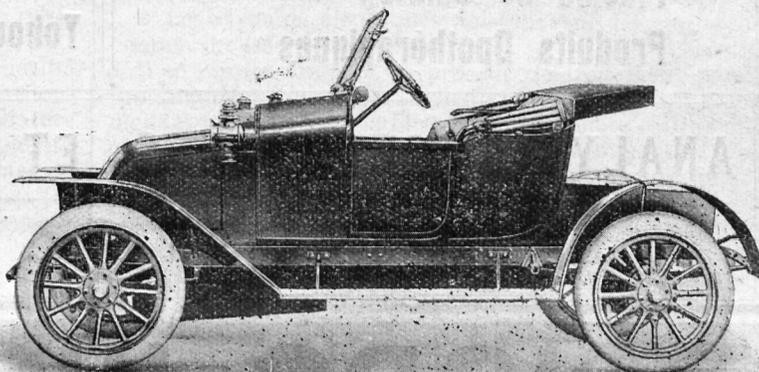
Facilités de paiement à MM. les DOCTEURS

Voitures de ville et de tourisme de 11 à 60 HP, 4 et 6 cylindres

Demandez notre catalogue, adressé franco

MAISON TH. JEANNIN

29, Rue Victor-Hugo, TOURS



PASTILLES BRUNELET

• Soulagement Immédiat des
Maladies de la GORGE, du LARYNX

Antiseptie constante de la Bouche.

ECHANTILLONS GRATUITS A MM. LES DOCTEURS.

22, Rue de Turbigo, Paris.

HYGIÈNE de l'INTESTIN



Echantillon gratuit

9, rue Auber et 2, rue Boudreau, Paris

HUNYADI JÁNOS

dite EAU de JANOS

Eau Purgative Naturelle



EFFET PROMPT. SÛR ET DOUX

Pour éviter toutes substitutions
prière à MM. les Docteurs
de bien spécifier sur leurs
ordonnances la **MARQUE**

HUNYADI JÁNOS

Andreas SAXLEHNER Budapest

NÉVROKINOL

DU

D^r Gaston LAURÈS

A BASE

d'Ext. de quinquina, ac. phosphorique
et iode assimilable

Stimulant et reconstituant
du système nerveux dans tous
les cas de fatigue musculaire,
nerveuse ou cérébrale.

DÉPOT GÉNÉRAL :

Ét. JACQUET, pharmacien,
Cormery (Indre-et-Loire)

Et toutes Pharmacies.

LABORATOIRE DE BIOLOGIE APPLIQUÉE

54, Faubourg Saint-Honoré, 54 - PARIS

Téléphone : 136-64. Adresse télégraphique : RIONCAR-PARIS

M. CARRION & C^{IE}

Kéfir et Kéfirogène Carrion

Levure Carrion

Plasma de Quinton

Produits Opothérapiques

Produits de Pansement

Solutions stérilisées en ampoules

Yohourth et Yohourthogène

ANALYSES CHIMIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES

Remise d'usage à MM. les Pharmaciens

≡ IODO-JUGLANS ≡

Extrait de Noyer Iodé

20 gouttes = 0.01 d'iode pur et assimilable, le plus actif des Extraits Iodotanniques
Remplace toujours l'Huile de foie de Morue

*Maladies de Poitrine, Toux rebelles, Engorgements ganglionnaires, Affections de la Peau,
Faiblesse, Anémie*

Enfants : 10 à 20 gouttes; Adultes : 30 à 40 gouttes par jour dans un peu de lait ou d'eau sucrée.

Dépôts : PARIS ; MM. SIMON & MERVEAU, 21, rue Michel-Le-Comte.
TOURS : Toutes bonnes Pharmacies.

GRANDE PHARMACIE NOUVELLE

PAULIN & BARRÉ, Pharmaciens de 1^{re} Classe

47, Rue Nationale, TOURS

Service spécial d'ordonnances, pourvu de tous les appareils les plus récents
(Stérilisateur d'eau par l'Ozone; Autoclave, Machine à suppositoires, etc.).

Grand assortiment de Spécialités françaises et étrangères.

Dépôt régional de l'Eau d'ÉVIAN CACHAT.

(Prix spéciaux au Corps médical)

Stock important d'Accessoires.

STERILISATION - SERUMS - AMPOULES

RAGE VACCINE. — Dans ces deux affections, dues à des virus filtrants, les oxydants sont encore impuissants. Dans la *rage*, que le virus ait été inoculé directement dans le cerveau, ou dans la chambre antérieure de l'un des yeux ou dans les muscles, pour ce qui est de la *vaccine*, que le virus soit mis au contact de la peau rasée ou de la cornée scarifiée, les affections évoluent avec leurs symptômes classiques, dans le temps habituel; il semble même que dans la *vaccine* les troubles oculaires soient plus accusés chez les traités que chez les témoins.

TUBERCULOSE. — L'action des oxydants est ici des plus intéressantes.

Dans une de mes expériences trois lapins reçoivent par la voie veineuse la même quantité de bacilles tuberculeux bovins provenant d'une culture sur pommes de terre; à deux d'entre eux on injecte du chlorate de sodium sous la peau, à l'un deux fois par jour, à l'autre une fois seulement (8 centigr. par kilogr., solution 4 centigr. par cent. cube) et cela à partir du sixième jour.

Chez le premier la courbe thermique qui commençait à s'élever, au lieu de continuer son mouvement ascensionnel comme celle du témoin, redescend et la température redevient normale, puis l'ascension se fait brusquement; alors, ensuite, tandis que la courbe du témoin s'abaisse lentement, celle du traité se maintient en plateau régulier puis brusquement elle s'abaisse à son tour et la mort survient avant celle du témoin.

Quant à l'animal traité à l'aide d'une seule injection quotidienne, sa courbe présente des caractères à peu près semblables, mais moins accusés évidemment.

Les injections de substances oxydantes semblent avoir, au début de l'affection, une influence très favorable sur l'évolution de celle-ci, et cela vient à l'appui de bons résultats obtenus par quelques auteurs dans le traitement de la tuberculose par l'oxygène. Mais ce mode de traitement paraît, d'après ces expériences, absolument contre-indiqué dans la dernière période de l'évolution de l'affection. De nouvelles expériences sont en cours dans le but de chercher à préciser les conditions dans lesquelles ce traitement doit être appliqué.

DE L'ACTION DES SUBSTANCES OXYDANTES SUR LES ANTICORPS.

Cet ensemble de faits montre bien que les toxines sont oxydables *in vivo*, mais avant de conclure et avant de préconiser cette méthode, il convient de voir dans quelles limites elle est applicable.

Or, si les toxines sont rendues inactives par les oxydants énergiques *in vivo*, on peut supposer logiquement que les anticorps en général et les antitoxines en particulier peuvent l'être également.

Six cobayes sont donc immunisés contre un coli-bacille par une injection sous-cutanée de 1/2 centimètre cube de culture, puis, 8 jours après, par une seconde injection de 1/4 de centimètre cube dans le péritoine; une semaine après cette dernière intervention, ils reçoivent tous 2 centimètres cubes par kilogramme de culture de coli-bacilles dans le péritoine; 4 sujets ont reçu au préalable du chlorate de sodium, les injections étant faites à la dose et aux intervalles employés dans le traitement des affections dans mes expériences antérieures, le nombre des injections variant suivant le sujet de quatre à une injection.

On constate que, tandis que les témoins supportent très bien cette épreuve, les traités sont beaucoup plus impressionnés et ceux qui ont reçu le plus de chlorate de sodium succombent très rapidement (8 à 15 heures).

CONCLUSION. — Ces expériences permettent donc d'admettre que les toxines peuvent être oxydées *in vivo*.

Etant donnés ces résultats d'une part, étant donnés ceux obtenus par les différents auteurs qui se sont occupés de cette question, d'autre part, il en résulte que l'oxydation des toxines *in vivo* est une *méthode thérapeutique* bien définie, parfaitement rationnelle, c'est une *chimiothérapie générale* qui mérite d'être employée systématiquement dans le traitement des maladies infectieuses, en se rappelant cependant que :

1° Certaines affections ne sont nullement influencées par ce mode de traitement, vraisemblablement parce que le microbe déterminant n'agit que par ses endotoxines.

2° Les oxydants énergiques agissent sur les anticorps comme sur les toxines elles-mêmes.

Il en résulte donc que ce procédé de traitement paraît indiqué dans toutes les maladies infectieuses à marche aiguë et suraiguë (en n'oubliant pas la première restriction) et qu'il donnera vraisemblablement, pratiquement des résultats aussi bons, aussi surprenants quelquefois, qu'expérimentalement.

Dans les affections chroniques il ne devra être employé qu'avec beaucoup de ménagements, en tenant compte de la résistance de l'organisme, du moment de l'évolution, du degré d'intoxication du sujet.

Quelles substances devra-t-on employer? L'oxygène par les voies respiratoire, rectale, péritonéale et surtout sous-cutanée, les chlorates et surtout le chlorate de sodium dont les éléments sont physiologiques, les persels.

En vérité la substance idéale reste à trouver, semble-t-il; à mon avis, elle doit répondre aux conditions suivantes: être stable, facilement manipulable, très riche en oxygène sous un petit volume et être injectable par la voie sous-cutanée, qui est nettement préférable à la voie veineuse: c'est là un problème que vraisemblablement la chimie résoudra facilement.

En outre ces expériences montrent une fois de plus que les brillants résultats donnés par la sérothérapie et la vaccinotherapie ne doivent pas fixer uniquement l'attention et faire oublier qu'il y a, en dehors d'elles, des modes de traitement relevant de la chimiothérapie générale ou spéciale qui méritent d'être étudiés avec la plus grande attention.

Dans le cas qui nous occupe l'oxydation des toxines *in vivo* et la sérothérapie ne s'excluent pas l'une l'autre, peut-être sera-t-il possible de les combiner étant donnée l'action temporaire des oxydants; là où le sérum est impuissant, ces substances oxydantes peuvent agir; en outre telle maladie infectieuse restée sans traitement spécifique peut être heureusement influencée de cette façon.

Cette méthode offre donc à l'activité médicale un champ d'étude extrêmement vaste qui, vraisemblablement, sera fertile en résultats des plus heureux.

BIBLIOGRAPHIE

- MARCEL BELIN. — Mécanisme de production de l'anaphylaxie sérique, *Journ. de Phys. et Pathol. gén.*, mai 1911.
- N. SIEBER, HOPPE, SEYLER. — *Zeitschr. f. physiolog. Chemie*, juillet 1901, t. XXXII, p. 573.

3. AUG. LUMIÈRE et JEAN CHEVROTIER. — *C. R. Académie des Sciences*, 7 mars 1904.
4. AUG. LUMIÈRE et JEAN CHEVROTIER. — Action des oxydants en général et des persulfates alcalins en particulier sur la toxine tétanique, *Progrès médical*, mai 1913.
5. ALBERT DELCOURT. — Le traitement des pneumonies et des broncho-pneumonies infantiles par les inhalations d'oxygène, *Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, 3 mars 1913.
6. MAISONNET et SACQUÉPÉE. — *Soc. de méd. militaire*, janvier 1911.
7. RAPIN. — *Rev. méd. Suisse Romande*, 1911.
8. PAUL CARNOT. — La thérapeutique en 1912, *Paris médical*, 2 novembre 1912.

9. RAOUL BAYEUX. — Traitement de la tuberculose pulmonaire par les injections hypodermiques d'oxygène, *Presse médicale*, 30 avril 1912, p. 363.
10. G. R. WALKER. — *Journal of comparative Pathol. and Therapeutics*, 1913.
11. H. DORLENCOURT. — *Contribution à l'étude des processus de défense de l'organisme, l'accoutumance*, Thèse de Paris, 1913.
12. MARCEL BELIN. — De l'action des oxydants sur les toxines *in vivo*. *C. R. Soc. de Biologie*. Séances des 24 mai, 31 mai, 19 juillet, 6 décembre 1913 et 8 mars 1914; *C. R. Académie des Sciences*. Séances des 14 avril, 16 juin 1913 et 30 mars 1914.

MANUEL PRATIQUE DE DIAGNOSTIC BACTÉRIOLOGIQUE

et de Technique appliquée à la détermination des Bactéries

Par

R. LE BLAYE,

Ancien interne des Hôpitaux de Paris,
Professeur suppléant et chef des travaux de bactériologie
à l'école de médecine de Paris.

H. GUGGENHEIM,

Ancien interne des Hôpitaux de Paris,

Notre excellent collaborateur, le D^r Le Blaye, professeur à l'École de Médecine de Poitiers, vient de publier, en collaboration avec M. H. Guggenheim, un livre d'une importance très grande et sur lequel nous devons attirer l'attention.

Le *Manuel pratique de diagnostic bactériologique et de technique appliquée à la détermination des Bactéries*, est bien propre en effet pour fixer la classification des innombrables bactéries qui ont été décrites depuis quarante ans, et pour permettre aux praticiens, spécialisés dans les analyses et examens de laboratoire, de s'y reconnaître aisément au milieu de cette flore parasite si dense.

Aussi est-ce là, à la fois un ouvrage de science très élevée et un livre essentiellement pratique qui rendra d'énormes services.

Le plan de l'ouvrage est d'ailleurs très bien compris.

Dans une première partie, les auteurs indiquent la marche à suivre pour la détermination méthodique des bactéries, et insistent sur la recherche des conditions nécessaires à la culture, sur l'examen de ces cultures, sur l'étude morphologique et physiologique des bactéries, enfin sur l'étude des produits formés dans les cultures.

La deuxième partie est toute technique. Les auteurs résument tout ce qu'il faut savoir sur la préparation des milieux de culture, sur l'isolement de bactéries, sur l'examen microscopique et les procédés de coloration de ces microorganismes. Ils donnent une place importante aux recherches des toxines, aux procédés d'inoculation aux animaux, et à l'étude des anticorps. On trouvera résumé ainsi en une centaine de pages toutes les notions nécessaires à un examen bactériologiques : les auteurs, et nous les en féliciterons, n'ont retenu que les procédés et les méthodes réellement pratiques, d'un usage facile, ayant donné des résultats concluants, et ont évité avec soin toutes considérations théoriques.

C'est donc là un manuel très complet que tout étudiant devra consulter dans les laboratoires, et que tout praticien devra avoir dans sa bibliothèque.

La troisième partie de l'ouvrage est certainement la plus originale. Elle comprend les tableaux de détermination des espèces bactériennes. S'appuyant à la fois sur la morphologie, sur les caractères biologiques, les propriétés de coloration et de culture, les auteurs ont pu établir de façon

précise les caractéristiques de plusieurs milliers de bactéries.

Le regretté professeur Léon Marchand, de l'École de pharmacie de Paris, avait tenté dès 1895 de faire un *synopsis* des espèces microbiennes. Son ouvrage parut trop tôt, à un moment où tout était encore chaos dans la bactériologie et où on confondait sous le nom de microbes des parasites végétaux et animaux essentiellement différents. Mais l'idée qui avait présidé au travail de Marchand était d'établir une diagnose certaine de chaque espèce, de telle sorte que la détermination de chaque échantillon soumis à l'examen devienne chose facile.

C'est ce même principe que nous retrouvons dans l'ouvrage de MM. Le Blaye et Guggenheim et il est intéressant de rapprocher leur livre de celui de Marchand. On pourra juger ainsi des progrès incroyables accomplis et des découvertes considérables qui en vingt ans, ont enrichi la science biologique, et les modifications profondes qui ont changé à plusieurs reprises nos conceptions sur cette section si curieuse de l'histoire naturelle. C'est tout un monde nouveau d'êtres qui nous a été révélé, et grâce à ce travail assidu de toute une génération, on est parvenu à trouver à ces êtres des signes tels, qu'il est aussi facile de les distinguer les uns des autres que de déterminer les variétés botaniques d'un ordre plus élevé.

M. Le Blaye, a donc fait une synthèse de toutes les récentes découvertes de la science bactériologique et si l'on veut connaître avec quelle scrupuleuse méthode il a construit cet édifice considérable, on n'aura qu'à s'en référer aux cinquante pages de bibliographie qui terminent le volume.

Livre de pure science, livre d'usage courant, nous souhaitons à ce manuel, le plus vif succès, car il a été conçu par quelqu'un, ayant à la fois des connaissances générales très étendues, et une pratique déjà longue des méthodes d'examen.

D^r L. D.-C.

Nous reproduisons ici l'introduction de cette importante publication. Les auteurs y ont fait un exposé très intéressant des idées actuelles touchant la bactériologie.

(1) Un volume in-8 relié de 444 pages, édité par Vigot frères, 23, place de l'École de Médecine, de Paris.

INTRODUCTION

Un ouvrage de bactériologie, même s'il est destiné à des médecins, ne doit pas se borner à une étude descriptive des bactéries pathogènes. Le diagnostic bactériologique, fondé sur la détermination méthodique des bactéries, doit y occuper une place considérable. Or, dans nos traités classiques, ce chapitre dont l'importance pratique ne paraît pas discutable, est à peine ébauché quand il ne fait pas complètement défaut.

De tels livres peuvent être d'excellents ouvrages de vulgarisation, mais il constitue des guides insuffisants pour les travaux de laboratoire et même pour les examens bactériologiques courants que tout médecin doit savoir pratiquer. Au point de vue diagnostique, le lecteur y trouve bien quelques indications générales, mais dès le début de la recherche il est livré à lui-même. Il a peu de chances d'atteindre au but alors qu'il ignore et les fausses routes auxquelles il est exposé et les éléments de diagnostic différentiel, variables selon les circonstances, dont la connaissance lui permettrait de surmonter les difficultés et d'éviter les erreurs.

En tant qu'ouvrages de vulgarisation, on peut reprocher à de tels livres de donner de nos connaissances une idée non seulement incomplète, mais inexacte. Un ouvrage, dont le plan aurait été conçu sans qu'il soit tenu aucun compte des bactéries dites saprophytes supposerait par cela même qu'une distinction nette peut être établie entre les espèces pathogènes et les espèces inoffensives.

Or, les faits nous enseignent que la virulence est le plus variable des caractères de l'espèce; aussi l'étude des bactéries pathogènes, nous paraît-elle inséparablement liée à celle des bactéries non pathogènes.

Cette proposition qui s'impose de par la biologie — la virulence pour les différents animaux apparaissant comme un cas particulier de l'adaptation au milieu — est tout aussi vraie au point de vue de la médecine pratique.

D'une part, parmi les bactéries inoffensives, il en est qui semblent constituer des races « dénaturées » ou « dégénérées » d'espèces très virulentes : leur connaissance est d'un haut intérêt au point de vue prophylactique.

D'autre part, il n'est guère possible de faire une recherche en vue de l'isolement d'un germe pathogène pour l'espèce humaine sans rencontrer dans les tubes de culture des « saprophytes » parfois très voisins des bactéries précédentes par leurs caractères botaniques et même par leurs propriétés chimiques. On conçoit que l'erreur soit inévitable si l'on ignore quelles sont ces bactéries saprophytes susceptibles de prêter à confusion et si l'on n'étudie pas les signes différentiels qui permettent de séparer des espèces qui présentent un si grand nombre de caractères communs.

Il ne suffit donc point, pour qu'un livre de bactériologie soit de quelque utilité au cours des examens de laboratoire, que l'on y trouve la description du plus grand nombre possible des bactéries de la nature, il faut encore, dans un tel ouvrage, que les microorganismes soient soumis à une étude méthodique et comparée.

Telles sont les considérations qui nous ont engagés à écrire ce livre.

Les obstacles auxquels on se heurte lorsqu'on tente un essai de détermination méthodique des bactéries sont considérables ; ils relèvent de plusieurs causes.

Une première difficulté est due aux descriptions incomplètes qui abondent dans la littérature bactériologique.

Ces bactéries insuffisamment caractérisées peuvent être rangées en deux catégories. Les premières sont soit des espèces communes qu'il est facile d'isoler à nouveau, soit des espèces plus rares mais dont on peut trouver des échantillons dans les collections. Il fallait les redécrire et procéder à la revision comparée du groupe auquel elles se rattachent, à l'exemple de ce que Chester, Weber, Holz-müller ont fait pour les groupes *subtilis*, *proteus* et *mycoides*. Une deuxième catégorie comprend les bactéries incomplètement étudiées dont il n'existe plus de cultures dans les collections des différents laboratoires et dont les descriptions originales ne répondent avec quelque netteté à aucun des microorganismes que l'on isole communément. De telles descriptions ne servent qu'à encombrer les livres de bactériologie systématique : plusieurs d'entre elles pourraient se rapporter — plus ou moins vaguement — à une seule et même espèce bactérienne, aucune ne permet une détermination précise. Nous les considérons donc comme inutilisables et nous les rayons du cadre des tableaux de diagnostic (1).

Nous ne pouvions cependant les passer complètement sous silence car, dans le nombre, il se trouve certainement des bactéries distinctes des espèces bien connues, ne seraient-ce que les nombreux ferments qui n'ont guère été étudiés au point de vue systématique et qui parfois même n'ont pas été cultivés sur les milieux solides. Ces microorganismes figurent dans un *Appendice* où nous les rangeons, pour les faciliter la recherche, en liquéfians, mobiles, sporulés ou non.

Mais la difficulté principale résulte de la variabilité des caractères morphologiques et des propriétés chimiques des espèces.

En effet, il n'est pas un caractère qui, dans une seule et même espèce, ne soit susceptible de varier d'une culture à l'autre. Cette variabilité s'observe surtout à la suite d'un séjour prolongé dans les milieux artificiels. On ne saurait trop insister sur ces faits. Nous examinerons donc un à un les éléments qui nous servent à la différenciation des espèces bactériennes. A propos de chacun de ces caractères nous mettrons en relief les erreurs auxquelles nous exposent les variations qu'il peut subir dans les milieux artificiels et dans l'habitat naturel; nous étudierons ensuite dans quelle mesure et par quels moyens on peut éviter les fausses routes.

S'il est incontestable que le caractère *anaérobie* ou *aérobie* n'est pas un attribut de l'espèce (puisque l'on peut obtenir, par des artifices de culture, des races aérobies, et inversement), il ne s'en suit pas qu'il faille dénier à ce

(1) Par bactéries incomplètement décrites, nous entendons les bactéries non chromogènes dont le Gram est inconnu, et, dans certains groupes, celles dont le Gram est connu mais qui ne peuvent être comparées à leurs voisins par suite de l'insuffisance des caractères cultureux ou chimiques connus.

caractère toute leur valeur indicatrice. Est-il besoin de rappeler le grand nombre de bactéries, qui, transportées de leur habitat sur les milieux de culture, se comportent invariablement comme des anaérobies stricts ?

Il faut concéder, toutefois, que certaines espèces strictement anaérobie paraissent avoir leur représentant dans le domaine des bactéries facultativement aérobies. Le nombre de ces races facultatives d'espèces habituellement anaérobies est peut-être destiné à s'accroître; actuellement il n'est pas considérable si l'on se borne à retenir ce qui est bien établi.

La morphologie des bactéries varie selon la nature du milieu de culture. Sans parler des espèces du groupe proteus (Hauser) dont le polymorphisme est presque caractéristique, il en est d'autres qui présentent, à un moindre degré, cette variabilité de longueur et de forme. Tels sont par exemple *Bact prodigiosum*, *Micr. mélitensis* qui, suivant le milieu, apparaissent soit comme des microcoques soit sous forme de courts bâtonnets.

La *mobilité* n'est pas davantage une propriété constante de l'espèce.

Il arrive qu'une bactérie nettement ciliée et mobile lors de sa description première, se montre par la suite absolument immobile, alors même que l'examen porte sur un échantillon provenant des repiquages de la culture originale. Dans les cas de ce genre, la culture prolongée dans les milieux liquides ne permet pas toujours de restituer à la bactérie sa mobilité perdue.

D'autre part, les recherches de Meyer et Ellis ont montré que certains microorganismes (la presque totalité des sarcines) que tout le monde considérait comme immobiles sont en réalité, douées d'une mobilité éphémère qui se manifeste vers le troisième jour et qui est due à la présence des cils.

Ainsi apparaît une notion nouvelle dans la biologie des bactéries *non sporogènes*, celle de la *mobilité transitoire* opposée à la *mobilité permanente*.

La réaction des bactéries à la coloration de Gram est un peu moins sujette à variation. Il est des espèces — peu nombreuses si l'on tient compte des irrégularités de technique qui peuvent être évitées — dont certaines races sont Gram-positives, d'autres Gram-négatives. Citons comme exemples, entre autres : *Bact. vulgare* (*proteus vulgaris*) (Hauser), *M. Mastitidis* (Nocard). Il n'est pas rare, par contre, d'observer qu'une espèce qui prenait le Gram dans les premières cultures, ne résiste plus à la décoloration après un séjour parfois peu prolongé dans les milieux de culture. L'inverse se produit rarement.

La variabilité des *caractères de cultures* est assez considérable.

Le développement ou le défaut de culture d'une espèce sur un milieu donné, n'est pas un fait constant; mais ces différences résultent plus souvent d'un acclimatement artificiellement obtenu que de l'aptitude ou de l'inaptitude spontanée à la végétation sur ce milieu nutritif.

L'*aspect* de la culture peut présenter d'un échantillon à l'autre, d'un tube à l'autre, d'une colonie à sa voisine des différences sensibles (Exemple : *Sarcina variabilis*).

A la notion des *variétés* de culture qui peuvent, à coup sûr, dérouter au cours d'une détermination, il convient

d'opposer l'existence de certaines races extrêmement voisines, ne différant les unes des autres que par des nuances minimales, différences qui se maintiennent avec une constance remarquable pendant des années. Telles sont par exemples les quatre races de *B. mycoïdes* décrites par Holzmüller.

Les *propriétés chimiques* des bactéries, quoique plus fixes que les caractères botaniques, n'échappent pas à la loi de la mutabilité. La *fermentation des différents sucres*, propriété d'après laquelle on a établi des espèces nouvelles, même dans ces tout derniers temps, peut varier pour une même espèce bactérienne après acclimatement plus ou moins prolongé à des milieux additionnés d'un sucre donné; certaines bactéries qui étaient sans action sur ce sucre peuvent acquérir la propriété de le faire fermenter. C'est ainsi que des échantillons non coagulants de *B. pneumoniae* (Friedlaender-Weichselbaum) ont pu être amenés à coaguler le lait après culture prolongée dans ce milieu, se transformant de la sorte en *B. lactis aerogenes* (Escherich).

Arrivons au *pouvoir tryptique* des bactéries à l'égard de la gélatine. Certaines espèces parmi celles que nous classons comme « non léquifiantes » n'attaquent pas la gélatine à 40 p. 100 à 20-22° parce qu'elles ne donnent qu'une culture grêle à la température de la chambre. Quelques-unes d'entre elles, cultivées dans le même milieu à une température plus élevée, seraient susceptibles de peptoniser la gélatine parce qu'elles s'y développeraient plus abondamment (1).

Ce fait montre que les propriétés des bactéries présentent d'une espèce à l'autre des différences d'ordre quantitatif plutôt que des dissemblances absolues. Il ne constitue pas une cause d'erreur au cours de la détermination, car dans toute méthode de diagnostic bactériologique on a soin de préciser les conditions de milieu et de température, ainsi que le moment de l'observation.

Mais nous allons nous heurter à une réelle difficulté : le pouvoir liquéfiant d'une espèce qui se développe bien sur gélatine à 22° peut varier selon les races alors même que l'on observe dans les conditions indiquées.

Dans des cas rares, les écarts peuvent être considérables : une bactérie peut cesser de liquéfier la gélatine après un certain nombre de repiquages. Lévy a noté le fait pour une race de *B. proteus*, Macé pour *Sarcina aurea*, etc. Ce qui est plus déconcertant, c'est qu'il est possible d'isoler de la nature ou de l'organisme animal des races liquéfiantes d'espèces habituellement dépourvues de tout pouvoir tryptique. On connaît ainsi des *coli liquéfiantes*, des *streptocoques pyogènes liquéfiantes*. Barri a trouvé une race liquéfiant de *M. (streptococcus) acidilactici* (Grotenfeldt).

Ces écarts énormes sont heureusement exceptionnels; ils rendraient tout diagnostic bactériologique impossible. Habituellement il s'agit de différences de degré, certaines races liquéfiant plus ou moins fortement, plus ou moins

(1) On peut réaliser cette culture soit en employant une gélatine dure (à 15 p. 100) qui peut être maintenue solide à 25° et au-delà soit en ensemençant sur gélatine liquide, placée à l'étuve; l'attaque est mise en évidence par l'impossibilité de solidifier le milieu par refroidissement.

rapidement. Certes il arrive souvent qu'un échantillon ne liquéfie pas du tout, alors qu'un autre de la même espèce attaque un peu la gélatine. Nous verrons au chapitre suivant que la difficulté qui résulte de ce fait n'est pas insurmontable.

Le pouvoir de produire de l'*indol* par fermentation des matières protéiques peut varier dans des proportions considérables pour une même espèce microbienne.

La réaction *indol-nitreuse* que Koch avait considérée comme constante dans la culture du vibrion cholérique, s'est montrée, par la suite, très variable selon les échantillons : nette après vingt-quatre heures avec certains vibrions, faible et tardive avec d'autres, négative avec le vibrion cholérique authentique de Rome (du moins dans les premières cultures).

L'exemple de *B. coli*, var. *anindolicum* montre la variabilité du phénomène de la production d'*indol* après addition de nitrites.

Le pouvoir pathogène pour les animaux de laboratoire est le plus inconstant des caractères de l'espèce.

D'une part, des cultures très virulentes peuvent perdre leur virulence par un séjour parfois peu prolongé dans les milieux artificiels. D'autre part, il est d'observation courante que l'on peut isoler de la nature ou de l'organisme animal, tantôt des races virulentes, tantôt des races avirulentes d'une même espèce : l'exaltation de la virulence par passages en série permet de démontrer cette identité. L'action pathogène des espèces dites saprophytes est soumise aux mêmes variations ; tel échantillon se montre pathogène pour les animaux d'expérience, alors que par tous ses autres caractères il répond exactement à une espèce qui, habituellement, ne se multiplie pas dans l'organisme animal. La virulence élective, « spécifique » d'une bactérie pour une espèce animale déterminée est également sujette à variations. L'observation de Knorr est très instructive à ce point de vue. Cet auteur a constaté qu'en exaltant la virulence d'un streptocoque pyogène pour la souris il avait affaibli son action pathogène pour le lapin.

Rappelons enfin qu'il n'y a pas de rapport entre la virulence d'une bactérie pour les animaux d'expérience et son pouvoir pathogène pour l'homme.

La variabilité des espèces diminue la valeur diagnostique des caractères que l'on considère, à juste titre, comme les plus importants pour la détermination des bactéries.

Une classification est cependant nécessaire. Aucun bactériologiste n'osera préconiser le retour au chaos sous prétexte que l'on arrivera un jour, par des artifices de culture, à transformer les unes dans les autres des espèces très distinctes en apparence.

L'utilité d'un plan de diagnostic méthodique des bactéries n'est pas plus contestable que la nécessité d'une systématisation et quelques grandes que soient les difficultés que présente cette étude systématique, elles ne sont pas de nature à défier toute détermination méthodique.

Disons, tout d'abord, qu'un diagnostic méthodique n'est possible que si l'on opère avec des cultures franchement retirées de l'habitat naturel. Ainsi se trouveront éliminées les erreurs innombrables qui résulteraient des modifications que subissent les caractères morphologiques

et biologiques des espèces sous l'influence du séjour dans les milieux artificiels. Il est bien exceptionnel, d'ailleurs que l'on ait à procéder à la détermination de vieilles cultures.

De la sorte, le bactériologiste ne se trouve aux prises qu'avec les causes d'erreur qui résultent de la mutabilité que les bactéries subissent spontanément dans leur habitat naturel.

Cette variabilité spontanée ne se manifeste pas, habituellement, par les écarts déconcertants dont nous avons cité quelques exemples : il s'agit, en général, de différences de degré et non de contrastes essentiels. L'erreur devient inévitable, par contre, lorsque des propriétés radicalement opposées se rencontrent dans différents échantillons d'une même espèce, à moins, toutefois, qu'il ne s'agisse d'une race aberrante bien connue et décrite. Dans ce cas, on arrive à déterminer la race atypique sans plus de difficulté que n'en comporte le diagnostic des races typiques.

Enfin, le fait qu'au cours de toute recherche ayant pour but un diagnostic d'espèce, on s'astreint à observer dans des conditions rigoureusement déterminées et toujours les mêmes réduit, dans une notable mesure, les causes d'erreur qui résultent de la mutabilité des bactéries.

Il n'en est pas moins vrai qu'un essai de diagnostic des espèces bactériennes qui ne tiendrait pas compte de cette variabilité, serait un ouvrage qui ne s'appuierait sur aucun fondement solide et ne fournirait que des indications trompeuses.

Il importait donc d'éviter l'erreur commise par les auteurs qui s'occupèrent de bactériologie systématique à l'époque peu reculée où régnait le dogme de l'immutabilité des espèces. Ces auteurs juxtaposaient, sans aucun effort critique, comme s'il s'agissait invariablement d'espèces distinctes, toutes les bactéries décrites, alors même que l'insuffisance des caractères relevés les rendaient inaptes à la détermination. Or, les seules bactéries qui doivent figurer dans le cadre d'un tableau de détermination sont : 1° celles dont les cultures ont pu être réétudiées d'une manière comparée et 2° celles dont on ne trouve plus d'échantillons dans les laboratoires mais dont les descriptions fournissent tous les éléments de comparaison nécessaires à la révision critique.

Parmi ces bactéries complètement ou suffisamment étudiées il en est qui peuvent être assimilées les unes des autres ; d'autres ne diffèrent entre elles que par un caractère fragile et doivent être considérées comme des variétés facilement réductibles, c'est-à-dire susceptibles de se transformer l'une dans l'autre au cours d'une série de cultures. En effet, ce qui oppose l'espèce et la race, d'une part, à la variété bactérienne, de l'autre, c'est la fixité relative des caractères propres à travers les générations successives.

Mais une grande difficulté subsiste : elle résulte de l'impossibilité où nous sommes, à l'heure actuelle, de fixer les caractères distinctifs nécessaires et suffisants à l'établissement d'une espèce, en d'autres termes, de donner une définition de l'espèce et de la race en bactériologie. Les expressions « espèces très voisines » et « races d'une même espèce » n'ont pas de signification précise ; elles recouvrent les mêmes faits.

Si la variabilité des bactéries est un phénomène général, elle n'apparaît pas au même degré dans toutes les espèces. C'est ainsi, par exemple, que la fixité relative du bact. d'Eberth ou de la bactériidie charbonneuse s'oppose à l'extrême mutualité du vibron cholérique ou du coli.

La plupart des espèces semblent reliées par une chaîne ininterrompue de formes de passage — races atypiques ou espèces secondaires — dérivées par mutation d'une espèce principale originelle. D'autres bactéries, beaucoup moins nombreuses, paraissent constituer au contraire des espèces bien distinctes de leurs voisines, plus nettement individualisées que les précédentes parce que moins sujettes à variation.

En présence de la nécessité d'enfermer dans le cadre d'un tableau synoptique des espèces reliées entre elles par des degrés de parenté si divers, il fallait éviter l'écueil de les mettre toutes sur le même plan, de les juxtaposer sans faire ressortir que des distances très inégales séparent les unes des autres les bactéries qui s'y succèdent.

Aussi avons-nous pensé qu'il était rationnel de réunir en *groupes* certaines bactéries voisines — celles dont on ne peut dire si ce sont des espèces proches parentes ou des races d'une même espèce. Les membres constituants d'un tel groupement, relié entre eux par un certain nombre de caractères communs, s'agencent autour d'une espèce principale dont il pourrait bien dériver par des modifications successives. Le groupe ainsi formé apparaît bien comme un groupe naturel.

En d'autres endroits de ce livre on verra, au contraire, se suivre dans un même tableau de détermination des espèces qui diffèrent foncièrement l'une de l'autre tant par l'importance que par la fixité héréditaire relative des caractères distinctifs. En ne rattachant de telles espèces à aucun groupe nous avons voulu indiquer au lecteur, la distance qui les sépare : de pareilles bactéries ne se trouvent juxtaposées que par le hasard et l'artifice inévitable de toute classification.

Il nous reste à expliquer sur quelles bases nous avons établi les groupes bactériens. L'idéal serait, à coup sûr, de ne réunir en groupe que les bactéries transformables l'une dans l'autre par acclimatement à des milieux divers. (C'est ce qui a été fait, par exemple pour *B. coli* immobile, *B. pneumoniae* et *B. lactis aerogenes*.) Mais une homologation aussi parfaite n'a pu être réalisée, à l'heure actuelle, que pour un petit nombre de microorganismes. Habituellement, la base du groupement sera fournie par la constatation d'un faisceau commun de caractères morphologiques et culturels, de propriétés chimiques et surtout de réactions biologiques (réactions d'immunité, recherche de sensibilisatrices par la méthode de Bordet-Gengou, etc.). Enfin, quand il s'agira de bactéries incapables de fournir un immn-serum expérimental, nous nous contenterons de l'analogie étroite de la morphologie et des cultures jointe à celle des propriétés chimiques.

* *

La détermination de l'espèce ne constitue pas toujours un problème facile ; la solution reste souvent imprécise en dépit des recherches les mieux conduites. Or, un travail tel que celui que nous nous sommes proposé, loin de masquer les difficultés, doit refléter, autant que possible, les incertitudes du diagnostic bactériologique.

Nous signalerons donc, chemin faisant, les cas où la différenciation des espèces comportera des difficultés particulières qui pourront obliger le lecteur à renoncer à la détermination précise et à se contenter d'un diagnostic d'orientation. Dans certains cas, il est impossible, en l'état actuel de nos connaissances, de poursuivre les recherches au-delà du diagnostic du groupe auquel appartient la bactérie étudiée ; il en est ainsi par exemple des *B.* du groupe paratyphosum-enteritidis qui ne peut pas être démembré même à l'aide des réactions biologiques les plus sensibles. Il est permis de s'arrêter à la détermination du groupe lorsque l'espèce étudiée n'est exactement superposable à aucune des bactéries qui constituent le groupe, mais ne se distingue que par des nuances ou par des caractères fragiles. Souvent, en effet, la culture que le lecteur aura en mains sera non pas une bactérie rigoureusement identique à telle espèce classique, mais une variété de celle qui sert à la description originale.

Pour conclure à l'existence d'une espèce nouvelle, il ne suffit pas d'avoir trouvé des caractères distinctifs importants, il faut en avoir vérifié la fixité par une longue série de cultures. Il serait très désirable que l'on renonçât enfin à l'habitude détestable qui consiste à édifier des « espèces nouvelles » fondées sur des particularités fragiles. Bon nombre de ces descriptions de bactéries soi-disant nouvelles — certaines même sont très récentes — ne s'expliquent que par l'absence de tout effort d'identification.

* *

Quelque convaincus que nous soyons de la possibilité de réaliser la détermination méthodique — exception faite pour les cas où la variabilité des espèces se manifeste par des écarts énormes qui rendent l'erreur inévitable — nous espérons n'avoir négligé aucune considération qui soit de nature à mettre en relief les difficultés d'un tel essai et les faiblesses inévitables de toute systématisation bactériologique.

Le lecteur devra donc corriger par une saine interprétation ce qu'a de trop schématique la forme d'un ouvrage de ce genre, alors même que les auteurs se sont efforcés de ne pas sacrifier la vérité à la clarté. Jamais on ne perdra de vue cette notion que les espèces sont reliées entre elles par des formes de passage qui apparaissent comme l'expression actuelle de la mutabilité des caractères morphologiques et culturels ainsi que des propriétés biologiques des bactéries.

DE L'ANAPHYLAXIE ALIMENTAIRE

Et de ses rapports avec l'auto-intoxication alimentaire et l'entérocolite muco-membraneuse

Par le Dr L. BARTOLI

Médecin consultant de Chatel-Guyon.

Chez l'homme, même en bon état de santé, se produit une intoxication continue par les substances alimentaires transformées dans le tube digestif au cours de la digestion normale; c'est l'auto-intoxication alimentaire décrit par Bouchard. En temps ordinaire, l'organisme se défend contre cette intoxication et les effets de cet empoisonnement qui se répète tous les jours sont rapidement annihilés.

Mais si en sens inverse, la quantité des poisons augmente ou si la défense de l'organisme fléchit, les effets de cet empoisonnement se traduisent par des troubles affectant certains organes de l'appareil digestif, principalement l'intestin.

Or, comme le nombre des bactéries dues à la décomposition des matières alimentaires, relativement moins considérable dans le duodénum va en s'accroissant à mesure que l'on s'approche du gros intestin, c'est dans cette partie du tube digestif, principalement dans le cœcum que se présentent le plus souvent les troubles de l'intoxication; c'est là, en effet, qu'est le siège le plus fréquent du début de l'entérocolite d'où souvent l'inflammation se propage à l'appendice.

À l'état normal, toutes les bactéries contenues dans l'intestin n'exercent pas une action nocive sur la digestion intestinale puisqu'un grand nombre de ces bactéries sont indispensables à la transformation des aliments en matières assimilables; les amidons étant transformés en sucres, les graisses étant émulsionnées, les matières azotées dissociées. Mais elles produisent aussi des dérivés de la série grasse aromatique peu nocifs si l'organisme se défend, tels que les phénols, indols, scatols par désagrégation des molécules albuminoïdes, mais aussi des putréfactions plus toxiques comme l'hydrogène sulfuré, produits dont la toxicité diminue à mesure que les aliments sont plus avancés dans leur transformation en matières assimilables, phénomène important, car inversement la résistance à l'infection diminue à mesure que ces résidus alimentaires se rapprochent davantage de l'extrémité du gros intestin, l'estomac et l'intestin grêle produisant, grâce aux glandes situées dans leurs tuniques des ferments neutralisant les toxines, alors que le gros intestin ne présente plus une barrière aussi résistante à ces toxines. Il en résulte alors que plus les matières séjournent dans le tube digestif, plus intense est l'auto-intoxication alimentaire. La constipation favorise donc l'intoxication puisqu'en produisant le dessèchement des matières, leur fragmentation en boules durcies, irritant et altérant la muqueuse de l'intestin, elle devient la cause de l'inflammation de cette muqueuse avec production des mucosités, de pseudo-membranes et de sable intestinal. C'est parce que l'intoxication se fait plus facilement vers l'extrémité de l'intestin que presque toujours le siège de l'entérocolite est dans le gros intestin, exceptionnellement l'extrémité terminale de l'intestin grêle y participe.

Mais l'auto-intoxication alimentaire, l'entérocolite n'ont pas toujours pour cause la constipation. Si pour certains

auteurs (Robin) l'entérocolite est toujours sous la dépendance de l'hypersthénie gastrique avec hyperchlorhydrie, l'acidité du chyme troublant les fonctions intestinales, pour d'autres (Mathieu), toutes les affections stomacales peuvent produire l'entérocolite. Pour Metchnikoff, certains vers (principalement les nématodes) ayant un intestin plein de bactéries sécrétant des poisons détermineraient en mourant dans l'intestin de l'individu, porteur de ces vers des putréfactions internes. — Pour Combe, point n'est besoin de ces parasites pour produire l'infection qui existe d'une façon permanente chez presque tous les sujets. Elle est due aux bactéries, coli-bacille, *bacillus flurorescens*, *proteus vulgaris*, etc., qui, normalement existent chez tous les individus. Pour d'autres (Roger), la cause résiderait dans l'insuffisance hépatique, la bile ayant pour propriété d'empêcher la coagulation du mucus par un ferment coagulant, la mucinose.

Enfin la cause résiderait dans l'insuffisance thyroïdienne (Trémolières) qui produirait des troubles dans la sécrétion de tout le système glandulaire en général, et intestinal en particulier — ou dans une trophonévrose sécrétoire de l'intestin due à des troubles du grand sympathique (Gaston Lyon).

De toutes ces raisons invoquées, aucune n'est la cause unique de l'entérocolite, toute cause produisant une irritation du tube digestif peut être la raison de cette affection.

Si nous mettons à part l'infection microbienne par des aliments avariés (charcuterie, conserves, poissons, crèmes fermentées) ou des aliments toxiques (champignons, certaines variétés de haricots ou de poissons) il existe des cas où les aliments mêmes frais produisent chez certains individus des accidents d'empoisonnement, alors que ces mêmes aliments pris en même temps par d'autres individus ne produisent chez ces derniers aucun trouble.

Il faut, il est vrai, pour ces cas, des conditions personnelles de terrain que l'on ne trouve que chez les neuroarthritiques. C'est le cas des accidents anaphylactiques produits chez certains individus à la suite d'ingestion d'aliments normaux, ces individus, souvent présentant l'apparence d'une bonne santé, sont des dyspeptiques chroniques dont l'état du mauvais fonctionnement du tube digestif ne se traduit que par une langue sale et de la constipation. Cependant les accidents observés après l'absorption de certaines substances alimentaires, présentent une gravité qui n'est pas en rapport avec leur état. Souvent il est vrai, pour lutter contre un état de faiblesse générale très fréquent chez cette catégorie d'individus on a eu recours à la médication arsénicale et n'y aurait-il pas un rapport entre cette médication de plus en plus employée et cet état de moindre résistance du tube digestif? Cette médication n'interviendrait-elle pas dans la fréquence de plus en plus grande de l'entérocolite? N'existe-t-il pas des individus très sensibles à certains médicaments employés d'une façon prolongée produisant peu à peu une viciation de la fonction intestinale. Il existe des exemples d'indivi-

du présentant des phénomènes d'empoisonnement avec des doses même très minimes de composés arsénicaux ; on disait autrefois, idio-synchrisme, aujourd'hui on les reconnaît comme des phénomènes d'anaphylaxie.

Cette anaphylaxie par certains médicaments donnés soit d'une façon trop intensive, soit d'une façon trop prolongée se retrouve avec certains aliments absorbés également en trop grande quantité et à des intervalles très rapprochés.

Qu'est-ce que l'anaphylaxie ? C'est d'après le professeur Richet qui a créé le mot « les propriétés que possèdent certains poisons, d'augmenter au lieu de diminuer la sensibilité de l'organisme à leur action ». En l'espèce, ce sont les substances albuminoïdes qui détermineraient ces accidents chez l'homme.

Il y a anaphylaxie pour un aliment quand cet aliment frais et de bonne qualité, bien supporté par tous et n'ayant produit chez un sujet lors de la première ingestion aucun symptôme toxique provoque tout à coup chez ce même sujet des accidents survenant à chaque nouvel essai et s'aggravant même avec des doses minimes. Ces phénomènes observés depuis très longtemps mais mal interprétés ont été expliqués par le professeur Richet, et les expériences des D^r Lesné et Dreyfus sont venues compléter l'explication de ces faits.

Certains aliments, de préférence à d'autres, produisent des phénomènes anaphylactiques : les crustacés et les mollusques qui renferment des albumoses dont la toxicité augmente après la mort de l'animal ; les albumines du lait et des œufs qui s'altèrent par une conservation plus ou moins longue.

D'autres conditions physiques favorisent l'anaphylaxie : un traumatisme violent de la muqueuse causé par exemple par un purgatif énergique, d'où le danger de donner des purgatifs aux individus atteints d'entérocologie ; la dyspepsie intestinale des entéritiques. Les phénomènes anaphylactiques ne se présentent en effet que quand les actes de la digestion sont viciés soit par l'insuffisance de la sécrétion des ferments digestifs, soit par les fermentations anormales (alcaline dans l'estomac, acide dans l'intestin), soit encore par des troubles de la perméabilité intestinale, secondairement à des altérations épithéliales.

Les substances alimentaires produisant surtout des manifestations anaphylactiques sont : le lait, les œufs avec d'autant plus de facilité qu'ils sont moins cuits, les crustacés, (langoustes, écrevisses) les mollusques (huîtres, moules), les poissons gras (maquereau, thon) et les poissons sans écaille, les fraises, la viande crue. Pour la viande crue, en particulier, les phénomènes d'anaphylaxie sont d'autant plus fréquents, que les individus traités par la suralimentation carnée, tels que les tuberculeux, sont des apestiques ; c'est ce qui explique l'aggravation de leur état par suite d'accidents séériques, au lieu de l'amélioration par la suralimentation. La raison d'être de cette anaphylaxie produite par un aliment pourtant très sain tient à la diminution du fonctionnement des glandes du tube digestif, la pepsine et la pancréatine étant en quantité insuffisante pour produire une transformation complète de la substance alimentaire.

Il est évident que tous les individus ne présentent pas des phénomènes d'anaphylaxie alimentaire. Ce sont, comme nous l'avons dit plus haut, les arthritiques, et les neuro-arthritiques qui sont prédisposés à ces troubles, dyspeptiques constipés qui sont ou deviendront des entéritiques. Ce sont les enfants de même diathèse que l'on suralimente d'une façon exagérée et chez lesquels des

indigestions répétées avec un aliment produisant cette sensibilisation de l'intestin.

Le siège de l'anaphylaxie est pour les albumines toujours le gros intestin, jamais l'estomac ; pour les autres substances alimentaires il en est de même, très rarement les phénomènes se produisent dans l'intestin grêle.

La raison en est que, dans l'estomac et l'intestin grêle, la pepsine, l'acide chlorhydrique, la pancréatine en transformant les albumines empêchent ces phénomènes d'anaphylaxie alors que ces mêmes substances introduites directement par la voie rectale dans la circulation, peuvent au contraire produire ces accidents. Du reste ne sait-on pas que certains médicaments très bien tolérés, quand ils sont ingérés à une dose élevée par la voie stomacale, deviennent toxiques s'ils sont introduits à la même dose dans l'organisme par la voie rectale, le cas de l'adrénaline.

L'anaphylaxie alimentaire se traduit par des symptômes ressemblant beaucoup à une intoxication par des aliments avariés, bien que dans ce dernier cas, les accidents soient moins précoces. Au contraire l'anaphylaxie alimentaire se traduit, presque immédiatement après l'ingestion des aliments incriminés, par de l'urticaire, du prurigo, de l'œdème des lèvres et des paupières, de la migraine, des nausées, des vomissements alimentaires et quelquefois bilieux, avec douleurs abdominales quelquefois très violentes et une crise de diarrhée qui suit immédiatement l'ingestion de la substance nocive. La quantité des urines est diminuée celles-ci sont plus foncées en couleur. La tension artérielle est abaissée.

Tous ces symptômes sont facilement confondus avec ceux des vomissements cycliques de l'enfance qui apparaissent eux aussi brusquement, avec certaines indigestions, avec certaines intoxications par des aliments avariés, mais cependant, dans ces deux derniers cas, les accidents sont plus tardifs ; il en est de même pour le cas de la gastro-entérite grave.

Quand les accidents réapparaissent il n'y a d'autre moyen de faire le diagnostic que de tenter à nouveau l'ingestion de l'aliment supposé nocif, mais avec prudence, par très petites doses pour empêcher une intoxication grave, puisqu'à chaque crise l'individu devient de plus en plus sensible à l'aliment.

On explique la rapidité de l'état anaphylactique produit après l'ingestion des aliments sains incriminés par la transformation des substances albuminoïdes en produits toxiques, ou bien parce que ces substances albuminoïdes n'étant pas modifiées dans le tube digestif par les ferments de la digestion passent dans le sang comme des albumines hétérogènes. Il en résulte une sensibilisation de l'individu qui, à chaque absorption de ces aliments s'anaphylactise de plus en plus, si bien qu'avec des quantités minimes d'aliments surviennent des accidents immédiats et graves.

Si les neuro-arthritiques sont plus sujets à ces phénomènes c'est parce que leurs ferments digestifs sont peu actifs, et si les enfants sont plus prédisposés c'est que chez eux les troubles digestifs sont plus fréquents par suite de la suralimentation ou de la mauvaise alimentation.

C'est ce qui explique que des enfants guéris d'une crise d'entérocologie produite par une indigestion de lait, restent sensibilisés au lait, au point que chaque fois qu'on leur en donne de nouveau, ils sont pris de crises avec vomissements alimentaires, diarrhée fétide répétée, glaireuse et quelquefois sanguinolente ; la diète hydrique seule les guérit, alors que la quantité la plus minime de lait très pur reproduit les mêmes accidents.

D'où l'erreur à éviter : traiter les accidents de l'entérocologie par le lait. D'où cette autre conclusion : pour diminuer

PRODUITS PHYSIOLOGIQUES
A. DE MONTCOURT

49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

TELEPHONE 114
**EXTRAIT
Gastrique
MONCOUR**

Hypopepsie
En sphérulines
dosées à 6 gr. 125
De 4 à 16 sphérulines
par jour.

**EXTRAIT
Hépatique
MONCOUR**

Maladies du Foie
Diabète par anhépatie
En sphérulines
dosées à 30 c/gr.
en doses de 12 gr.
En suppositoires
dosées à 3 gr.
De 4 à 16 sphérulines p. jour
De 1 à 4 suppositoires —

**EXTRAIT
Pancréatique
MONCOUR**

Diabète
par hyperhépatie
En sphérulines
dosées à 20 c/gr
En suppositoires
dosées à 1 gr.
De 2 à 10 sphérulines p. jour
De 1 à 2 suppositoires —

**EXTRAIT
ENTERO-PANCRÉATIQUE
MONCOUR**

Affections intestinales
Troubles
dyspeptiques
En sphérulines
dosées à 25 c/gr.
De 1 à 4 sphérulines
par jour.

**EXTRAIT
Intestinal
MONCOUR**

Constipation
Entérite
muco-membraneuse
En sphérulines
dosées à 30 c/gr.
De 2 à 6 sphérulines
par jour.

**EXTRAIT
de Bile
MONCOUR**

Coliques hépatiques
Lithiase
Tctère par rétention
En sphérulines
dosées à 10 c/gr.
De 2 à 6 sphérulines
par jour

**EXTRAIT
Rénal
MONCOUR**

Insuffisance rénale
Albuminurie
Néphrites, Urémie
En sphérulines
dosées à 15 c/gr.
De 4 à 16 sphérulines
par jour

**CORPS
Thyroïde
MONCOUR**

Myxœdème, Obésité
Arrêt de Croissance
Fibrômes
En bonbons
dosés à 5 c/gr.
En sphérulines
dosées à 35 c/gr.
De 1 à 4 bonbons par jour
De 1 à 6 sphérulines —

**POUDRE
Ovariennne
MONCOUR**

Aménorrhée
Dysménorrhée
Ménopause
Neurasthénie féminine
En sphérulines
dosées à 20 c/gr.
De 1 à 3 sphérulines
par jour

**AUTRES
Préparations
MONCOUR**

Extrait
de Muscle lisse
Extrait
de Muscle strié
Moelle osseuse
Mycardine
Poudre surrénale
Thymus, etc., etc.

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délivrent que sur prescription médicale.

LABORATOIRE
des Pansements
ET
Produits Aspetiques
J. R.

ROUY
93, Rue Lakanal, 93
TOURS

Téléphone : 3-64

**PERFECTYL-
AMPOULES**

- 1° Hg Bibromure
- 2° Hg Cyanure Cocaïne
- 3° Oéo-Antiseptiques
- 4° Gaïacol-Camphré
- 5° Glyco-Strychno-Arsénicales
- 6° Serum Neuro-Physiologique
(Ampoules de 5 centimètres cubes)

TUBERCULOSE - TOUX CHRONIQUE
Bronchite, Catarrhe, etc.

Sirop VÉDIA

Gaïacol synthétique pur

3 à 4 cuillerées à soupe par jour

ACTION RAPIDE ET CERTAINE

TRÈS AGRÉABLE A PRENDRE

Echantillons sur demande

J. COMBEFREYROUX, Pharmacien

134, Avenue Parmentier, Paris

CHOLÉINE

CAPSULES GLUTINISÉES
A L'EXTRAIT INALTÉRABLE DE FIEL DE BŒUF

CAMUS

**MALADIES
DU FOIE
ENTÉRO-COLITE
CONSTIPATION**

De 51:
Pharmacie CAMUS
MOULINS (Allier).

Echantillon et Littérature
sur demande à MM. les Docteurs

TOPIQUES CHAUMEL
à la glycérine solidifiée

GROS : FUMODZE 78, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFFAYETTE, PARIS

BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

PESSAIRES CHAUMEL
ADULTES - SUPPOSITOIRES CHAUMEL
FEMMES - OUVLES CHAUMEL
à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE

BERCK-sur-MER 3 h. de Paris
Ligne du Nord

**TUBERCULOSES CHIRURGICALES DES OS
DES GANGLIONS - DES ARTICULATIONS**

Cottage des Dunes

MAISON DE SANTÉ - SANS DOCTEUR ATTITRÉ
Spécialement organisée pour Malades couchés

100 chambres et appartements avec tout confort
Chauffage Central - Electricité - ASCENSEUR
Clinique - 4 Salles d'opération - Galeries de Cure

REÇOIT ENFANTS NON ACCOMPAGNÉS
ADULTES, 8 à 10 fr. par jour - ENFANTS, 150 fr. par mois.
Pour Brochure franco, écrire au Directeur

Médicaments injectables,
Sérum, Produits stérilisés,
Radium en suspension,

RADIUM DE JABOIN

Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris.
LABORATOIRE PHARM. du RADIUM, 27, Rue de Miromesnil, Paris.

Radio-Digestine,
Radio-Spiriline, Radio-
Santal, Radio-Quinine, et s.
LITTÉRATURE SUR DEMANDE

SPÉCIFIQUE des DIARRHÉES et DYSENTERIES
 Communications à l'Acad. des Sciences et à l'Acad. de Médecine de Paris
 Adopté officiellement par les CONSEILS SUPÉRIEURS de SANTÉ des COLONIES et de la MARINE

Hordénine-Lauth

AMPOULES contenant chacune 0gr. 25 de sel par c. c. **NON TOXIQUE** **BULLES** contenant chacune 0gr. 10 de sel.

**DYSENTERIES des COLONIES, ENTERITES, TYPHOIDES
 DIARRHÉES INFANT., ENTÉROCOLITES, CHOLÉRA
 HYPERCHLORHYDRIES, GASTRO-ENTÉRITES, etc.**

Litt. et Ech. C. PÉPIN, Doot. en Ph^a, 9, R. du 4-Septembre, PARIS.

ELATINE BOÛIN

Extrait liquide concentré
 DE
GEMME de SAPIN
 et Goudron de Norvège

AFFECTIONS des BRONCHES
 MALADIES de la VESSIE et des REINS

Dose MOYENNE: 3 verres à Bordeaux par jour dans la boisson habituelle ou dans du lait chaud

S'emploie également en Fumigations, Pulvérisations et Inhalations.

PRIX: 2'50.

A. FAGARD, Pharmacien de 1^{re} Cl. 23, Av. de La Motte-Piquet, PARIS ET TOUTES PHARMACIES.



MALTASE

Extrait sec de Malt
 ABSOLUMENT PUR

Préparé à froid dans le vide à l'abri de l'air.

Allment-ferment renfermant la totalité de la diastase et des matières solubles de l'orge germée.

6, Rue Guyot, PARIS. — TÉLÉPHONE 513-82.

FANTA

DÉPOT: MAISON BOUX
 54, Rue du Commerce. — TOURS
 Et dans toutes Pharmacies

LEVURINE EXTRACTIVE

En Comprimés: 2 à 9 par jour.

35 fois plus active que la **Levure de Bière**

Ch. COUTURIEUX, 18, Avenue Hoche, PARIS

IODURASE COUTURIEUX

18, Av. Hoche, Paris

(Ioduro-Enzymes) en Capsules kératinisées

Une Capsule renferme 50 centigr. d'IODURE de Potassium

PURGYL

AGIT sans COLIQUES

LE MIEUX TOLÉRÉ par les ENFANTS

Ph^a KEHLY, 74, Rue Rodier, PARIS

Echantillons aux Médecins.

PURGO-LAXATIF DOUX

CHAMPAGNE GEORGE GOULET REIMS

Prix-Courant

	PAR BOUTEILLE
Extra Quality Brut (Goût Anglais)...	9 fr, 50
Extra Quality Dry (Goût Américain)...	9 »
Extra Demi-Sec (Goût Français)...	8 50
Crémant Royal.....	5 »
2/2 Bouteilles 50 centimes en plus	
FRANCO GARE DESTINATRICE	

Agent Général: MAURICE DUCLOS
 8, Rue J.-J. Rousseau. — NANTES

★ ★ ★ Digestion, Foie, Goutte, Gravelle, Diabète, Rhumatismes ★ ★ ★

VALS SOURCE LA FAVORITE

Embouteillage aseptique. Bouteilles et Bouchons stérilisés.

★ ★ ARRÊTE LES DIARRHÉES INFANTILES ★ ★

V I A N T I N E

les chances de réapparition des troubles anaphylactiques, il faut faire prendre le lait très cuit avec une farine; de même que les œufs qui ne seront absorbés que bien cuits et mélangés à d'autres aliments; la viande sera de même absorbée très cuite.

Le traitement préventif de cette prédisposition est de diminuer, ou même, de supprimer l'usage des aliments albuminoïdes dans le cours des gastro-entérites.

En présence des accidents outre le traitement stimulant, contre les phénomènes d'intoxication (injection d'huile camphrée, d'éther, de sérum artificiel) et calmant contre les douleurs (compresses chaudes sur l'abdomen) la première précaution à prendre est de mettre le malade à la diète hydrique.

Mais une fois les accidents immédiats disparus, il faudra, puisque l'anaphylaxie alimentaire dépend en grande partie de l'insuffisance des glandes digestives, donner alternativement de la pepsine, de la pancréatine ou des ferments intestinaux pour faciliter la digestion des matières albuminoïdes.

Mais c'est surtout dans le rétablissement normal des fonctions digestives que réside le véritable traitement. La constipation qui retient les matières, les lésions de la muqueuse intestinale qui permettent la pénétration plus rapide des albumines, non transformées dans la circulation, doivent être traitées par des cures hydro-minérales, C'est l'indication d'une cure associée de Chatel-Guyon d'abord, de Vichy ensuite, à laquelle s'ajoutera la cure du neuro-arthristime: hydrothérapie chaude, avec friction, massage, séjour à la campagne et une alimentation modérée.

TRAITEMENT PRÉVENTIF des coups de soleil.

Par le D^r ETIENNE MALLEIN

Ancien Interne des hôpitaux de Paris

Médecin consultant à Saint-Gervais-les-Bains.

J'ai eu assez souvent l'occasion de traiter des coups de soleil survenus en particulier à la suite de courses en montagne; mais des personnes à la peau sensible m'ont souvent aussi demandé un traitement non pas curatif mais préventif de cet accident désagréable et douloureux. Les moyens préventifs classiquement employés par les ascensionnistes — lanoline, noir de fumée (bouchon brûlé) — sont efficaces mais ne peuvent être employés pour une simple promenade en voiture, pour aller au bord de la mer, en particulier par les dames à cause du caractère inesthétique qu'ils présentent.

La solution de ce problème me fut suggérée il y a peu d'années: une dame vint faire à Saint-Gervais une cure thermale pour un eczéma très irritable. Cette dame, avant de devenir une eczémateuse, avait, pendant plusieurs mois, présenté une susceptibilité extraordinaire de la peau aux rayons solaires, ne pouvant traverser une rue ensoleillée sans avoir à la suite un erythème intense. Il fallait protéger les téguments contre les rayons ultra-violet, auxquels sont attribuables, on le sait, les effets nocifs du

soleil: on connaissait bien des substances arrêtant les rayons ultra-violetes telles que la teinture de curcuma; mais celle-ci est d'une coloration brun acajou! F. Franck remarqua que, parmi les substances incolores, tous les sels de quinine ont la propriété d'arrêter les rayons ultra-violetes: à l'aide de lotions avec une solution de sels de quinine, il put atténuer ces accidents d'erythème solaire et même les empêcher de se reproduire.

Mais la lotion est un moyen peu pratique, même en adjoignant de la glycérine à la solution. En cherchant un moyen plus commode, j'eus l'idée de m'inspirer de la formule de crème suivante due au D^r Darier.

Vaseline.	20 grammes.
Lanoline.	10 —
Eau de laurier cerise.	} à 10 —
Eau de rose	
Eau de fleur d'oranger.	

Cette crème, très adoucissante, contient comme on le voit moitié de son poids d'eau (on sait que l'on peut faire absorber à la lanoline anhydre jusqu'à 5 fois son poids d'eau) cette crème est d'ailleurs excellente pour *trailer* les coups de soleil et calmer la cuisson ardente qu'ils provoquent.

Je modifiai cette formule en remplaçant les eaux diverses par une solution aqueuse de quinine. Après quelques essais je m'arrêtai à la formule suivante: (1)

Vaseline.	20 grammes
Lanoline.	10 —
Solution à 15 0/0 de Bromhydrate de quinine.	30 —

préparer par trituration prolongée en ajoutant la solution peu à peu.

Les résultats me parurent excellents. Pour en juger je demandai à quelques personnes particulièrement sensibles de faire une onction avec cette crème sur les parties découvertes (visage, avant-bras, etc.) en réservant une petite région indemne de crème. Après avoir été exposées au soleil, les parties traitées furent préservées, les autres présentèrent un erythème solaire marqué.

Les dames, en particulier, peuvent très facilement employer cette crème, comme elles emploient la crème Simon, la Floréine, etc., etc. — Elle a même l'avantage de « faire tenir la poudre ».

Pour les très grandes ascensions en montagne, il faut reconnaître que la sudation exagérée entraînant la crème assez rapidement, il faudrait renouveler l'application deux ou trois fois par jour, au cours d'une grande course, il faudra donc mieux employer le traitement classique, lanoline, noir de fumée. — D'ailleurs beaucoup de personnes, surtout des dames, pour leur première ascension, refusent toute mesure préventive, car elles sont très fières au retour de montrer leur coup de soleil. — Cet héroïsme ne dure guère.

Pour les courses moyennes, même au voisinage des glaciers, les promenades ordinaires, promenades en voiture, au bord de la mer, etc., cette crème à la quinine protège presque à coup sûr des effets du soleil sur les peaux les plus sensibles.

(1) Cette formule peut évidemment être modifiée, on peut changer le sel de quinine, augmenter la concentration de la solution, remplacer la lanoline par la diadermine, etc., etc.

LIGUE SANITAIRE FRANÇAISE CONTRE LA MOUCHE ET LE RAT

DISCOURS DE M. LE PROFESSEUR R. BLANCHARD.

Président élu de la Ligue.

Voici le texte du discours prononcé par notre éminent compatriote lors de la séance d'inauguration de la Ligue au Ministère de l'Intérieur.

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESSIEURS,

Je suis très touché du grand honneur que vous me faites en m'appelant à présider votre Ligue. J'accepte cette désignation non comme un titre honorifique, mais comme une fonction qui entraîne beaucoup de travail et beaucoup d'activité. Je m'efforcerai d'accomplir ma tâche autant qu'il sera en mon pouvoir, persuadé que l'œuvre que nous entreprenons en commun est particulièrement utile, puisqu'elle vise le bien général du Pays.

Quand on a quelque peu voyagé à l'étranger, on est frappé de la propreté des villes, de l'heureuse disposition des habitations où peut-être ne sont pas observées les règles classiques de l'architecture mais où l'air et la lumière pénètrent largement, de la bonne humeur et de la santé des habitants. A ce point de vue, les cités américaines nous donnent un remarquable exemple et, faisant un retour sur soi-même, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les conditions de l'existence ne semblent pas être aussi favorables dans certains pays d'Europe.

Pour tout dire d'un seul mot, les habitations sont moins confortables chez nous et surtout les villes sont beaucoup moins propres. Que l'on compare les conditions du voyage ici et là, et nous devons avouer que nos hôtels, où le voyageur est bien forcé de s'arrêter, sont trop souvent d'une affligeante et repoussante malpropreté.

Je sais bien que le Touring-Club de France a rendu à cet égard des services considérables; il a répandu cette idée que la simplicité du mobilier était le meilleur garant de la propreté de l'habitation; il a fait pénétrer jusque dans l'auberge de village, la notion de l'hygiène; il a contribué de la façon la plus puissante au bien-être des voyageurs et des touristes; mais le reste de la population, c'est-à-dire la grande masse de nos compatriotes est demeurée jusqu'à ce jour en dehors de son action bienfaisante. Or, c'est là précisément qu'il convient maintenant de porter la bonne parole et de déverser les lumières de l'hygiène. Le peuple de France, c'est triste à dire, mais nous avons le devoir de le faire, ignore trop les règles élémentaires de la propreté. Son éducation doit être faite à cet égard et la *Ligue Sanitaire Française*, qui vient de se constituer, aura pour but principal de réformer de fâcheuses habitudes qu'il est grand temps de perdre.

Voilà deux ou trois ans, les rues de Paris étaient d'une saleté repoussante, à cause des prospectus sans nombre et de tous formats que le passant insoucieux jetait à terre, à cause des ordures sans nom qui souillaient le sol. Une telle incurie était vraiment odieuse; elle choquait violemment les sentiments intimes de ceux qu'on appelait les honnêtes gens; elle nous faisait de par le monde la plus lamentable réputation; elle allait détourner de nous ce flot de visiteurs étrangers qui avaient pris l'habitude de venir chercher en France, et spécialement à Paris, la vie libre et agréable, les belles manières, l'atmosphère artis-

tique et élégante qui ne se trouve qu'ici. Des indices certains m'ayant révélé ce danger, j'écrivis un article ayant ce titre significatif: *Les immondices de Paris* (1).

Je n'ai pas la prétention de croire que cet article déterminât l'action du Conseil Municipal; il mettait du moins en lumière les différentes questions d'hygiène et de propreté urbaines dont il était temps de s'occuper; il traçait le programme des résolutions à prendre, si bien que, peu de temps après, la question des papiers jonchant le sol, fut résolue comme je l'avais indiqué. Puis vinrent la question des boîtes à ordures et celle des étalages, examinées et décidées dans le sens même que j'avais précisé.

Tout n'est pas fait encore, mon programme est loin d'être accompli; mais à chaque jour suffit sa peine et l'on doit être satisfait déjà des résultats obtenus. Il est incontestable, en effet, que l'état de notre voirie s'est amélioré, que les odieuses ordures, sans avoir totalement disparu, sont plus rares, en un mot que notre ville a retrouvé une partie de sa coquetterie d'antan et qu'il fait meilleur y vivre.

Cet exemple peut servir de réponse aux sceptiques qui ne manqueront pas de dire que la *Ligue Sanitaire Française* est vouée d'avance à l'impuissance ou n'aura du moins qu'une action très restreinte. Il dépend de nous tous que son action soit vaste et efficace: nous voulons faire l'éducation hygiénique du pays tout entier et nous comptons pour cela sur la collaboration de tous. Le titre de *Ligue*, donné à notre association, exprime précisément l'idée que je formule ici. Nous voulons constituer l'armée de l'hygiène et du bien-être, nous voulons partir en guerre contre la maladie et ses causes; en fixant le taux de la cotisation à un chiffre vraiment infime, nous avons voulu encourager toutes les bonnes volontés et admettre dans nos rangs tous ceux qui comprendront notre programme et voudront contribuer à sa mise en pratique.

Il s'agit, ai-je dit, de faire l'éducation du peuple. En bons éducateurs que nous voulons être, et tout en répandant parmi les adultes les notions indispensables, nous aurons surtout en vue d'agir auprès de l'enfance et de la jeunesse, dans l'espoir d'inculquer aux jeunes cerveaux des connaissances et des principes qui devront les guider à travers toute l'existence. Nous comptons donc, d'une façon toute spéciale, sur le concours des instituteurs, et l'accueil qui nous est fait aujourd'hui par le Gouvernement, nous permet d'espérer qu'il nous continuera son bienveillant appui et sa puissante collaboration.

Nous comptons agir au moyen de brochures, d'affiches, de journaux, d'images représentant, de façon très simple, les grands faits qui doivent être connus et médités. Nous agirons aussi au moyen de conférences avec projections; nous aurons des séries de vues pour lanterne magique et pour cinématographe, qui circuleront de ville en ville de village en village, et nous espérons beaucoup en elles.

J'étais à Damas, voilà trois ans: le cinématographe était fréquenté par une foule d'Arabes, qui ne prenaient qu'un plaisir médiocre à ces vues insipides, hélas! trop répandues, qui représentent des cambriolages, des enlèvements, des assassinats; les trépидations épileptiques

1) *Gazette des Hôpitaux*, p. 251 et 269, 14 et 16 février 1911.

La RIZA-BANA avec un minimum de déchet nuisible, fournit aux Vieillards, Convalescents, Débiles, Enfants, la *quantité de chaleur et d'énergie* dont ils ont besoin.

GRILLERINE
A BASE AVOINE GRILLÉE, MALT D'ORGE

Pas de Café ! prescrivez le

MOKALIMENT

85 p. 0/0 de caféine de moins que les cafés de qualité

ALIMENTS COMPLETS Cacaotés et non Cacaotés

RIZA-BANA

A BASE RIZ, ORGE, BANANE

Assimilation parfaite, Digestion facile, Gout délicieux.
Agent récalcificateur et minéralisant de 1^{er} ordre. Élément de suralimentation, valeur triple de la viande.
Tuberculose, Neurasthénie, Convalescence

aux cardiaques, aux nerveux, aux malades, aux hépatiques, aux dyspeptiques
Est à conseiller aux arthritiques, aux goutteux, aux rhumatisants, à tous ceux auxquels vous interdisez le café.

ENVOI GRACIEUX d'UN COFFRET ARTISTIQUE contenant les 3 produits ci-dessus. Sur demande adressée aux Agents généraux (France et Etranger)

BLANCHON Frères, 7, Rue Saint-Lazare, 7 PARIS

MUSCLO-GÉNOL

Du Docteur ORTO

Granulé reconstituant à prendre aux repas.

Dose ADULTES : 2 cuillerées à soupe par jour.

Dose ENFANTS : 2 cuillerées à café par jour.

ELAXURÈNE IMIDOFF

Laxatif - Régime végétal

Dose LAXATIVE : 1/4 ou 1/2 cuillerée à café, avant le repas, ou bien le soir en se couchant dans potage, confiture, ou eau bien sucrée.

DÉTAIL : J. ROY, GRANDE PHARMACIE D'ENTRAIGUES TOURS - 84 bis, Rue d'Entraigues

ET TOUTES PHARMACIES

= SIROP BRAHMA =
SOUVERAIN CONTRE LA TOUX

Menthol - Héroïne - Thiocal - Grindelia - Aconit - Arrête la plus souvent la toux dans les 24 heures

LE MEILLEUR PRODUIT POUR SE DÉFENDRE CONTRE :

Laryngites, Bronchites, Rhumes, Gripes, Catarrhes, Asthme, Coqueluche, Tuberculose

MODE D'EMPLOI. — Adultes : De 4 à 5 cuillerées à soupe par 24 heures, pur, dans de la tisane ou du lait; Enfants au-dessus de 7 ans seulement : 3 à 4 cuillerées à café par 24 heures. — Il importe de laisser entre le moment où l'on prend le sirop et le repas, une heure de distance avant ou 2 heures après.

Prix du Flacon : 3 fr.

Préparateur : **G. COULLOUX**, Pharmacien de Première classe, Ex-Interne des Hôpitaux.
SAINTE-MAURE-de-TOURAINÉ (Indre-et-Loire)

DÉPOT GÉNÉRAL : **PIOT et LEMOINE, 117, Rue Vieille-du-Temple, PARIS**

ÉCHANTILLONS GRATUITS A MM. LES DOCTEURS. — DÉTAIL DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

ADOPTÉ PAR L'ASSISTANCE PUBLIQUE

BIO-LACTYL

Ferment lactique Fournier

INFECTIONS GASTRO-INTESTINALES

ENTERITES glaireuses, calculeuses, muco-membraneuses
DIARRHÉES INFECTIEUSES, APPENDICITES, DERMATOSES

LABOR, FOURNIER FRÈRES, 27, Bd de l'Hôpital, Paris.

d'énergumènes que, fort heureusement, on ne rencontre jamais dans la vie courante, n'avaient manifestement aucun attrait pour ces gens paisibles. Fiction pour fiction, ils ont mieux dans *les Mille et Une Nuits*, et tout cela ne les intéressait guère.

Mais voici que sur l'écran apparaissent des vues représentant la vie dans les eaux, les allées et venues des larves de Libellule, l'attaque du Triton et de l'Épinoche par cette larve carnassière. Aussitôt, l'attention se réveille, les cous se tendent, les yeux s'écarquillent ; à la pose suivante, des conversations animées et des mimiques expressives discutent vivement ce que l'on vient de voir.

Ce spectacle m'a beaucoup frappé. Un peuple qui vibre ainsi, en présence des phénomènes de la nature, n'a pas achevé son rôle dans la marche de l'humanité ; il est capable encore de relèvement social et de perfectionnements basés sur les données de la science. Qui nous fera croire qu'il n'en puisse être de même du peuple de France, et qu'il ne puisse être sensible aux mêmes moyens d'éducation ?

La tâche que nous entreprenons est des plus vastes ; elle comporte des questions multiples que nous n'avons pas la pensée de vouloir résoudre toutes ensemble. Quand à présent, le titre même de notre ligue indique clairement les deux directions où nous comptons nous engager tout d'abord. *La Mouche et le Rat* sont les deux ennemis, en quelque sorte symboliques, qu'il s'agit de combattre et de détruire.

Nous nous préoccupons uniquement d'hygiène ; nous n'avons donc à envisager que secondairement les dégâts que le rat fait éprouver à l'agriculture et au commerce ; c'est comme propagateur de la peste qu'il doit surtout nous intéresser ; mais il est bien évident qu'en protégeant la santé publique, nous agissons également au mieux des intérêts que je viens d'indiquer. Quant à la mouche, elle dissémine les germes de maladies nombreuses, parmi lesquelles je citerai le choléra, la fièvre typhoïde, la diarrhée, la dysenterie, la tuberculose, l'ophtalmie et d'autres encore. Un de mes élèves, le Dr Stéphane Coudray, dans une thèse remarquable, intitulée *la Mouche et l'Hygiène*, a mis en lumière les nombreux méfaits de ce répugnant insecte.

La cause du rat et de la mouche est donc entendue : ils doivent disparaître. Alors que, pour son plaisir et pour son caprice, l'homme détruit si inconsidérablement les espèces animales les plus utiles ou les plus gracieuses, est-il admissible qu'il ne vienne pas à bout de ces deux êtres malfaisants, qui ne jouent évidemment aucun rôle utile dans l'harmonie de la nature ? Je vois d'ici les plaisanteries qui vont nous accueillir ; en ce beau pays de France, où l'on tourne si aisément en ridicule les entreprises les plus raisonnables, il sera facile de caricaturer, et même de faire paraître dans les revues des petits théâtres, ceux qui partent en guerre contre la mouche et le rat. Qu'importe ! C'est une façon de notoriété qui ne nous déplaît pas, puisqu'elle répand dans les masses, la notion de notre existence et de l'œuvre utile que nous entreprenons.

Il est temps, d'ailleurs, de se mettre à la tâche. C'est à Paris, par l'initiative d'un journal très répandu, que fut posée par la première fois devant l'opinion publique la question de la destruction de la mouche. Un concours était ouvert entre toutes les compétences pour arriver à la détermination des moyens les plus efficaces de lutter victorieusement contre ce malfaisant insecte. L'opinion publique s'intéressa vivement à cette croisade d'un nouveau genre, puis finit par l'oublier, et la mouche continue de prospérer et de répandre les maladies dont elle est la

propagatrice habituelle. Comme tant d'autres fois, nous avons eu l'idée, nous avons été les initiateurs, puis nous sommes bientôt retombés dans notre indifférence incurable.

Cependant, l'idée était semée ; elle devait germer et bientôt porter des fruits. En Danemark, Fibiger, C. O. Jensen, et d'autres savants distingués, montrèrent l'extrême importance de la question du rat ; Mr. Zuschlag publia un livre sur ce même sujet ; puis en 1908, ce fut le vote d'une loi tendant à l'extermination de ce rongeur, et fut fondée l'*Association Internationale pour la Destruction Rationnelle des Rats*. En Angleterre, s'est constituée une *Société pour la Destruction de la Vermine*, en prenant ce dernier mot dans le sens d'animaux nuisible à l'économie sociale et domestique, aussi bien qu'à la santé publique. Aux États-Unis se sont organisés des *Ligues contre les mouches*.

Ces diverses modalités de la lutte contre les rongeurs, insectes et autres animaux vecteurs de maladies infectieuses sont partout en pleine activité et rendent d'émouvants services. La voie nous est d'autant mieux ouverte que c'est nous-mêmes qui l'avons tracée : nous nous y sommes laissés devancer.

Pour nous mettre au niveau des entreprises réalisées déjà chez d'autres peuples, il nous faut donc agir énergiquement et faire un pressant appel à la population tout entière. Notre programme, brièvement exposé ci-dessus, ne pourra atteindre sa complète expansion que si notre ligue reçoit de très nombreuses adhésions. Tous, sans exception, sont intéressés à notre succès ; tous pourront disposer en notre faveur d'une cotisation annuelle de 5 francs. A cette seule condition, le succès est certain et nous comptons qu'il viendra couronner nos efforts. (*Applaudissements prolongés.*)

CROQUIS BEAUCERONS

LE RATELIER

La casquette rabattue sur les yeux, voilé dans son cache-nez comme un musulman, un homme pénétra dans mon cabinet « entre chien et loup », c'est-à-dire à une heure où croyant ma journée terminée, j'aurais fait volontiers bon marché de l'argent des clients.

Debout, cet homme dont j'apercevais à peine les yeux, me regardait figé, sans un mot, sans un geste :

— Veuillez vous asseoir, lui dis-je aimablement, et me confier l'objet de votre visite ?

L'inconnu ne prit pas le siège que je lui tendais, mais lentement, posément, se mit à défaire son cache-nez. On eut dit une momie en rupture de sarcophage, déroulant ses bandelettes.

— Gute ! m'écriai-je, dès qu'il eût découvert son visage... en voilà des airs de conspirateur !

— Chut ! monsieur, m'intima-t-il, jetant vers la porte un regard inquiet... personne peut m'entendre au moins ?

— Rassure-toi, mon brave Gute ! ici les murs n'ont point d'oreilles et mon confessionnal est placé de telle sorte que les plus gros secrets y restent enfouis comme dans une tombe...

— Alors monsieur... voici !... Hem... Hem...

— Voici quoi ?... parle donc ! j'en ai bien entendu d'autres va !...

LES ÉNERGÈTES VÉGÉTAUX
SUCS PURS de PLANTES FRAICHES Chimiq' & Physiologiqem' titrés

VALÉRIANE BYLA

SUCS de SAUGE · DIGITALE · GENET · MUGUET · GOLCHIOUE.

Chaque Flacon 3.50. LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE A GENTILLY (Seine)

TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE ET DE TOUS LES ÉTATS CONSOMPTIFS

SUC PUR INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE

ASSOCIÉ A LA CATALASE & AUX OXYDASES OXYHÉMOGLOBINIQUES

MUSCULOSINE BYLA

LE FLACON ENTIER 8 FRANCS

LE DEMI FLACON 4^{fr} 50

DOSE MOYENNE
 4 CUILLERÉES A BOUCHE PAR JOUR POUR LES ADULTES
 4 CUILLERÉES A DESSERT POUR LES ENFANTS

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID

ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS

LES ÉTABLISSEMENTS BYLA GENTILLY (Seine)

OBÉSITÉ, MYXŒDÈME, HEPATISME, BOITRE, etc.

Tablettes DE Catillon
à 0^{gr} 25 de corps

THYROÏDE

Titré, Stérilisé, bien toléré, Efficacité certaine.
iodo-THYROÏDINE
 Principe iodé, mêmes usages.
 FL. 3 fr. — PARIS, 3, Boul' St-Martin.

Adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine.

POUDRE DE PEPTONE CATILLON

Produit supérieur, pur, agréable au goût, on ne peut plus nutritif, 10 fois son poids de viande assimilable.
 Aliment des malades qui ne peuvent digérer.

VIN DE PEPTONE CATILLON

Viande assimilable et Glycérophosphates.
Rétablit les Forces, l'Appétit, les Digestions
 3, Boul' St-Martin, PARIS 1900 MÉDAILLE D'OR

Granules de Catillon
 A 1 MILLIGR. D'EXTRAIT TITRÉ DE

STROPHANTUS

2 à 4 par jour produisent une diurèse rapide relèvent le cœur affaibli, dissipent
ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES
 Usage continu sans inconvénient ni intolérance.
 Exiger la Signature CATILLON, Prix de l'Académie.
 MÉDAILLE D'OR, 1900, Paris, 3, Boul' St-Martin.

VIN DE LAVOIX (Beef-Lavoix)
 à base de

Viande, Quinquina, Phosphate de Chaux

Contre : Anémie, Chlorose, Rachitisme, Dyspepsie, Gastralgie, Maladies des Os, l'épuisement, et dans toutes les Convalescences ; régénère le sang, procure appétit, force et santé.

Dépôt Général : 5, AVENUE VICTORIA, PARIS
 Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Tous les Médecins prescrivent

1^o EAUME ANALGESIQUE BENGUÉ
 (Menthol, Salicylate de Méthyle) pour Calmer immédiatement les Douleurs rhumatismales, névralgiques.
 PRIX : 2 francs le Tube.

2^o BENGUÉ 47, Rue Blanche, PARIS

ANESTHÉSIE LOCALE
CHLORÉTHYLE BENGUÉ
 Flac. verre. — Flac. métal, ANESTILE BENGUÉ ANESTILE JET VARIABLE ANESTILE AUTOMATIQUE etc.
 Prospectus sur demande.

Adresse Télégraphique : Chloréthyle, Paris.

Tous les Médecins prescrivent

les DRAGÉES BENGUÉ au MENTHOL, Borate de Soude, Cocaïne
 Comme le MEILLEUR SPÉCIFIQUE DES Affections de la Gorge.
 PRIX : 2 francs la Boîte.

LABORATOIRE DE

Bactériologie et d'Urologie DE TOURS

D^r BOUREAU A TOURS

Urines, dosages, études microscopiques 20 fr. et 40 fr.
 Crachats et recherches diverses 40 fr.

BENZOLACTOL

GRANULÉ
 Perox. Magnésium (Syn: Hôpogan), Benz. Naphtol, Salol, etc.
 Le Meilleur Antiseptique dans toutes les Infections du TUBE DIGESTIF
 (2 à 6 cuillerées à café par 24 heures)
 BONANTILLONS ET LITTÉRATURE!
 Laboratoires du BENZOLACTOL, 26, Rue de Sévigné, PARIS

PROSTHÉNASE GALBRUN

SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
 Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION

ANÉMIE - CHLOROSE - DÉBILITÉ - CONVALESCENCE

DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes

Banquillone et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 14, Rue Oberkampf, PARIS

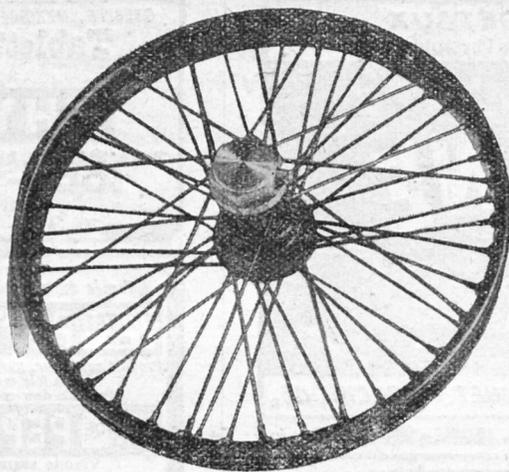
ROUES
Amovibles Métalliques
Simples et jumelles

J. MADRE

Constructeur breveté

18, rue d'Allemagne, PARIS

Téléph. : 409-50



CATALOGUE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

LES
PILULES ANTINÉVRALGIQUES

du **D^r CRONIER**

Ttes Phies

La Boîte : 3 francs.
Envoi franco cont. mandat-poste.

DÉPOT GÉNÉRAL :
75, Rue de La Boétie, Paris.

Toutes les
Préviennent
Soulagent
Guérissent
Névralgies
Névr. Dentaires
Douleurs périod.
des Dames.

ÉCHANTILLON GRATUIT

“ **SIRODION** ”

Sirop composé contre

GRIPPE -- TOUX -- ASTHME -- COQUELUCHE

Docteur!!!

Sans Opium, sans Bromoforme, sans Créosote ni dérivés.

Avec un produit MÉDICAL

Voulez-vous sans accidents secondaires à tous les âges (à partir d'un an) et dans tous les cas obtenir des résultats rapides???

Essayez

et

Si satisfait

Prescrivez :

le “ **Sirôdion** ”

de L. Martin, pharmacien, rue de Paris, 228
à MONTREUIL (Seine)

Prix réglementé au public : 3 fr. 60
Prix médical : 1 fr. 80

ENFANTS : Deux cuillerées à café par 24 heures et par année d'âge, entières ou divisées.

ADULTES : Trois à six cuillerées à soupe par 24 heures.

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHÉOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES .

SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales
Albuminurie, Hydropisie

S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale
Anémie, Convalescences.

S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie
Maladies infectieuses

S. LITHINÉE { Présclérose.Arterio-sclérose
Goutte,Rhumatisme.

La **SANTHÉOSE** ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr.- Dose : 1 à 4 par jour.

PRIX : 5 Fr.

Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS



USAGE ENFANTS
DES DOCTEURS

SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX

NÉO-LAXATIF
CHAPOTOT

Echant. : 56, Boul^d Ornano, PARIS

MASTICATOIRE FERLYS

A LA PEPSINE

Seule façon efficace de prescrire la pepsine.

Excite le réflexe gustatif aboli par l'état saburral de la plupart des dyspeptiques.

Augmente la sécrétion salivaire qui active la sécrétion gastrique.

Développe le pouvoir protéolytique du Suc gastrique par l'apport du ferment actif nécessaire.

Employé avec succès dans les cas de : *Dyspepsie, Hyperchlorhydrie, Dilatation, Entérite, Sécheresse de la Bouche chez les Diabétiques.*

Indispensable aux personnes obligées de manger très vite.
Utile pour se déshabituer de l'usage du tabac.

Nécessaire aux *Coureurs, Bicyclistes, Hommes de Sport*, pour obtenir la fraîcheur de la bouche en conservant une sécrétion constante de la salive.

Soc. de Thérapeutique de Paris (Séance du 13 avril 1910).

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLON
Laboratoires **H. FERRÉ, BLOTTIÈRE & C^{ie}**
28, Rue Richelieu, Paris.

Je disais cela à tout hasard, sachant par expérience ce que présagent ces consultations crépusculaires.

— Veux-tu — ajoutai-je paternellement — que nous fassions comme à confesse ?

— ???

— C'est entendu !... je fais le curé .. tu es le pénitent... et tu n'auras à répondre à mes questions que par oui ou non... c'est simple ?... je commence et je vais droit au but !... Gute, sois francs ?... tu as..., la ch..., ?

— Ah ça ! jamais ! mossieu !... j'veous d'mande bien pardon, l'pharmacien y m'a dit qu'c'était un achauffement !...

— Oh ! alors, s'il ne s'agit que d'un petit échauffement le péché est tout au plus véniel — je prenais mon rôle au sérieux — Mais comment diable cela t'est-il arrivé ?... J'avais malgré moi posé cette question indiscreète.

— Comment qu'ça m'est arrivé... dame j'viens justement pour le savoir ; j'ai eun'idée j'vas vous la dire... car enfin j'suis marié et faudrait pas vous émaginer des choses...

— Au fait ! Gute !

— Et d'abord ! mossieu — commença-t-il à voix basse en se rapprochant de moi — el'cuiv' c'est ben mauvais c'pas ?...

— Le cuivre !... comment cela ?

— Oui enfin !... j'veux dire que l'cuiv' c'est ben mal-sain ?... c'est poison quoi ?

— Evidemment le cuivre...

— Ah j'savais ben !... et pis tout l'monde sait ben aussi que Dule, l'an dernier, il a attrappé un phlegmon pour s'êt'piqué l'doigt à l'ardillon de sa bouc 'ed' ceinture qu'atait en cuiv'...

— ???

— Ben moué, mossieu, c'est pareil !... Vous savez ben qu'on est pas riches ?... ma femme sus vos conseils à s'êt fait poser un râtelier... Ben sûr qu'au prix que j'l'ons payé, l'dentiste y a pas mis un palais en or... j'ai même ben peur qu'y nous ait foutu d'la camelotte en cuiv'... et damé le cuiv' c'est ben vénimeux pas vrai ?

— ???!!!

LE MÉDECIN DE CANBROUSSE.

ASSOCIATION DES MÉDECINS D'INDRE-ET-LOIRE

Assemblée générale du 30 mai 1914.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Boureau.

Sont présents : M. Caillet, Stecewicz, vice-présidents ; M. Cosse, trésorier ; MM. Robert, Binet, Barré père, Barré fils, Tillaye, Marnay, Faulong, Chenouard, Clamonse, Gibotteau, Héron, Julien.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance M. le Président donne lecture du rapport annuel.

Il adresse aux membres décédés pendant l'année 1913 et 1914, MM. Ledouble et Schoofs le dernier et sympathique souvenir de l'Association.

Il annonce à l'Assemblée qu'un arrêt du Conseil d'Etat a rejeté la requête de l'Association tendant à faire attribuer aux membres titulaires d'un livret de retraite individuel, la subvention de l'Etat donnée aux Sociétés de secours mutuels approuvées.

Les avantages de ce mode de constitution de retraites sont tels qu'il y a lieu d'étudier la question de savoir si l'Association ne doit pas modifier ses statuts suivant les indications contenues dans l'arrêt du Conseil d'Etat, de façon à faire bénéficier ses membres de la subvention.

Après un échange de vues et une discussion sommaire, l'Assemblée consultée décide de charger la commission administrative d'étudier la question.

Un rapport sera envoyé à chacun des membres de l'Association qui adresseront ensuite leurs observations motivées.

Enfin une assemblée générale discutera la question et la tranchera par un vote définitif.

M. le Dr Cosse, trésorier, donne lecture du rapport financier pour l'exercice 1913.

Sur la proposition de la Commission administrative, une somme totale de 1.110 francs est votée comme fonds de secours pour divers confrères et veuves d'anciens membres.

Sur la proposition de la Commission, l'allocation annuelle de 1914 pour les membres ayant dépassé 60 ans est fixée à 200 francs.

L'admission de M. Crosse de Villieloin, proposée par la commission est votée à l'unanimité.

Sont nommés : membre de la Commission administrative en remplacement de M. Gaudeau de La Haye-Des-cartes décédé, M. Marnay, de Loches ; contrôleur des finances, M. Bodin, président honoraire et M. Joire de Sainte-Radégonde.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Rapport du président

MESSIEURS,

Je vous demanderai en ouvrant cette séance, de rendre un dernier hommage aux membres de notre Société disparus dans le cours de cette année.

Le Dr Ledouble et le Dr Schoofs faisaient partie de notre Association depuis longtemps, ils étaient de cette génération qui a vu 1870 et ils comptaient parmi ceux qui ont rempli tout leur devoir en cette année terrible.

Ils avaient adopté à la fin de leurs années médicales deux voies différentes. L'un d'eux le Dr Ledouble avait consacré sa vie aux travaux de cabinet et avait acquis un nom connu dans les milieux scientifiques.

Le Dr Schoofs s'était adonné à la pratique de notre art. Une clientèle nombreuse avait mis sa confiance dans son activité et son dévouement inlassables.

Nous honorerons en eux deux exemples de ces vies de labeur qu'exige la médecine et nous leurs adresserons le dernier et sympathique souvenir de notre Association.

Ces vides sont comblés par les jeunes, de sorte que nous comptons actuellement 92 membres. La sélection qu'opère nos conditions d'admission ne permettra jamais à notre Société de comprendre la totalité des médecins d'Indre-et-Loire. Néanmoins actuellement un certain nombre de jeunes confrères pourraient se joindre à nous. Nos portes leurs sont ouvertes. Nous les invitons à venir au nom de l'esprit de solidarité confraternelle qui se respire parmi nous.

L'année 1913 a vu se terminer le conflit qui s'était élevé entre le Ministère du travail et nous.

Vous vous rappelez que l'Administration centrale en mai 1910, nous avait refusé la subvention qu'elle nous avait jusqu'alors versée sur les livrets individuels de retraite de nos membres et à laquelle nous donnait droit notre titre de Société approuvée.

Ce refus que ne motivait aucune infraction à la loi de 1898 qui nous régit, nous parut illégal et nous décidâmes d'intenter une action en recours au Conseil d'État.

La procédure suivit son cours pendant 3 ans et le 14 décembre dernier l'arrêt suivant vient d'être rendu :

**ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT (contentieux)
14 novembre 1914.**

Le Conseil d'État statuant au contentieux.

Vu la requête sommaire et le mémoire ampliatif présentés pour la Société de Secours mutuels dite l'Association des Médecins d'Indre-et-Loire... Tendante à ce qu'il plaise au Conseil annuler une décision, notifiée par lettre préfectorale en date du 24 décembre 1910, par laquelle le Ministre du Travail a refusé de subventionner ladite société en raison des versements opérés en 1909 sur les livrets individuels de ses membres.

Oùï : M. Favareille, Maître des Requêtes, en son rapport ;

Oùï : Me Mihura, Avocat de l'Association des médecins d'Indre-et-Loire, en ses observations ;

Oùï : M. Chardenet, Maître des requêtes, Commissaire du Gouvernement, en ses conclusions ;

Considérant qu'aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 1^{er} avril 1898, les sociétés de secours mutuels sont des associations de prévoyance qui se proposent d'atteindre entre autres buts énumérés audit article, celui de constituer à leurs membres des pensions de retraite ; qu'en conséquence et aux termes de l'article 5 de la même loi, les sociétés déterminent le mode de constitution des retraites pour lesquelles il n'a pas été pris d'engagement ferme et dont l'importance est subordonnée aux ressources de la Société, l'organisation des retraites garanties et spécialement la fixation de leur quotité et de l'âge de l'entrée en jouissance et les prélèvements à opérer sur les cotisations pour le service spécial des retraites ;

Considérant que la Société requérante se borne à prendre pour ceux de ses membres qui le désirent un livret individuel à la Caisse nationale des Retraites, et qu'ensuite ces derniers restent libres d'y effectuer ou non des versements annuels et d'en varier à leur gré le montant ;

Considérant que dans ces conditions, elle ne saurait être réputée avoir organisé un service de retraites en percevant des cotisations dans les conditions prévues aux articles 1 et 24 de la loi du 1^{er} avril 1898 ; qu'elle ne peut dès lors soutenir, que c'est à tort que le Ministre du Travail a refusé de lui allouer en raison des versements opérés en 1909 par quelques-uns de ses membres sur leurs livrets individuels, les subventions prévues à l'article 24 de ladite loi ; qu'ainsi elle n'est pas fondée à demander l'annulation de la décision attaquée,

DÉCIDE :

La requête susvisée de la Société de Secours mutuels, dite l'Association des médecins d'Indre-et-Loire, est rejetée.

Une lettre de notre avocat, M. Mihura, corrige heureusement le laconisme de cet arrêt et permet de saisir les motifs invoqués par le Conseil d'État pour nous condamner.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je m'empresse de vous annoncer que notre affaire est enfin venue à l'audience, mais malheureusement par arrêt en date de ce jour le Conseil d'État vient de rejeter notre requête.

Nous avions contre nous le rapporteur et le commissaire du Gouvernement et quoique j'aie dit, quoique j'aie fait je n'ai pu triompher de l'accord de ces deux magistrats. Dès que j'aurai le texte de notre malheureux arrêt j'aurai soin de vous le faire parvenir.

Nous succombons par ce que le Conseil d'État a estimé que notre Société n'aurait pas organisé un service de retraites, qu'elle ne serait qu'un intermédiaire entre vos membres et la Caisse nationale des retraites. La Société se borne à prendre, disait le commissaire du Gouvernement, un livret individuel à la Caisse nationale pour ceux de ses membres qui le désirent, et puis ensuite, ces membres peuvent faire de leur caisse ce que bon leur semble, libres d'y effectuer ou non des versements annuels.

Certes, le Conseil d'État reconnaît qu'une telle organisation est légale, est dès lors l'approbation des statuts s'imposait puisqu'on n'y relevait rien de contraire à la loi, mais l'allocation des subventions ne lui paraît pouvoir être accordée que lorsqu'il y a versement de cotisations annuelles et obligatoires, dont le recouvrement puisse être poursuivi par la Société contre ses sociétaires, en un mot il faut que la Société ait organisé un service de retraite, autrement ses membres, auxquels elle délivre un livret, qu'elle a pris pour eux à la Caisse nationale, sont en réalité des déposants ordinaires. Elle peut évidemment remplir également ce rôle vis-à-vis de ses sociétaires, mais ceux-ci ne sauraient dans ces conditions, bénéficier des subventions à l'article 24 de la loi de 1898.

Voilà, M. le Président, en résumé, la thèse du Conseil d'État en attendant la réception du texte de sa décision.

Veillez agréer, M. le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Jules MIHURA.

En résumé le Conseil d'État reproche à notre Caisse de retraites deux vices de forme — 1^o Les cotisations ne sont pas obligatoires — 2^o Elles ne sont pas annuelles.

Nous n'avons pas violé la loi, on le reconnaît — L'arrêt porterait dans ses attendus le texte de l'article transgressé — mais on nous refuse le bénéfice de la loi accordé aux autres Sociétés par ce que nous n'avons pas introduit dans le mécanisme de notre retraite deux obligations, qui cependant ne sont nullement contenues dans le texte de la loi.

Cet arrêt sans appel qui constitue un jugement d'impresions personnelles, sans raisons légales, aura pour nous et nos autres collègues de la mutualité, le mérite tout au moins d'indiquer dans quelles conditions peut fonctionner une retraite subventionnée.

C'est déjà un résultat conquis, car si vous voulez bien vous le rappeler, c'est avec le plus complet insuccès que nous avons demandé au Ministère, de nous dire dans quelles conditions nous pourrions organiser un service de retraite par livret individuel.

Nous avons offert de modifier nos statuts, nous nous mettions à la disposition de l'administration ; malgré cette bonne volonté on ne pouvait nous répondre.

Le jugement du Conseil d'État éclaire la question et pose pour notre Association nettement ce problème.

Devons-nous, en dehors de l'allocation annuelle versée à nos sociétaires ayant dépassé 60 ans, organiser une retraite par des versements annuels et obligatoires pour tous nos membres ?

Nous avons regretté que dès le début en 1904, beaucoup de nos collègues n'aient pas compris l'importance et la valeur de la retraite par livret individuel mise en lumière par notre trésorier le D^r Cosse dans le rapport de la Commission d'études de la création d'une caisse de retraites.

Sur 83 membres 23 seulement mirent à profit en demandant un livret, les avantages signalés. Est-ce qu'il y aurait parmi nous plus de cigales que de fourmis ?

Et cependant même *non subventionné*, le livret individuel est certainement de beaucoup le meilleur moyen d'assurer ses vieux jours.

Il arrive à donner pour un ménage une retraite de 2.400 par versements facultatifs, qui peuvent être suspendus ou repris à volonté.

Il capitalise à un taux plus élevé que toutes les compagnies d'assurances.

Il permet à tous moments de modifier l'avenir des capitaux versés, en permettant de les réserver aux héritiers ou de les aliéner pour augmenter la rente.

Il n'est pas une compagnie d'assurance ou de capitalisation qui assure de tels avantages. Chez elles, les défaillances se traduisent par des pertes sensibles ou l'annulation des contrats. Leur taux de capitalisation est beaucoup moins élevé, vous pourriez vous en rendre compte dans les calculs que j'ai publiés dans le rapport de notre Association pour 1909.

Si le livret est en plus *subventionné* par l'intermédiaire d'une association comme la nôtre, ces avantages deviennent très importants parce que la subvention s'élève à 25 0/0 de la cotisation versée, et que, malgré elle il est toujours loisible au secrétaire d'augmenter sa retraite par un versement non subventionné jusqu'à concurrence de 500 francs par an.

Devons-nous faire profiter tous nos membres de cet avantage en organisant au service de retraites conforme aux décisions du Conseil d'Etat ?

C'est à l'Association de se prononcer. On ne peut résoudre la question d'emblée, car plusieurs combinaisons sont possibles.

Le bureau ou une commission peuvent étudier la question et vous présenter un rapport.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à donner la parole à notre trésorier qui vous exposera votre situation financière. Elle est comme vous le verrez très prospère, assurée contre tous les aléas par un capital qui s'élèvera à la fin de cet exercice à 100.000 francs.

Je vous souhaite une santé aussi solide et de vieux jours exempts d'infortunes.

Rapport financier du trésorier sur l'année 1913.

I. RECETTES.

1. Droits d'entrée.	» »
6 membres participants à 52 francs.	72 »
2. Cotisations	» »
a. 5 membres honoraires à 25 francs	60 »
b. 2 membres participants ayant racheté la moitié de leur cotisation 2×12	24 »
c. 84 membres participants à 24 francs	2.016 »
3. Intérêt du capital placé.	4.324 50
TOTAL.	6.496 50

II. DÉPENSES.

1. Allocations de secours accordées à deux confrères et à deux veuves.	1.330 »
2. Indemnité maladie à 1 confrère	130 »
3. Allocation d'âge à 12 confrères.	2.178 »
4. Frais de gestion ; Correspondance. Recouvrement Imprimés, loyer, etc.	290 75
TOTAL.	3.928 75

Bilan de l'année 1913.

RECETTES.	6.496 50
DÉPENSES.	3.928 75
Excédent de recettes	2.567 75
Avoir au 1 ^{er} janvier 1913.	96.129 »
Avoir au 31 décembre 1913.	98.696 75

Allocations de droit

L'allocation d'âge maxima attribuée de droit aux membres qui remplissent les conditions fixées par l'article 27 des statuts, s'élèvera au chiffre de 200 francs.

MM. Barré.
Bodin.
Brigault.
Chaumier.
Deniau.
Durand.
Guérard.
Héron.
Joire.
Maguin.
Mattrais.
Salutrynski.
L. Thomas.

recevront une allocation proportionnelle à leur âge d'entrée dans l'Association.

Allocations de secours

Sur les propositions de la Commission administrative, l'assemblée générale a voté diverses allocations de secours s'élevant à la somme totale de 1.110 francs.

..

Les cotisations sont payables chez le D^r Cosse, trésorier.

La dernière limite de versement est la date de l'Assemblée générale.

A cette réunion, le Trésorier apportera les quittances et recevra les sommes qu'elles comportent.

A partir de cette date, elles seront recouvrées à domicile, aux frais du sociétaire.

Conditions nécessaires pour faire partie de l'Association

- 1° Etre Français, ou naturalisé Français ;
- 2° N'être pas âgé de plus de quarante ans ;
- 3° Etre présenté par deux membres de la Société ;
- 4° Fournir son acte de naissance sur papier libre et signer une déclaration attestant qu'on n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité pouvant empêcher d'exercer la médecine ;

En outre, le candidat doit justifier de deux ans de résidence en qualité de médecin dans le département d'Indre-et-Loire.

Sa demande d'admission doit être signée de deux parrains faisant partie de l'Association depuis cinq ans au moins.

(Les membres du Bureau ne peuvent être parrains.)

Elle est adressée au Président. — La Commission administrative désigne un membre enquêteur. — Sur le rapport de ce dernier, elle conclut à l'admission ou au refus.

L'Assemblée générale statue sur les admissions proposées par la Commission administrative.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX

NEUROSINE

PRUNIER

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

FOLK-LORE DE LA TOURAINE

NOUVELLE CONTRIBUTION

(Région de Loches)

Par Jacques ROUGÉ

TRADITIONS POPULAIRES

(Suite et fin).

LES SOBRIQUETS ANCIENS

Drignou ; Catrou ; Emérillon ; Bégu.

ONOMATOPÉES TRADITIONNELLES

La machine à battre de la Société coopérative de battage de Vou se nomme : *La Baronne*.

La machine à battre de la Société de Bournan se nomme. « La Millionnaire ».

Un lit « qui est comme un p'tit cémétié » est un lit dont la literie basse ne dépasse pas l'encadrement, ce qui la fait, vaguement ressembler à un entourage campagnard de tombe.

Le petit Jésus (le bon Dieu ; Jésus crucifié) se nomme Henri parce qu'il y a ce nom sur sa croix (1).

LES EMPREINTES TRADITIONNELLES

Dans l'une des grottes de Marmoutier, il y a des rainures et des crevasses (surtout) dénommées *les griffes du diable*. (2)

Sur la route de Sepmes à la Celle-Saint-Avant, à gauche, près d'une ferme dite « Le Ménil », il y aurait, suivant une *tradition populaire*, une empreinte « représentant » un sabot ; ce serait le *sabot de Gargantua* ; la pierre qui le supporte serait le *patin de Gargantua*. (3)

OCCULTISME CAMPAGNARD

Les principaux *grimoires anciens* que certains campagnards achètent parfois sont :

1° *Le Véritable Dragon Rouge* (4) suivi de la *Poule noire* (5) et des *Secrets de la reine Cléopâtre* (6).

2° *Le Trésor du vieillard des Pyramides* (7) suivi de *La Merveilleuse Chouette noire* (8).

(1) Dire recueilli à Ligueil en 1913.

Cette appellation populaire vient de la traduction également populaire de INRI, inscription signifiant : *Jesus Nazarenus rex Judeorum*. Cette inscription avait été placée par ordre de Pilatus sur la croix de Jésus.

(2) Recueilli oralement à Marmoutier en 1913.

(3) Documents oraux recueillis à Giran (Indre-et-Loire) le 30 novembre 1913.

(4) *Le Dragon Rouge* permet de commander tous les esprits et d'évoquer les morts.

(5) *La Poule Noire* jouit d'une certaine célébrité dans le peuple des campagnards du Lochois. En parler *lourangeau*, avoir *la poule nouërre* signifie être riche ; avoir *la poule grise* c'est être aisé ; posséder *la poule jaune* c'est sortir de la misère ; tenir *la poule blanche* c'est être pauvre.

« *La Poule Nouërre* fera trouver tous les trésors avec l'aide de « C'Môsieu » (c. à d. du Diable.) Dans une région du Lochois en janvier 1914, certaines personnes essayèrent, à l'aide des secrets des livres de magie d'opérer avec la *poule nouërre*. Ces initiés se rendirent à un « carroué » renommé depuis des siècles comme un lieu consacré aux esprits et *propice aux sortilèges*. Là, les « occultistes » campagnards se rendirent avec une *poule nouërre* à minuit. Mais la poule ne chanta pas, car au lieu de la nourrir préalablement avec quatre *cœurs de belettes* la poule n'avait pu manger qu'un *seul cœur*. Et C'Môsieu n'apporta point su l'carroué les jauneaux demandés ».

(6) *Les secrets de la reine Cléopâtre* peuvent rendre invisible.

(7) *Le Trésor du Vieillard des Pyramides* contient la manière de conjurer les esprits.

(8) *La Merveilleuse chouette noire* fait découvrir les trésors cachés dans le sol.

3° *Les Secrets du Petit Albert* (1).

4° *L'Enchiridion du pape Léon III* (2).

5° *Les Admirables Secrets du Grand Albert* (3).

VOCABULAIRE USUEL (4)

Abat-vent — contrevent.

Abérier — abriter (voir abrier).

Ablès — ablette.

Abominer — detester ; excréer.

Acaliné — abattre.

Acagnarder — rester indolent ; rester au coin du feu ; faire le cagnard c'est-à-dire le fainéant.

Accomparer — comparer.

Accoutter la lessive — ranger le linge dans le cuvier.

Accouêtrer — se lier avec quelqu'un ; coucher dans la même couette.

Achaler — fatiguer.

Achicheter — être chiche.

Accoustant — aimable ; poli ; agréable ; d'un abord facile.

Acrouer — accroupir.

Affier — labourer un champ pour recevoir les grains.

Affutia — chose de rien ; amusement.

Aggraver (s') — se blesser par un caillou dans les chaussures.

Ahounner — anonner.

Aître (L') — porche des églises.

Alliette — tiroir d'armoire.

Alordission — étourdissement.

Allumelle — lame de couteau.

Andin — herbe placée en rang par la faux.

Anrouèche — enroué.

Api — celeri.

Arbalèze — arbalète.

Aricoter — marchander.

Argne — ondée.

Arigotte ou *Aligotte* — sifflet formé par une branche de saule en sève dépouillé de sa peau.

Armena ou *Armona* — almanach.

Assaut (être d') — être vif.

Bangon — mal aux dents et aux oreilles.

Bauge — grand tas de paille.

Berdadas — patatras.

Berdiner — s'amuser de peu de choses.

Berluter — regarder comme un berlu.

Berlot ou *Berlotte* — repas de la fin de la moisson

Bernasser — agir lentement ; lambiner.

Bervère — bruyère.

Blu — bleu.

Bodoune — vache (terme enfantin).

Bondon — petite bouche ; petite bonde pour les tonneaux.

Boucon ou *Boucau (Le)* — la fatalité ; le mauvais sort.

Boudiner — faire du boudin.

(1) *Les secrets du Petit Albert* contiennent des recettes et des données d'astrologie populaire.

(2) *L'Enchiridion* (ou petit Manuel) du pape Léon III est formé d'oraisons et de figures cabalistiques contre les mauvais sorts.

(3) *Les admirables secrets du Grand Albert* se rapportent notamment à la conception animale.

(4) *Vocabulaire usuel du Parler paysan du pays Lochois*. Sur ce sujet, consulter mes précédentes contributions de 1907, 1909, 1910, 1911, 1912 et 1913 (Chez E. Lechevalier).

Boutet quanbain — et cœtera; etc. (Azay-le-Rideau; bords de l'Indre).

Braiser (ses sabots) — mettre de la braise dans ses sabots.

Breuille; *Brailler* — pleurer; gémir; pleurnicher.

Brandonnier (le dimanche) — le dimanche des Brandons.

Brelocer — remuer; osciller.

Bruleur (ne pas être) — être paresseux; travailler lentement.

Cagibiou; *Cagibi* — trou ou mansarde; soupente; placard obscur ou retiré.

Cahoter — tousser d'une toux sèche.

Calcinés (cailloux) — cailloux calcinés très serrés les uns sur les autres.

Caler — cesser.

Calu — déformation provenant d'une foulure.

Carlo — petit âne.

Casuel — objet casuel; objet facile à casser.

Chârte — charrette.

Châtiau (un) — un nuage. Ex : « J'ergadais ces biaux châtaux qui monterrent su ma tête; y vonti peutère avant queu j'on faite d'étende mon linge ».

Chaumette — petite faux pour couper le chaume.

Chaumeu — celui qui coupe le chaume.

Chigredi — chétif; malingre.

Chnorrir — pourrir; moisir.

Cluter — se dit d'une chienne qui met bas.

Cobir — heurter.

Coachelin — primitivement un gâteau de noce offert par les parrains et marraines aux noces de leurs fillens.

Coq-ci-grues — sorte de champignons.

Corbler — courber.

Cossieu — bloc de pierres.

Cotiller — se dit d'un chien qui secoue la queue. Ex : « Le chien est content il cotille en mangeant ».

Courseur — courir après.

Craignou — craintif.

Crimpir ou *Crinspir* — serrer fortement; s'attacher à.

Débouger (ne pas) — ne pas remuer.

De' Conte — tout auprès.

Décours — le dernier quartier de la lune.

Dégauche — gauche; inhabile.

Déganacher — enlever la mâchoire.

Demoiselle (temps de la) — le temps d'une louée pour une jeune fille pour les travaux agricoles.

Départures — terre ou boue adhérent aux chaussures.

Dézinée (aller à la) — aller à fond de train.

Diache — diable.

Dodelinette — petit berceau.

Douvouint — pourquoi; d'où vient.

Drigage — chose mêlée.

Durerie — longue durée.

Ebertillant (vin) — vin qui pétille, qui mousse naturellement.

Eclair (un) — pour un clerc de notaire.

Ecrèche — crèche.

Eclous — éclos.

Egagé — brouillard.

Eiou — où.

Embouémé (avoir le cœur embouémé) — avoir envie de vomir.

Emené — fatigué; vieilli; détérioré par l'usage. Ex.: Linge emené.

Empan (l') — mesure formée de la distance établie sur un objet du pouce au petit doigt.

Emprun (terre d') — excédent de terrain (acquis par le chemin de fer) dans lequel on prend ou l'on a pris de la terre pour les remblais.

Equeurder — écœurer.

Equeuler — ôter la queue.

Equiller — chercher qui jouera le premier, quel est le plus près de la « bogue » ou du but.

Ergaliner — se dit du vent qui tourbillonne et revient sur lui-même.

Erlantier — églantier.
« Disez moi don, vavez-ti point des erlantiers ?
— Des erlantiers quoque c'esti don ?
— C'est, ceu p'tit âbes qu'on des grattes-cu, vous l'savez bain ! »

Essuer — essuyer.

Etranyé (être) — avoir fait un marché dont on est dupe
— Etranyer quelqu'un, le tromper — le voler.

Fambérier — nettoyer.

Faquin — bien habillé; orgueilleux de sa mise.

Fauchné — fauchaison.

Faucillant (aller en) — faucher d'une façon courbe ou irrégulière.

Fenée (la) — fenaison.

Ferdasser — faire un bruit de ferraille.

Ferdillou — frilleux.

Ferdillon — petit froid.

Feuillard — branches d'ormes ou de peupliers restées dans l'arbre ou fagotées mais débarassées de leurs feuilles.

Feuillarder — remuer des feuilles mortes; se dit du vent d'hiver « qui feuillarde ».

Filtoupier — celui qui peigne le chanvre et fait l'étope.

Fine (ma fine) — ma foi.

Floppée — grande quantité.

Fluber — siffler.

Foisiller — couper les tiges les plus petites d'un taillis en laissant généralement « les maîtres brins » pour en faire des bois de futaie.

Folle Enchère (payer la) — supporter la sanction due à une bêtise.

Fort de bois — bien charpenté, vigoureux.

Fourchine — petite fourche en bois.

Frayé (Le) — suivre le frayé c'est-à-dire marcher sur la partie suivie ordinairement par les piétons dans un mauvais chemin.

Fricassée (La) — repas, fête des domestiques; (jadis le premier dimanche de carême). De là le mot : faire une bonne fricassée — c'est-à-dire bien manger.

Friller — bruler légèrement.

Froncles — furoncles.

Fripe — gourmand; être fripe, être gourmand.

Fumerie — petit tas de fumier.

Gadou — boue à demi liquide.

Gambille — boîteux.

Gambiller — marcher de travers.

Gavignole — ivresse.

Giries (faire des) — faire des histoires pour des riens; faire des manières; des embarras.

Gorgoncer — grommeler.

Gouler ou *Goulasser* — causer à tort ou à travers.

Goulasson; *Goulon* — celui qui cause à tort ou à travers.

Goulifier — avaler.

Gouline (La) — bonnet entourant la tête.

Goy — serpe.

Goyer — porte serpe.

Gratilleu — embrouillé; difficile à expliquer.

Gravoter — gratter.
Greluchon — le favori d'une femme ; l'amant entretenu.
 (A rapprocher de Saint-Greluchon ou Grenuchon de Gargilesse).
Grésiller — grouiller.
Grigner — montrer les dents.
Grimaud — coléreux ; La Grimauderie, ferme, commune de Ligueil.
Gueyer — passer le linge à l'eau.
Grucher — grimper.
Guéretter — faire les guérets.
Guiette ou *Guelle*. — coffre pour mettre le linge.
Guigner (le vent) — bayer aux corneilles.

Happer — japper.
Herbé — herbeux,
Hian — lien.
Hièner — glaner.
Hieno — gerbe.
Houler — hurler.

Ignel et *igneau* — agneau.
Irantelle — araignée.

Jalle — baquet.
Jaudais (chanter) — Inversion du chant des poules ; celles-ci imitant le chant du coq.
Jauniau — sorte de narcisse fleurissant jaune.
Jingeasser — boîter.
Jalle — engelure.

Lauviou — orvet.
Liette — tiroir d'armoire.
Lisette — petite serpette pour vendanger.
Loubite — cabane ; maisonnette dans un champ ou dans une vigne.
Loge — petite maison ; abri dans un champ ou dans une vigne.
Lotte — loche. La Lotte mange les blés en herbe par les temps humides.
Luc (être en) — se dit d'une chèvre en chaleur.
Lugaille — la rosée.
Luterieu ou *Luteriou* — le cartilage thyroïde.

Mabi — meurtri.
Magni Magno — orgueilleux et riche.
Mahoune — bégue.
Mahouner — parler difficilement.
Mairelle — margelle. Ex : Une mairelle de puits.
Manette — Colas linger ; homme faisant ce qu'une femme doit faire dans une maison.
Mange-tout (pois) — variété de haricots.
Marcelot (Marcelotte) — mercier ambulant ; colporteur.
Marcous ou *Matous* — chats mâles.
Mariton — petite Marie.
Marsaule — variété de saule.
Maugérant — bonasse.
Menée — courtisane de bas étage.
Menoires (ou *Menouërres*) — bras de la charrue.
Méplat (bois) — bois à face égale.
Mério — petit tas de fumier.
Missaire — facteur.
Mizoué — miroir.
Molène — bouillon blanc.
Moutouner — aller doucement.
Mougeasson — enfant remuant.

Nain. — hameçon.
Neli — nettoyé.
Nix-bonne — non (souvenir des Prussiens en 1870-1871).
Nou — nœud.
Nouasseu — nouveau.
Nostruer — gâcher un travail (bords de l'Indre. Azay-le-Rideau).

Orkai — orchestre.
Onye — ongle.
Onyée — onglée.
Ormieu ou *Umieu* — Orme.
Ou — os.
Oua ou *Ouin-Ouin* ! — il est probable que non.

Pain de charité (être au) — être inscrit comme indigent.
Palette (la) — la main.
Parderite — perdrix.
Parderiau — perdreau.
Parguié — évidemment ; par Dieu.
Pareussances (avoir des) — avoir de l'apparence.
Parinage — baptême.
Pariou — moyen.
Prezer — vanter.
Peouro — peureux.
Pataniques (les mouches) — les mouches, cantharides, sangsues.
Peignerolle — cardère sauvage.
Perjuler — presser et aussi pressurer.
Piéler — fouler aux pieds.
Pifolette — plumes naissantes ; poil follet.
Pivolet (ou *Pifolette*) — poil follet.
Plapée (aller à la) — aller en voiture dans un chemin plat et droit.
Pleignou — plaignant, celui qui se plaint à tort ou à raison. *Les Pleignoux*, ferme (Ligueil et Paulmy.)
Pommé (le) — boisson de pommes.
Polier — poteau hérissé de chevilles pour égoutter les pots.
Potuilin — graine de buis (Cette graine a les pieds d'une marmite).

Quarreau — petit « quart » de vin ou de cidre, etc.
Quécas — noix échalées.
Qua-fée — pourquoi ?

Rabergeons — abergeons.
Rac — ras.
Râle — Toupie. Ex : Des enfants jouent au « Râle ».
Râper (une femme) — Coiter. Ex : « Charles VII faisaite bain de râper Agnès Sorel... pace qu'il pourrait pu à c't'heu »
Rapio (poire) — poires rapio, poires sauvages. « Le miheur cide est fait avecque des pouërres rapio ».
Reguignaut — délicat.
Rembriger — réparer.
Rengormer — se tenir debout ; faire le fier.
Reuille — Ravin.
Reuillon — raie et aussi fossé par lequel l'eau s'écoule dans un champ ; sillon.
Ribergère (La) — repas offert jadis aux bergers et aux bergères et filles de basse-cour à la Mi-Carême.
Rouchu — assez gaillard.
Rougelin — petit insecte ; sorte de moustique. Il y a l'Herbe aux Rougelins.
Rouincher — ruminer.

Saguine — sale; malpropre.
Sarclé (le) — sarcloir, sarclette.
Ségoire — sillon tracé après les « couvrailles » pour laisser écouler l'eau.
Seille — sceau en bois.
Seillo — vieux sceau.
Sentiner — se dit principalement d'un cheval ou d'une vache qui sent en flairant.
Senye — sangle; ceinture.
Seuche — sec.
Seucouée — grande pluie; correction; semonce.
Sinsé — linge maculé.
Soulasson — ivrogne.
Soulé ou Souleil — le soleil.
Sousverrou (souliers à la) — souliers à boucles.
Sarcouer — couper la queue d'un cheval.

Tabelier — tablier.
Tabourer — coiter brutalement.
Taillant — tranchant d'un outil.
Tanase — Athanase.
Tanquépu — le plus possible.
Tatillon — bavard et rabâcheur.
Tendille — cheville de l'aureau; cheville réglant la profondeur du labourage.
Tercu (être à) — se tourner le dos.
Tétréle — biberon.
Tire-arrache — rousserole (oiseau).
Tou — cri d'appel pour un chien.
Tout ras — auprès.
Traie — draine (oiseau).
Truton — bec d'une cruche, d'une dame-Jeanne ou d'une pinte.
Tuelle — petit trou; particulièrement le petit trou d'un tonneau.
Turc — ver blanc.

Usances — usages.

Vanter — nettoyer le blé au van.
Vantée (la) — la journée où l'on vante le blé.
Verette — petite vérole.
Vilocquette — citadin.
Vin de Lune — vin fait de raisins volés.
Vioche — Viable.

Vire-Marion (donner un) — donner un soufflet d'un revers de la main.
Voyette — petite fenêtre.

Y — ils.
Yette — tiroir.

LISTE DES INSTRUMENTS D'OCCASION

Les demandes ainsi que celles concernant l'achat, la vente, l'échange ou la réparation devront être adressées à M. Ch. Loreau, à Paris, 3 bis, rue Abel (XII.)

1 table à opérations et examens métal laqué avec étriers et cuv.	110 »
1 vitrine à instr. modèle nickelé, 3 tablettes glace 60/40/20	65 »
1 thermo cautére pointe et couteau complet	50 »
1 boîte à autopsie, 22 pièces	45 »
1 microscope, 3 objectifs, 3 oculaires et accessoires en boîte	100 »
1 microtome Ranvier	3 »
1 rasoir de coupe	2 »
4 seringue métal de 150 grammes	6 »
1 transfuseur du sang Collin	15 »
1 phonendoscope Bianchi	12 »
1 sphygmographe de Marey	60 »
1 pulvérisateur à vapeur, modèle hôpitalux	45 »
1 curette à lupus, 1 scarific. Vidal, 1 grattoir de Vidal, les trois	5 »
1 appareil faradique de Gaiiffe, modèle trousse complet	42 »
1 seringue de 1 gr., 1 de 10 gr., 1 de 5 gr., verre et métal en gaine, les trois	6 »
1 — de Roux, complète boîte métal	9 »
1 trousse boîte métal avec 10 instr. d'usage courant	15 »
1 aiguille Reverdin nickelée	5 »
1 — de Emmet	2 »
1 — de Doyen	3 »
1 biépharostat	3 »
1 pince iridectomie et 2 releveurs à manche	3 05
6 instruments à manche pour yeux	7 05
1 pince à épiler, 1 pince Desmarres, 1 ventouse Heurteloup	5 »
1 ophtalmoscope Pollin	5 »
1 ophtalmoscope Landolt	20 »
1 boîte avec 4 accumulateurs, rheostat lumière et cautére, 1 manche, 1 cordon, 2 cautères, 1 lampe à exploration, le tout neuf	80 »
1 trousse de 7 daviers anglais nichelés neufs	37 50
1 miroir de Clar, neuf avec cordon et lampe	30 »
1 pince de Duplay pour oreille	5 »
1 boîte pour intubation	40 »
1 abaisse langue fixe, 1 pince Chatellier, 1 ouvre bouche	12 »
1 couteau végétation, 1 pince laryngienne Fauvel	10 »
1 amygdalotome Mathieu — 1 serre-nœud	15 »
3 pinces Kocher et 3 pinces Péan	7 05
1 appareil à éther d'Ombredanne	30 »
1 speculum Cusco, 1 pince à pansem, utérins, 1 pince à abaissement	42 »
1 curette utérine, 1 sonde Budin, 1 porte coton utérin	10 »
1 valve Doyen, 1 hystéromètre, 1 pince porte mèche	10 »
1 trocart quadruple	5 »
1 forceps Tarnier — 1 basiotribe Tarnier	90 »
1 fauteuil dentaire de clinique avec tablettes et crachoir	100 »
1 fauteuil roulant p. malade	80 »
1 lit mécanique Dupont	100 »
1 étuve Poupinel g. modèle 45/25/20 au gaz état neuf	125 »
1 tableau électrique 110 v. c. altern. p. cautére, lumière et acces.	100 »

Reconstituant général sans contre-indications

Contre toutes
 les formes
 de la
la Faiblesse
 et de
l'Épuisement

Phosphate
 ==
vital
 de **Jacquemaire**

Glycérophosphate
 identique
 à celui de
 l'organisme

ÉCHANTILLONS : Établissements JACQUEMAIRE - Villefranche (Rhône)

BIBLIOGRAPHIE

Éléments de Thérapeutique Oculaire par le D^r A. CANTONNET, *Ophthalmologiste des Hôpitaux de Paris (Hôpital Cochin)*, 1 vol. cartonné, in-16 Jésus, 58 pages. Paris, 1914. Librairie MALOINE, 25, rue de l'École-de-Médecine. Prix : 4 fr. 50.

Le D^r PRON, dans la 2^e édition de son « Formulaire de Thérapeutique Clinique », a confié au D^r A. CANTONNET la rédaction du chapitre ophtalmologique. C'est ce chapitre qui est édité à part.

Les formules y sont nombreuses, non pas pêle-mêle, mais accompagnées de leurs indications précises. La concision et la netteté de l'exposé font de ce petit livre un livre véritablement pratique, complétant utilement la 2^e édition de cet ouvrage du même auteur : « *L'Ophthalmologie du Praticien* », qui constitue le « vrai bagage ophtalmologique minimum du Praticien ».

Manuel pratique de diagnostic bactériologique et de technique appliquée à la détermination des bactéries, par R. LEBLAYE et H. GUGGENHEIM. VIGOT Frères, éditeurs, 23, rue de l'École-de-Médecine, Paris, un vol. in-8^e écu cartonné, 8 francs.

Neville-Wood. — Les stations thermales et climatiques de la Grande-Bretagne. 1 vol. in-8. Maloine, éditeur, 25, rue de l'École de Médecine Paris.

La librairie Maloine édité avec grand luxe et 24 planches hors texte, l'ouvrage très important du D^r Wood, sur les stations thermales de Grande-Bretagne. MM. G. Monod et A. Reboul ont traduit et arrangé au goût français ce beau livre qui ne manquera pas d'être lu par tous ceux qui s'occupent des questions de balnéothérapie et de cures thermales.

Traitement de l'Eczéma (*Consultations médicales françaises*, fascicule 65), par M. le docteur H. GOUGEROT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. In-16 de 24 pages. (A. Poinat, éditeur, 121, boulevard Saint-Michel, Paris.) Prix : 0 fr. 50 franco.

Les anomalies de l'urine. — Leur recherche simplifiée et leur signification, par A. ESCAICH, Pharmacien de 1^{re} classe. VIGOT, frères, éditeurs, 23, rue de l'École-de-Médecine, Paris. Un volume, in-8^e écu, 3 francs.

Code rural (Texte et commentaire) et **Droit usuel**, par MM. H. WATRIN, Docteur en droit, avoué honoraire, officier de l'Instruction publique, et E. BOUVIER, professeur à la faculté de Droit de l'Université de Lyon. Préface de M. Ch. Mazeau, premier président honoraire de la Cour de Cassation (3^e édition). Ouvrage honoré de souscriptions de M. le ministre de l'Agriculture. Un fort volume in-8 de XII-1148 pages. Broché : 12 fr. 50, relié 14 francs.

Éditeurs : L. Larose et L. Tenin (Recueil de Sirey et Journal du Palais), 22, rue Soufflot, Paris.

Le livre offert aujourd'hui au public est la 3^e édition d'un ouvrage déjà fort remarqué intitulé : **CODE RURAL** (texte et commentaire) et **DRIT USUEL**, de M. Watrin.

Pour cette 3^e édition l'auteur des deux premières a obtenu la collaboration de M. Bouvier, professeur de droit et auteur de nombreuses publications, qui a enrichi l'ouvrage de nouveaux sujets d'actualité avec l'esprit scientifique du professeur de nos facultés.

C'est, dans ce nouvel état, un ouvrage de haute valeur dont le succès ne peut que grandir grâce au soin que les auteurs ont pris d'y apporter les plus heureuses additions et améliorations.

Il renferme :

1^o Une *introduction* où se trouvent condensées des Notions de droit civil indispensables.

2^o Le texte et le commentaire des Lois du Code rural : *Régime du sol* (Voirie, Vaine pâture. Louage des choses, Animaux domestiques, Police sanitaire, Vices rédhibitoires, Servitudes, etc.). — *Régime des eaux*, — *Police rurale*.

3^o Les *Questions de droit usuel* les plus importantes et d'un

usage presque journalier : Expropriation, Etablissements et logements insalubres, Louage de services, Responsabilité civile et accidents de travail, Réglementation du travail, Sociétés et associations (Assurances, Tontines, Capitalisation, Petite propriété, Habitations à bon marché, Bien de famille, Syndicats, Warrants, Comices, etc.), Législation de la Presse, Chasse, Impôts, Usages locaux, etc., etc.

Une telle encyclopédie de matériaux a pu trouver place dans un seul volume, parce que, suivant l'appréciation de M. le premier président Mazeau dans sa Préface, « le livre est bien conçu, consciencieusement élaboré et rédigé avec soin, dans un style élégant et sobre, où dominent les qualités maîtresses de tout ouvrage de droit : la méthode, la précision et la clarté ».

L'ouvrage, à la fois théorique et pratique, s'adresse :

Aux Magistrats et Juges de Paix, aux Administrateurs, aux Officiers ministériels, Notaires, Avocats, Avoués, Huissiers, et aux Hommes d'affaires qui, au moyen de références, pourront se reporter aux ouvrages spéciaux et à la jurisprudence des tribunaux ;

Aux Conseillers généraux et d'Arrondissement, aux Maires et Conseillers municipaux, aux Secrétaires de mairie, aux Instituteurs, aux Géomètres, Entrepreneurs, Propriétaires, Agriculteurs, Régisseurs, etc., et plus particulièrement aux populations rurales,

Il trouve naturellement sa place dans les bibliothèques des mairies et de nos écoles et les jeunes gens qui en sortent y trouveront à leur entrée dans la vie pratique assurément de très utiles enseignements.

Un *Plan de l'ouvrage*, une *Table analytique* sommaire et une *Table alphabétique* très complète rendent les recherches aussi faciles que dans un dictionnaire.

Comment il faut administrer la digitale.

Par M. A. MARTINET

Deux notions dominent le mode d'administration de la digitale, le choix de la préparation et la dose.

En ce qui concerne la préparation, on a le choix entre les préparations galéniques classiques, les préparations partant de principes cristallisés et les extraits totaux de la plante.

Certaines préparations galéniques méritent certes d'être conservées, mais on sait que leur activité thérapeutique est excessivement variable.

Les produits cristallisés du type digitaline permettent une posologie rigoureuse, mathématique en quelque sorte ; le Codex recommande les granules au dixième et au quart de milligramme et la solution au millième titrant au compte-gouttes normal 30 gouttes au gramme.

Malgré les avantages qui font de la digitale une préparation très utile, la plupart des pharmacologues estiment que les médicaments représentant la totalité des alcaloïdes de la plante sont, sous certaines conditions de préparation et de titrage, supérieurs à la digitaline, car il est aujourd'hui absolument démontré (Pouchet, Mayor, Dixon, Wood, Focke, etc...)

1^o Que la digitale cristallisée ne préexiste nullement dans la digitale, mais qu'elle est un produit artificiel ;

2^o Qu'il n'y a aucune relation, aucun parallélisme entre l'activité de la digitale et sa teneur en digitaline ;

3^o Que les préparations digitaliques les plus sûrement actives sont celles qui renferment, tel la digalène, la totalité des principes actifs de la digitale.

« Et ces extraits totaux de digitale physiologiquement titrés, standardisés au point de vue pharmacodynamique, d'une activité certaine, constante et toujours égale et susceptibles d'être administrés par voie buccale, intramusculaire, voire intraveineuse (digalène) semblant bien d'après l'auteur réaliser, à l'heure actuelle les préparations digitaliques optima, réussissant parfois là où toutes les autres préparations ont échoué.

En ce qui concerne la question des doses, il faut suivre les schémas de Huchard, Pouchet et Bardet :

A. — Doses massives anti-astholiques, diurétiques à effet immédiat : digalène, 3 centimètres cubes par voie intramusculaire ou endoveineuse, 3 à 6 centimètres cubes par voie buc-

Thérapeutique curative et symptomatique de la CONSTIPATION

MÉDICATION RATIONNELLE par

LES SCOROGÈNES

SCOROGÈNE-LAXATIF (Cachets)

Le **SCOROGÈNE-LAXATIF** (cachets) combine l'action émolliente et purement mécanique des gonflants et des mucilagineux, qui forment la base du traitement moderne de la constipation, aux propriétés laxatives franches, et au pouvoir cholagogue de certaines substances végétales (rhamnées, boldo).

Le **SCOROGÈNE-LAXATIF** (cachets) détermine rapidement et sûrement un effet laxatif dépourvu de tous les inconvénients (douleurs, brutalité, accoutumance) qui accompagnent l'usage des préparations dites laxatives.

L'efficacité immédiate du **SCOROGÈNE-LAXATIF** en fait le Médicament du début de la Cure.

MODE D'EMPLOI ET DOSES

Constipation légère et inhabituelle : 1 cachet par jour au repas du soir.

Constipation moyenne : 1 cachet au repas du midi, 1 au repas du soir.

Constipation intense et opiniâtre : 1 cachet à chacun des trois repas et au besoin 2 cachets au repas du soir.

ENFANTS : 1 à 2 cachets par jour

SCOROGÈNE SIMPLE (Granulé)

Le **SCOROGÈNE SIMPLE** ou **GRANULÉ** ne contient aucune substance laxative. Il régularise les fonctions intestinales uniquement par l'action gonflante et émolliente des extraits d'algues et par les propriétés cholagogues de certains extraits végétaux.

Il produit, sans jamais d'accoutumance, des selles naturelles, abondantes et faciles. En réalisant un apport de matériaux résiduels, il donne un point d'appui aux contractions de la musculature et applique sur la muqueuse un pansement permanent.

L'efficacité tardive, mais continue, du **SCOROGÈNE GRANULÉ** en fait le Médicament de Cure ou d'Entretien.

MODE D'EMPLOI ET DOSES :

Constipation moyenne : 4 cuillerées à café par jour aux repas dans une cuillerée de liquide, de potage ou de confiture.

Constipation ancienne : 6 cuillerées à café par jour aux repas.

ENFANTS : Doses moitié moindres.

LABORATOIRES CLIN-COMAR & C^{IE}, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS.

L'HUILE DE DION-BOUTON

est la plus sûre et la plus économique par son rendement.

Remise à MM. les Docteurs

S'adresser à

A. VILLENEUVE,
agence de DION-BOUTON

TOURS — 3 et 5, Av. de Grammont — TOURS

ANÉMIE, CONVALESCENCE NEURASTHÉNIE, DYSPEPSIE

PHOSCAO

LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS

Le Phoscao est digéré par les estomacs les plus délicats
Une BOITE DE PHOSCAO est envoyée gratuitement à Messieurs les Docteurs qui veulent bien en faire la demande à l'Administration du PHOSCAO, 9, Rue Frédéric-Bastiat, Paris.

SPÉCIALITÉ DE LUNETTES Et Pince-Nez

F. LEFÈVRE

OPTIQUE MÉDICALE
60, Rue Nationale. — TOURS

Exécution rigoureuse des ordonnances de Messieurs les Docteurs Oculistes

KODAKS-PHOTO
Travaux photographiques

Hémostyl

du D^r ROUSSEL

Sérum hémopoïétique frais de cheval. 15, RUE GAILLON, PARIS

PRODUITS SPÉCIAUX DE LA SOCIÉTÉ DES BREVETS "LUMIÈRE"

Echantillons et Vente en gros : **Marius SESTIER**, Ph^{cia}, 9, Cours de la Liberté, Lyon

CRYOGÉNINE ANTIPYRÉTIQUE & ANALGÉSIQUE

Un à deux grammes
par jour

LUMIÈRE

PAS DE
CONTRE-INDICATION

PERSODINE Dans tous les cas d'Anorexie
& d'Inappétence
LUMIÈRE

HÉMOPLASE Médication énergique
des déchéances
AMPOULES, CACHETS, DRAGÉES **LUMIÈRE** organiques

OPOZONES Préparations organothérapeutiques
contenant l'intégralité des principaux actifs
à tous extraits
Organes frais **LUMIÈRE** d'organes ou de glandes

Nucléo Fer Girard, le plus assimilable
des ferrugineux
chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE
de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des
repas.

Floréine — Crème de toilette hygiénique,
employée dans toutes les affec-
tions légères de l'épiderme, gerçures des lèvres
et des mains ; innocuité absolue.

Biophorine Kola Glycéro- granulé de
phosphatée kola, gly-
cérophosphate de chaux, quinquina, et cacao-
vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des
agents antineurasthéniques et antidépresseurs,
le tonique éprouvé du sang, des muscles et
des nerfs.

Vin Girard de la Croix de Genève, iodota-
nique phosphaté, Succédané
de l'huile de foie de morue. Maladies de poi-
trine, misère physiologique, lymphatisme,
rachitisme, scrofule, faiblesse générale, con-
valescences, etc.

DYSPEPSIES **HYPERCHLORHYDRIE** **ENTÉRITES**
ESTOMAC Affections Gastro-Intestinales **INTESTIN**
traitées par la
GASTRALGIES **FERMENTATIONS**

ROYÉRINE DUPUY

PEPSINE et PANCRÉATINE extractives associées au
CARBONATE DE BISMUTH TRÈS PUR

Poudre Digestive, Absorbante, Antiseptique

Calme la Douleur et combat les fermentations et les diarrhées

Deux cachets à chaque repas.

La Boîte de 40 cachets.

Laboratoire de Thérapeutique des Voies Digestives, J. LAUMONIER, Ex-Int. des Hôpitaux de Paris
225, Rue Saint-Martin, PARIS

EAUX MINÉRALES

DE

LA ROCHE-POSAY

VIENNE

Dermatoses : Arthritisme :

Eczema, Impétigo, Gravelle urique.
Psoriasis, Acné, Lithiase biliaire.
Furonculose, etc. Rhumatismes simples
et infectieux.

Saison du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre

CURE A DOMICILE

En vente aux sources de La Roche-Posay et à
la Compagnie française des Eaux minérales

PARIS. — 18, rue Favart, 18. — PARIS

GRAND HOTEL DU PARC (Propriété de la Société)

PHOSPHARSINAL

Cachets de Phosphoglycérate pur de Calcium
méthylarsénié à 0,02 centigr. par cachet

Réconstituant général du Système nerveux, Neurasthénie, Croissance, Anémie, Phosphaturie,
Surmenage, Débilité.

Deux cachets par jour avant les repas

Dépôts : PARIS : **MM. SIMON & MERVEAU**, 21, rue Michel-Le-Comte.
TOURS : Toutes bonnes Pharmacies.

PRODUITS RECOMMANDÉS

LOTION DEQUÉANT, contre le *Sebumbacille*, *calvitie*, *pelade-teigne*, *trichophytie*, *séborrhée*, *acné*, etc.
L. DEQUÉANT, pharmacien, 38, r. Clignancourt, Paris.

Contre la constipation : **NEO-LAXATIF CHAPOTOT**, délicieux sirop d'agrément au Suc d'orange manité. — *Enfants, Dames, Vieillards*.

UROTOPINE SCHERING, antiseptique interne. Echantillons, 4, Faubourg Poissonnière, Paris.

FORMULATEURS HELIOS, appareils idéals pour la désinfection, fonctionnant sans pompe ni pression, 27, rue des Petits-Hôtels, Paris.

L'ÉMULSION MARCHAIS est la meilleure et la plus active des préparations créosotées. Elle calme la toux, facilite et tarit l'expectoration, modère les sueurs nocturnes, ramène l'appétit et les forces.
Laboratoire de A. MARCHAIS, à La Rochelle

VÉRONIDIA : Sédatif hypnotique idéal.

GRANDE MAISON D'EAUX MINÉRALES. Maison H. Boux, 54, rue du Commerce. Spécialité de produits de régime des meilleures marques : Benedictus, Heudebert, Laurigan, Laporte, Fougerson, etc. — Téléphone 6-71.

cale, soit C à CC gouttes (= 50 centigrammes à 1 gramme de poudre de feuilles de digitale = 1/2 à 1 milligramme de digitale cristallisée), à prendre en un jour, à ne renouveler qu'après une semaine au moins, ou répartir en deux ou trois jours; c'est la dose qui convient dans les cas d'urgence, dans les astyloles, surtout dans les astyloles banales des mitraux.

B. — Doses moyennes, toniques et sédatives cardiaques: digalène, 30 à 60 gouttes, 1 à 2 centimètres cubes par voie buccale ou intra-musculaire (= 0,15 à 0,30 centigrammes de poudre de feuilles de digitale ou 1 et 1/2 à 3 dixièmes de milligramme de digitale), à donner 2 ou 3 jours par semaine, soit consécutivement, soit au contraire, espacés par des périodes d'un jour; c'est la dose d'entretien, dans la période de résolution des astyloles, dans la dyspnée du rétrécissement mitral, pendant les périodes hyposystoliques.

C. — Doses très faibles: digalène, 10 à 20 gouttes par voie buccale (= 5 à 10 centigrammes de poudre de feuilles ou 1/20 à 1/10 de milligramme de digitale cristallisée), administrées pendant des périodes mensuelles de 15 à 20 jours; ce modus faciendi a donné souvent à Martinet les meilleurs résultats comme traitement systématique des angines de poitrine, des hypertensions angio-spasmodiques et lésionnelles. D'après Mayor les indications en seraient les suivantes: 1° hypertrophie essentielle avec dilatation manifeste et rapidement récidivante; 2° symphyse du péricarde; 3° insuffisances aortiques artérielles à leur période de décompensation; 4° association morbide d'une lésion valvulaire et d'une affection pulmonaire chronique.

(La Presse médicale 6 mai 1914).

LABORATOIRE E. MICHELON

Docteur en Pharmacie (1^{er} Prix de Thèse)

Pharmacien de l'Asile de Clocheville — Chimiste-expert des Tribunaux
20, Boulevard Heurteloup — TOURS — Téléph. 30.8

Analyses Médicales (Urines, Calculs, Fèces, Suc gastrique
CYTO-DIAGNOSTICS — SÉRO-DIAGNOSTICS — WASSERMANN
Analyses Bactériologiques, etc.

STÉRILISATIONS — SÉRUMS — AMPOULES — PANSEMENTS

LES MÉDECINS DANS L'OUEST DE LA FRANCE

AUX XI^e ET XII^e SIÈCLES.

La Société Française d'Histoire de la Médecine, vient de publier dans la série de ses mémoires cet important travail du Dr Louis Dubreuil-Chambardel, c'est un volume in-8 de XVI-292 pages.

Dans cet ouvrage l'auteur étudie une époque fort intéressante de l'histoire de la médecine, sur laquelle aucun travail n'avait été publié ni en France ni à l'étranger. Il s'est surtout attaché à montrer la façon dont fut enseigné l'art médical aux XI^e et XII^e siècles et la situation sociale qui fut faite au médecin.

L'auteur a fait une large place dans son livre, aux provinces de l'ouest et apporte aussi une contribution très considérable à l'histoire de la médecine en Touraine, dans l'Anjou, le Maine, le Poitou et la Normandie.

C'est donc une œuvre très originale, basée sur des documents, la plupart inédits, et qui éclaire singulièrement une période jusqu'ici inconnue de l'histoire de la médecine.

On trouvera ce livre au prix de 10 francs net, à la librairie Tridon, rue Nationale, Tours.

NOUVELLES

Une femme met au monde cinq chiens

Il ne fut bruit, il y a quelques semaines, à Saint-Pierre des-Corps, près Tours, que de l'aventure survenue à une femme de cette localité qui aurait mis au monde cinq petits chiens. Et les langues de marcher, et la Presse locale d'enregistrer cet événement sensationnel! On bâtit hypothèses sur hypothèses, et comme toujours, on vit dans ce fait, l'intervention de puissances occultes et d'autres, moins imaginatifs, parlèrent de pratiques spéciales.

Comment ne pas y croire d'ailleurs? Le bruit était confirmé par un, et même par plusieurs médecins...

En réalité, il y eut là un fait de grossesse multiple. Cette femme accoucha à trois mois de cinq fœtus macérés. L'aspect de ces petits êtres dans un tel état, n'était peut-être pas sans analogie avec des corps de petits chiens. De là, une confusion qui s'explique et que la malignité publique se chargea de confirmer.

Mais les faits de grossesse quintuple sont excessivement rares et constituent des exceptions physiologiques qu'il est très intéressant de signaler.

Précisément dans une clinique d'obstétrique, de Palerme, une femme, nous apprend un télégramme envoyé de cette ville, viendrait de mettre au monde cinq enfants, tous en excellente santé.

Cette nouvelle aurait besoin de confirmation.

Si les cas de grossesse double et triple sont relativement fréquents, on entre, en effet, avec les grossesses quadruples, et quintuples, dans le domaine des exceptions. Une statistique qui relève 36 cas de grossesses quadruples, indique qu'il y en a une sur 371.126. Quant à la grossesse quintuple, comme celle dont il est question ici, M. Ribemont-Dessaignes, le distingué praticien accoucheur, professeur à la Faculté de médecine de Paris, en cite personnellement un seul exemple dont il tient la relation d'un ancien étudiant en médecine digne de foi, et qui lui, a affirmé l'avoir vue, de ses yeux mêmes. Il s'agissait d'une négresse, de la Louisiane, qui accoucha de cinq fœtus de cinq mois. Le mari — un nègre

— fut si ému de l'événement qu'incontinent il s'alla pendre. Le cas relaté ci-dessus de cinq jumeaux vivants serait donc un cas unique.

Mais le cas existe-t-il autrement que dans l'imagination du reporter qui l'a télégraphié?

L. D.-C.

Congrès National de l'Education Physique.

Lyon, 27, 28 et 29 juillet 1914.

Le Bureau du Comité d'organisation est ainsi constitué :
Président : M. le Dr A. Pic, professeur de thérapeutique à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux de Lyon.

Vice-Présidents : MM. les Drs Carnot, médecin de l'hôpital Tenon, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris ; Francis Heckel : Latarjet, professeur agrégé d'anatomie à la Faculté de Médecine de Lyon ; Lesieur, professeur à la Faculté de Médecine, directeur du Bureau d'hygiène de Lyon ; Etienne Martin, professeur de médecine légale à Lyon ; J. Nicolas, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon ; Nogier, professeur agrégé de physique à la Faculté de Médecine de Lyon ; Tissier, de Pau, président de la Ligue française de l'Education physique, vice-président du Bureau international de l'Education physique.

Trésorier : M. Anjou, chef de cabinet du Maire de Lyon, à la Mairie centrale.

Secrétaires généraux : Pour Lyon : M. le Dr Paul Vigne, avenue de Saxe, 147, Lyon ; Pour Paris : M. le Dr Henri Dausset, avenue Montaigne, 41, Paris.

Secrétaire adjoint : M. Henri Lumière.

RAPPORTS ET RAPPORTEURS.

1° Organisation de l'Enseignement supérieur de l'Education physique en France. — Recrutement et formation des professeurs (Expérience de Janson de Sailly) : Dr Henri Dausset (Paris).

2° Organisation de l'Education physique obligatoire dans l'Enseignement primaire : Dr Dufestel (Paris) ; Dr P. Vigne (Lyon).

3° Examen critique des diverses méthodes de gymnastique : Dr Wetterwald (Paris).

4° L'Education Physique dans les Sociétés post-scolaires et ses rapports avec la préparation militaire : Dr Gélibert (Lyon) ; Dr Douzans (Lyon).

5° Critères de l'entraînement : Dr Francis Heckel (Paris).

6° Education physique chez la femme : M^{lle} Varlet, directrice de l'Ecole normale d'institutrices du département du Rhône ; Professeur agrégé Piéry (Lyon).

7° Pratique rationnelle et résultats utiles des grands sports : Alpinisme : Professeur agrégé Siraud (Lyon). Automobilisme : Professeur agrégé Tavernier (Lyon) et Dr Carle (Lyon). Sports Nautiques : MM. les Docteurs Jambon, Coste-Labaume et Puy (Lyon). Lutte, Poids et Haltères : M. Maspoli (Lyon). Escrime : M. Trombert.

8° La culture physique comme moyen de lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose : Dr Guyot (Lyon) ; Dr Rochaix (Lyon).

9° Gymnastique respiratoire chez l'enfant : Dr Arthur Rivière (Lyon).

10° Contre-indications à la culture physique et aux sports : MM. les Docteurs Bidon (de Lyon) et Michot (de Saint-Etienne).

11° Rapports de l'Education physique avec l'Education intellectuelle et morale : M. Julien Ray.

CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

La gymnastique naturelle. — Conférence par M. le lieutenant Hébert, avec projections cinématographiques et présentation d'un groupe de jeunes filles entraînées par cette méthode.

L'avenir de l'Education physique en France. — Conférence par M. Rozet, secrétaire des cours et conférences à la Ligue nationale des Collèges d'athlètes et de Stades municipaux, avec projections fixes et cinématographiques.

La Cinématographie dans les Sports. — Méthode nouvelle de M. Noguès, de l'Institut Marey. — Présentation de films cinématographiques par M. le Dr Henri Dausset.

Les principaux types morphologiques et leur adaptation aux différentes armes. — Conférence de M. le Dr Theooris, avec présentation de sujets par M. le Dr Douzans.

Présentation de Sociétés féminines de Culture physique, par M^{me} Ludin. — Causerie par M. le Dr A. Rivière.

Démonstrations des différentes méthodes de nage, avec le concours des Ondines Lyonnaises et du Cercle des Nageurs de Lyon. — Causerie de M. le Dr Bidon.

Pelotons scolaires de robusticité (Expérience du Bureau d'Hygiène de Lyon et d'un groupe scolaire municipal). — Présentation par MM. Clause et Minet. — Causeries de MM. les Drs Vigne et Bidon.

Présentation de Boys-scouts, par M. Mossas, président de la section lyonnaise.

Association française de chirurgie : 27^e Congrès français de Chirurgie.

(5-10 octobre 1914.)

Le 27^e Congrès de l'Association française de chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de Médecine, le lundi 5 octobre 1914, sous la présidence de M. le Dr Gabriel Maunoury, correspondant national de l'Académie de Médecine, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Chartres.

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du Congrès :

1° *Lésions traumatiques fermées du poignet* : Rapporteurs : MM. Jeanne (de Rouen) et Mouchet (de Paris).

2° *Traitement du cancer de la langue par la méthode sanglante* : Rapporteurs : MM. Morestin (de Paris) et Vallas (de Lyon).

3° *Tumeurs paranéoplasiques* : Rapporteurs : MM. Lecène (de Paris) et Thévenot (de Lyon).

MM. les Membres de l'Association sont priés d'envoyer, avant le 31 juillet, le titre et les conclusions de leurs communications à M. J. L. Faure, secrétaire général, 10, rue de Seine, à Paris (6^e).

Des salles particulières seront mises à la disposition de MM. les Membres de l'Association pour l'exposition des documents divers, pièces anatomiques, photographies, radiographies, dessins, etc., relatifs à leurs communications ou à la discussion des questions mises à l'ordre du jour.

Pendant la durée du Congrès, une Exposition d'instruments de chirurgie, d'électricité médicale, d'objets de pansements, etc., sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de Médecine.

Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser au Secrétaire général.

Faculté de médecine de Lille

Le 17 mai dernier a eu lieu dans une des salles de l'Hôpital Saint-Sauveur, à Lille, une touchante manifestation en l'honneur du Dr Lemoine, professeur de Clinique médicale à la Faculté, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'enseignement. Ce jour-là lui fut remis par le Professeur Deléarde, au nom de tous ses anciens élèves, son portrait, admirablement brossé par le maître lillois Pharaon de Winter. A cette fête, qui avait gardé un caractère tout à fait intime, étaient venus la plupart des Professeurs et Agrégés de la Faculté de Médecine et un grand nombre de Praticiens de la région du Nord, qui n'avaient pas craint de délaissier pour un jour leurs rudes occupations professionnelles pour venir affirmer à leur ancien Maître qu'ils se souvenaient toujours des leçons et des conseils qu'ils en avaient reçus.

Plusieurs discours furent prononcés : par les Professeurs Curtis, E. Gérard et Deléarde, le Docteur Hennart, administrateur des Hospices. Tous célébrèrent les qualités du Maître qui, par ses travaux scientifiques et de thérapeutique appliquée, sut affirmer en France et à l'Etranger le bon renom de la Faculté de Médecine de Lille.

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE TOURS POUR 1914

Par le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

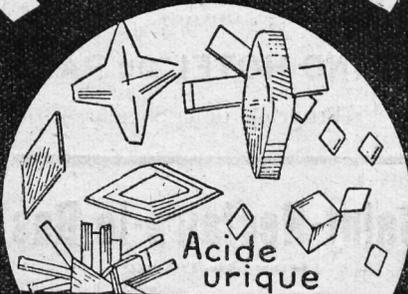
1914	RÉPARTITION DES DÉCÈS (mort-nés non comptés) PAR ÂGE ET PAR SEXE									RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR SEXE						
	MOIS	moins de 1 an	de 1 an à 19 ans	de 20 à 39 ans	de 40 à 59 ans	de 60 à 79 ans	de 80 ans et au-dessus	TOTAUX	Masculin	Féminin	MORT-NÉS	Masculin	Féminin	TOTAUX	Illégitimes	MARIAGES
JANVIER.....	18	9	26	25	60	23	161	80	81	8	47	52	99	26	48	3
FEVRIER.....	15	9	56	22	47	21	170	99	71	11	63	68	131	21	47	2
MARS.....	12	20	43	36	51	23	185	93	92	10	70	72	142	35	30	10
AVRIL.....	13	11	25	35	55	17	159	82	77	9	59	73	132	40	76	7
MAI.....	15	19	23	41	50	15	163	71	92	10	66	49	115	24	44	6
JUIN.....																
JUILLET.....																
AOUT.....																
SEPTEMBRE.....																
OCTOBRE.....																
NOVEMBRE.....																
DECEMBRE.....																
TOTAUX.....	73	68	176	159	263	99	838	425	413	48	305	314	619	146	245	28
1913	72	82	94	166	263	82	759	346	413	43	306	257	563	133	226	16
1912	65	43	92	116	194	64	584	286	298	45	276	280	556	112	246	18

ANTISEPTIQUE URINAIRE PAR EXCELLENCE

Dissout et chasse l'acide urique

ARTHRITISME

DIATHÈSE URIQUE

GRANULÉ
SOLUBLEPRIX
au Public: 5 frUrotropine
Helmitol
Pipérazine


Acide urique

ROGIER

Benzoate
de lithine
etc.

Stimulant de l'activité hépatique et de l'activité rénale
0,60 de principe actif par cuill. à café. — 2 à 6 cuill. à café par jour.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE : **Henry ROGIER**, Pharmacien, Ancien Interne des hôpitaux de Paris
19, avenue de Villiers — PARIS — Téléphone 533-85 — Dépositaires à Tours : Pharmacies GUIBERT, PAULIN et GIRAUD

SIROP GUILLIERMOND

iodo-TANNIQUE

Le meilleur succédané de l'Huile de foie de morue
GOUT AGRÉABLE — CONSERVATION PARFAITE

**AFFECTIONS CARDIO-VASCULAIRES, AFFECTIONS PULMONAIRES CHRONIQUES
LYMPHATISME, GOÏTRE, MALADIES DE LA PEAU.**

PRESCRIRE

Sirof Guilliermond, un flacon. — Echantillon gratuit sur demande: G. DEGLOS, 131, Rue de Vaugrard, PARIS

Traitement de la Syphilis par les injections mercurielles intra-mus- culaires VIGIER.

Huile grise stérilisée indolore VIGIER à 40 %
Seringue spéciale du D^r Barthélemy et VIGIER
pour injections d'huile grise
Huile au calomel indolore VIGIER
à 0 gr. 05 par c. m. c.
Huile au bi-iodure de mercure indolore VIGIER
à 0 gr. 01 par c. m. c.
Huile a Sublimé VIGIER à 0 gr. 01 par c. m. c.
12, Bd Bonne-Nouvelle, Paris

Liquor AGRÉABLE, NON ALCOOLIQUE. — Jamais de Troubles digestifs.

MORRHUËTINE JUNGKEN

iodé 0,015 mg.; Hypophosphites composés et Phosphate de Soude aa. 0,25 cg. par cuillerée à soupe.

LYMPHATISME — CONVALESCENCE — TUBERCULOSE

DOSE QUOTIDIENNE: Adultes: 3 cuill. à soupe; Enfants: par cuill. à café, après les repas.

LABORATOIRE DUHÈME, Courbevoie-Paris.

Pour la Cure de **DIURÈSE** (reins, foie, estomac),

prescrire: **EVIAN-CACHAT**

Pour éviter les **SUBSTITUTIONS**,

spécifier: **EVIAN-CACHAT**

**DÉBARRASSENT l'Intestin
et agissent mieux que les Laxatifs.**
ESTOMAC et INTESTIN Fatigués ou Malades
Troubles digestifs: Lourdeurs de Tête,
Fermentations, Enterite, Migraine,
Nausées, Langues chargées. Crises et
danger d'APPENDICITE, surtout
CONSTIPATION et conséquences
Guéris sans irritation et sûrement par
les **GRAINS ANISÉS** de
CHARBON TISSOT



Une cuillerée à café
après les repas.
(Avaler comme graines de lin)
Laboratoires du D^r TISSOT
34, Boul^e de Clichy, PARIS et 7^{es} Ph^{os}.

Hôtels recommandés dans les Stations Climatiques, Balnéaires et Thermales

LA BOURBOULE

(Puy-de-Dôme)

HOTEL CONTINENTAL

FERREYROLLES Jeune et Fils

A proximité des Thermes

Réel confort. — Excellente cuisine saine et simple

Régimes. — Pension depuis 12 fr. Juil.-Août

GRANDS JARDINS — TENNIS — GARAGE

Plombières-les-Bains

LE GRAND HOTEL EX-NAPOLÉON

Le seul en communication directe avec
les bains thermaux.

Tous les confort. — Tous les régimes.

Garage. — Téléphone n° 2.

LA ROCHE-POSAY

(Vienne)

GRAND HOTEL DU PARC

(Propriété de la Société)

Saint-Nectaire-le-Bas

(Puy-de-Dôme)

HOTEL DU PARC

Cure de l'Albuminurie — Cure d'Air — Centre d'excursion
Diplômé par le Corps Médical pour les Régimes
La meilleure situation dans son propre Parc
en face l'Etablissement thermal à côté du Casino
Chauffage Central — Lavabos à eau courante chaude et froide.

SALLES DE BAINS

Le Seul Hôtel de Saint-Nectaire ayant été classé
de 1^{er} ordre par la Chambre d'Industrie Thermale
et la Commission de l'Automobile Club.

L'Hôtel du Parc ne craint aucune comparaison
avec les autres Hôtels de la station; malgré ses prix
très modiques,

S. SAVI, Propriétaire

Luz-Saint-Sauveur

(HAUTES-PYRÉNÉES)

HOTEL DES PRINCES ET DES BAINS

C. PINTAT

De tout premier ordre. Cuisine réputée.

Magnifique salle de restaurant et terrasses
découvertes à soixante mètres au-dessus du
Gave.

VUE UNIQUE 10 %.

A LOUER

A. P. M. — XI^e Session (Berne, Septembre 1914).

La XI^e session d'études de l'Association internationale de perfectionnement scientifique et médical, patronnée par le gouvernement français et S. M. le Roi des Belges, aura lieu à Berne (Suisse) du 3 au 10 septembre 1914.

Un série de rapports et de conférences de la plus haute importance seront faits dans les dix groupes d'études de la Société : Sciences physiques et chimiques, sciences naturelles, sciences biologiques, médecine, chirurgie, hydroclimatologie, hygiène, assistance, sciences, vétérinaires, stomatologie. Nous en publierons des indications plus détaillées dans notre prochain numéro.

Cette semaine internationale d'études, prise du jeudi au jeudi et coupée par une excursion de repos le dimanche, sera suivie d'un voyage spécial dans l'Oberland, l'Engadine et le Tyrol (Interlaken, Grindelwald, Andermatt, Saint-Moritz, Pontresina, Davos, Col du Stelvio, Trafoi, Meran, Cortina, Toblach, Innsbruck, Zurich, Chutes du Rhin, etc...).

Le programme complet et détaillé paraît dans le N^o 75 de « Scientifica », revue officielle de l'A. P. M., ainsi que toutes les conditions de l'adhésion et de l'inscription. (Envoi franco de ce numéro contre 60 centimes en timbres-poste pour la France et 75 centimes ou 3 coupons-réponse internationaux pour l'Étranger).

Il est nécessaire de s'inscrire le plus tôt possible, en tout cas avant le 15 juillet prochain. Le bureau de l'A. P. M. est ouvert le mercredi et le samedi de 15 à 16 heures, 12, rue François-Millet, Paris, XVI^e.

LA CAUTÉRISATION PAR LE FROID

Il y a longtemps déjà que l'on utilise en dermatologie la cautérisation par le froid et celle-ci réussit parfois à guérir les lésions qui avaient résisté à d'autres traitements physiques ou médicamenteux. Comme agent réfrigérant, on a d'abord utilisé le chlorure d'éthyle liquide. Ce dernier donna d'excellents résultats ; mais son emploi présentant de nombreux inconvénients et même certains dangers, il fut assez vite abandonné.

En 1907, M. Pusey eut l'idée de se servir d'anhydride carbonique solide, et il indique une méthode d'application qui est maintenant utilisée dans le monde entier.

La neige carbonique est employée sous forme de petits crayons ; ceux-ci sont faciles à préparer, même au chevet des malades, car on a construit, à l'usage des praticiens, des appareils portatifs d'un poids relativement faible et d'un maniement très simple. Malheureusement, les crayons de CO² présentent un grave inconvénient : en effet, malgré leur basse température, ils ne sont pas aseptiques et leur application directe sur une plaie expose à des infections qu'il faut à tout prix éviter (*Presse médicale*), 7 avril 1912).

Pour écarter les risques de cette sorte, M. Bordas a préconisé l'emploi d'un tube d'argent terminé par une partie plane, dans lequel on met un mélange de neige carbonique et d'alcool ou d'acétone. De cette façon, l'application du froid est faite par l'intermédiaire d'une surface stérilisable et il est, de plus, possible de faire varier la température utilisée, en modifiant la composition du mélange réfrigérant.

Quelle que soit la technique employée, la réfrigération locale par la neige carbonique donne en général de bons résultats ; la cautérisation qu'elle permet de réaliser peut même rendre de grands services dans le traitement de certaines dermatoses, comme le lupus érythémateux, les naevi, les verrues, les chéloïdes et diverses formes d'épithéliomas cutanés.

A vendre ou à louer.

Villa Marc-Yvonne, avenue des Montagnes-Russes, Pont-tailiac, près Royan, se composant d'un salon, salle à manger, cuisine, arrière-cuisine, cour, servitudes, huit chambres : 4 au 1^{er}, 4 au 2^e ; Eau, gaz, sonnerie électrique.

Louée : 1.800 francs la saison. Ou 500 francs, juillet ; ou 1.000 francs, août ; ou 400 francs, septembre.

S'adresser chez : M^{me} DOUTREBENTE, propriétaire, 19, place des Arts, Tours.

LES LIVRES NOUVEAUX DE JUIN 1914

Pour ce qui concerne cette Bibliographie écrire à la
Librairie TRIDON, 49, Rue Nationale, TOURS.

CARLE (D ^r). Sur les routes des Alpes en Automobile. 12 pl., 6 cartes	3 50
DURANDY (D.). Poussières d'Italie. 2 ^e série.	3 50
GENNEP (A. van). En Algérie.	3 50
HALLAYS (A.). De Bretagne en Saintonge	5 »
MAUREL (André). Quinze jours à Venise. 130 grav., 16 plans, rel. t.	7 50
WOLKONSKY (P ^{esse} M.). Impressions de Sicile. In-4, 15 pl. en n. et coul., 1 carte, grav	20 »
BELET (D.). La Mer et l'Homme. In-8, 140 grav., cart., 4 — ; br.	3 »
BELLET et DARVILLÉ (D.). Ce que doit être la Cité moderne. In-8, 400 p., 80 fig.	7 50
BACHELIER (L.). Le Jeu, la Chance et le Hasard	3 50
BAUDIN (P.). L'Argent de la France	3 50
GAUBERT (E.). Ce qui a été dit sur la Femme depuis trente siècles. Couv. 2 en coul.	5 »
LEE (H.). Historique des Courses de chevaux de l'An- tiquité à ce jour. In-8, xx-888 p., 63 grav., 22 pl., BCCG (Ch.). Le Trésor du Tourisme ; Rome et l'Italie méridionale vues par les grands Ecrivains.	20 »
BOREL (E.). Le Hasard.	3 50
AUBERT (G.). La folie franco-allemande.	3 50
BARRÈS (M.). Dans le Cloaque.	2 »
BRIEY (C ^o de). Essai sur l'association du capital et du travail. In-8	2 50
JOUVENEL (R. de). La République des Camarades.	3 50
COUDRET (P.). La Bourgeoisie et la Question sociale.	3 50
DORIGNY (J.). L'Abbé Lemire.	3 50
GASSER (H.). Manuel des élections politiques (Mis à jour). In-8, 368 p., br.	5 »
GUESDE (J.). Ça et là	3 50
KOVALEWSKY (M.). La Russie sociale.	2 50
LANDRY et NOGARO. La Crise des Finances publiques (France-Angleterre-Allemagne)	3 50
LECOMPTE et LÉVI. Neutralité belge et invasion alle- mande. In-8, 608 p.	10 »
MEURIOT (P.). Le Reichstag impérial (1871-1912). In-8.	2 75
MONASTIER (H.). Le Syndicalisme. In-8	» 50
MOMPEZAT (H. de). Le Roi de France plutôt que le Roi de Prusse. Réponse à MM. Sembat et Ch. Maurras	3 50
PAUL-DUBOIS (L.). L'Irlande contemporaine et la ques- tion irlandaise. In-8, 520 p.	7 50
PUAUX (R.). La Malheureuse Epire. Grav.	3 50
PUSÉGUR (C ^o A. de). De l'Épée au Tango	3 50
RAY (J.). La méthode de l'économie politique d'après J. Stuart Mill. Gr. in-8.	4 »
RECOULY (R.). Gaston Calmette. Une campagne politi- que.	» 50
RISAL (P.). La Ville convoitée : Salonique.	3 50
ROUMENS (C.). L'Impérialisme français et les chemins de fer transafricains. 3 cartes.	4 »
ROUSIERS (P. de). L'Elite dans la Société moderne.	3 50
ROUX (P.). Précis de Science sociale	3 50

LA LIBRAIRIE TRIDON

49, rue Nationale à Tours, 49

se charge de fournir avec la remise du nouveau tarif de la
Chambre-syndicale, tous les ouvrages qui lui seront demandés
par MM. les Abonnés de la *Gazette Médicale du Centre* et en-
verra, gratis, sur demande, sa *Revue mensuelle des livres nou-
veaux* comprenant en moyenne 20 pages de texte in-8.

Abonnements sans frais à tous les *Journaux et Revues.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Avec le beau temps renaît la saison des voyages ; à ce propos il est intéressant de rappeler que la Compagnie d'Orléans édite un **Livret-Guide** bien illustré et contenant, en outre d'un certain nombre de plans et de cartes, les renseignements les plus détaillés pour les voyageurs (description des sites et des lieux d'excursion et de villégiature en Touraine, en Bretagne, en Auvergne, dans le Centre de la France et les Pyrénées, horaires des trains, services d'auto-cars, combinaisons de tarifs, etc.... etc...).

A partir de l'édition du 1^{er} juin 1914, le prix de ce Guide devenu plus important est porté à 0 fr. 50 ; il est à la disposition du public dans les principales gares de la Compagnie d'Orléans, dans ses bureaux de ville, à l'Agence Orléans-Midi du Boulevard des Capucines, et enfin dans les principales agences de voyages de Paris ; l'expédition en est faite franco à domicile contre l'envoi préalable de 0 fr. 75 à l'Administration Centrale, 1, Place Valhubert, à Paris (Bureau du Trafic-Voyageurs-Publicité).

NOTA. — L'édition du 1^{er} juin 1914 comportant les nouveaux horaires à destination de la Bourboule et du Mont-Dore-St-Nectaire, sera suivie, le 25 juin, de celle comprenant le service d'été pour les autres relations.

LES CHATEAUX DE TOURAINE EN AUTOMOBILE

(Circuits au départ de Tours et de Blois)

En vue de permettre la visite rapide et pratique des plus intéressants châteaux de Touraine, la Compagnie d'Orléans a organisé, au départ de Tours, les quatre circuits ci-après :

- A. — Tours, Loches, Montrésor, Chenonceaux, Amboise, Tours.
Prix par place : 22 francs. Départ à 8 h. 45. Retour vers 18 h. 45.
- B. — Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Chinon, Ussé, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours.
Prix par place : 18 francs. Départ à 8 h. 45. Retour vers 18 h. 30.
- C. — Tours, Chenonceaux (par la vallée du Cher), Amboise (par la pagode de Chanteloup), Tours.
Prix par place : 13 francs. Départ à 13 heures. Retour vers 18 h. 30.
- D. — Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours.
Prix par place : 11 francs. Départ à 13 heures. Retour vers 18 h. 30.

DU 31 MAI AU 13 JUILLET INCLUS :

Les lundi, mercredi et vendredi : Circuit A.
Les mardi, jeudi et samedi : Circuit B.
Lundi de Pentecôte : Circuit A.

DU 14 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE INCLUS :

Les lundi, mercredi et vendredi : Circuits A et D.
Les mardi, jeudi et samedi : Circuits B et C.
14 juillet et 15 août : Circuits B et C.

DU 31 MAI AU 30 SEPTEMBRE INCLUS :

Les dimanches : Circuits C et D.
Les places peuvent être retenues à l'avance soit à la gare de Tours, soit à celle de Paris-Quai d'Orsay ou encore au Bureau spécial du Service automobile, 8, boulevard Béranger, à Tours, moyennant paiement d'une taxe de location de 1 franc par place.
Départ et arrivée : Place de la Gare.

Un service automobile analogue fonctionne déjà quotidiennement au départ de Blois et comporte le circuit suivant :

Blois, Forêt de Russy, Château de Cheverny, Forêt de Boulogne, Chambord, Blois.

Prix : 8 francs par personne. (Service indépendant de la Compagnie, indiqué à titre de simple renseignement).

Excursions en Bretagne

Correspondance Automobile de Quimper à Morgat (Finistère).

Dans le but de faciliter les excursions en Bretagne et notamment dans la presqu'île de Crozon et à la plage de Morgat, la Compagnie d'Orléans a organisé pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre, un service automobile quotidien entre Quimper et Morgat.

Ce service comportera un voyage dans chaque sens, en correspondance directe avec les trains rapides et express de ou pour Paris-Quai d'Orsay.

Prix par place et par voyage simple de la gare de Quimper à la localité de Morgat et vice versa : 8 francs.

Enregistrement direct des bagages de Nantes pour Morgat. Grâce aux services rapides fonctionnant à cette époque de l'année, les voyageurs pourront se rendre facilement à Morgat ainsi que le démontrent les quelques exemples ci-après :

DÉPART DE : Orléans, 22 h. 48 ; Tours, 0 h. 27 ; Angers, 2h. 17 ; Nantes, 3 h. 41 ; Montluçon, 14 h. 14 ; Bourges, 18 h. 06 ; Vierzon, 19 h. 18.

ARRIVÉE A : Quimper, 8 h. 18 ; Morgat, 10 heures.

Pour le retour, l'automobile quittera Morgat à 17 h. 45 pour arriver à Quimper à 19 h. 45.

Voitures directes des trois classes et wagons-lits de ou pour Quimper au départ de Paris-Quai d'Orsay.

Pour les services automobiles, le voyageur peut s'assurer une place à l'avance moyennant une taxe de location de 1 franc en s'adressant aux gares de Nantes ou de Quimper.

Voyages en Auvergne.

Excursion à Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme).

Afin de faciliter aux touristes et aux baigneurs l'accès de la pittoresque station thermale de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), la Compagnie d'Orléans a organisé un service automobile du Mont-Dore à Saint-Nectaire (2 voyages par jour dans les deux sens, du 15 juin au 15 septembre 1914).

Grâce aux services rapides fonctionnant à cette époque de l'année, les voyageurs pourront se rendre facilement à Saint-Nectaire ainsi que le démontrent les quelques exemples ci-après :

		DÉPART DE :				ARRIVÉE A :	
Bordeaux-St-Jean	Jusqu'au 24 Juin	A partir du 25 Juin					
Bordeaux-Bastide			22 h. 47		6 h. 32		6 h. 32
Angoulême			21 h. 42		4 h. 06		4 h. 07
Limoges			0 h. 53		8 h. 56		8 h. 56
Nantes	15 h. 02	16 h. 06					
Angers	16 h. 57	16 h. 18					
Tours	20 h.				7 h. 37		7 h. 35
Toulouse			23 h. 73				
Montluçon	3 h. 53				13 h. 43		13 h. 32
Orléans	0 h. 19				10 h. 01		9 h. 55
		ARRIVÉE A :					
La Bourboule	7 h. 19	7 h. 56	17 h. 07		16 h. 44		
Le Mont-Dore	7 h. 34	8 h. 15	17 h. 26		17 h. 03		
Saint-Nectaire			10 h.		19 h.		

Pour le retour, l'automobile quittera Saint-Nectaire à 12 heures et 17 h. 30 pour arriver au Mont-Dore respectivement à 14 heures et 19 h. 30.

Prix par place et par voyage simple de la gare du Mont-Dore à la localité de Saint-Nectaire et vice versa : 6 francs.

Enregistrement direct des bagages des voyageurs au départ de Bordeaux et de Saint-Nectaire.

Pour les services automobiles, le voyageur peut s'assurer une place à l'avance moyennant une taxe de location de 50 centimes en s'adressant à la gare du Mont-Dore.

Laboratoire de Bactériologie de l'Institut Vaccinal de Tours

Examens bactériologiques : crachats, pus, fausses-membranes, exsudats, urines, fèces, etc...

"Séro-diagnostic" : Fièvre typhoïde, mycoses, kistes-hydatisques, lèpres, syphilis (Wassermann).

Cyto et zymo-diagnostic ;

Vaccines de Wright (farouculose, acné, etc...)

Analyse bactériologique des eaux.

Des pipettes stérilisées sont à la disposition des médecins pour les prélèvements aseptiques.

Adresser les produits à examiner à M. BELIN, chef du laboratoire de bactériologie de l'Institut Vaccinal, 19, rue Léon-Boyer, Tours. (Tél. 5-72.)

Le Gérant H. AUBUGEAULT.

LABORATOIRE DE
BACTERIOLOGIE & D'UROLOGIE
DE TOURS

D^r BOUREAU, A TOURS

Urines, dosages, études microscopiques..... 20 fr. et 10 fr.
Crachats et recherches diverses..... 10 fr.

ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

LYSOL

ÉCHANTILLON GRATUIT à MM. les Médecins qui en font la demande
à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU LYSOL, 31, Rue Parmentier, IVRY (Seine).

TUBERCULOSES de 3 à 6 cuill.
CATARRHES à café par
GRIPPES, BRONCHITES du lait ou du
bouillon.

EMULSION MARCHAIS Phospho-
Créosotée

Calme la TOUX, relève l'APPÉTIT
et CICATRISE les lésions.
Bien tolérée — Parf absorbée.

CUSCUTINE FOULON

LAXATIF } PILULES pour Adolescents, Adultes, Vieillards, 1 fr. l'étui de 30 doses
SIROP : plus spécial pour BÉBÉS, 1 fr. 60 le flacon

Échantillons et Prix spéciaux à MM. les D^{rs}. FOULON et C^{ie}, 488, faubourg St-Martin, PARIS

DRAGÉES TONIQUES

Infailibles pour faire disparaître
les pâles couleurs

PRIX : 4 francs

DRAGÉES JAUNES

à la codéine et au drosera
Calmanes de la TOUX
Ne doivent être employées que sur indica-
tion du médecin.

PRIX : 2 fr. 50

Préparées par GUIBERT, pharmacien
ancien interne des hôpitaux de Paris

DÉPOT : Pharmacie **DARDENNE** -- TOURS

COALTAR SAPONINÉ LE BEUF

Antiseptique, détersif, antidiphthérique

Ce produit, qui a joué un grand rôle dans la genèse de l'antiseptie a été
officiellement admis dans les Hôpitaux de Paris.
Il est particulièrement recommandé dans les cas d'angines couen-
neuses, stomatites, otites infectieuses, leucorrhées, vaginites, suites
de couches, eozémas, plaies anfractueuses, etc. — Dans les Pharmacies.

**CHATEL-GUYON
GUBLER**

Entérites; Constipation, Dyspepsies,
Foie Torpide, Maladies Coloniales,
Déméralisations.

Mont-Dore

" Providence des Asthmatiques "

Voies respiratoires

chez les arthritiques

LA BOURBOULE

ARSENIC ASSIMILABLE NATUREL

SOURCES CHOUSY & PERRIÈRE.

Anémie Diabète - Voies Respiratoires,
Maladies des Enfants - Dermatoses - Paludisme.

PAPAÏNE
TROUETTE-PERRET

(Le plus puissant digestif connu)

Un verre à liqueur d'ELIXIR, SIROP ou VIN de
Papaïne de Trouette-Perret après chaque repas.

1. TROUETTE, 15, rue des Immeubles-Industriels, PARIS



**MALT
BARLEY**

Pasteurisé

BIÈRE DE SANTÉ

NON ALCOOLISÉE

Phosphatée-Diastasée

BRASSERIE FANTA

6, Rue Guyot, 6

PARIS

TÉLÉPHONE 513-82

Dépôt : Maison **BOUX**

54, Rue du Commerce, TOURS

Et dans toutes Pharmacies.

HYGIENIQUES MEDICAMENTEUX **Savons Antiseptiques VIGIER** Pharmacie VIGIER
12 Bd Bonne-Nouvelle, PARIS

SAVON doux ou pur, S. hygiénique, S. surgras au beurre de cacao, S. à la glycérine pour le visage, la poitrine et le cou, etc., S. Panama, S Panama et Goudron, S. Naphtol soufré, S. Goudron et Naphtol, pour les soins de la chevelure, de la barbe, pellicules, séborrhée, alopecie, maladies cutanées, S. Sublimé, S. Phéniqué, S. Créoline, S. Eucalyptus, S. Eucalyptol, S. Résorcine, S. Salicylé, S. Salol, S. Solvéol, S. Thymol, accouchements, anthrax, rougeole, scarlatine, variole, S. Baume du Péron et Pétrole (gale, parasites).

SAVON à l'Ichtyol, S. Panama et Ichtyol, S. Sulfureux, S. à l'huile de Gade, S. Goudron, S. Boraté, S. Pétrole, S. Gaudron boriqué, S. Iodé à 5 0/0 d'iode, S. Mercuriel à 33 0/0 de mercure, S. au Tannoforme contre les sneurs, S. à l'huile de Chaulmoogra, contre la lèpre, le psoriasis, etc.

SAVON DENTIFRICE VIGIER. — PRIX DE LA BOITE PORCELAINE, 3 FRANCS.

Le meilleur dentifrice antiseptique pour l'entretien des dents, des gencives, des muqueuses. Il prévient les accidents buccaux

AETHONE

Toux Spasmodique
Coqueluche
émétisante des **Tuberculeux**

FALCOZ & C^{ie}, 48, Rue Vavin, Paris.

TUBERCULOSES, AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES

SOLUTION PAUTAUBERGE

au CHLORHYDRO-PHOSPHATE de CHAUX CREOSOTE

ANTIBACILLAIRE et RECONSTITUANTE
PARFAITEMENT TOLÉRÉE et COMPLÈTEMENT ABSORBÉE
Cicatrise les lésions locales, relève l'appétit et restaure l'état général.

L. PAUTAUBERGE, 10, R. de Constantinople, PARIS et toutes Pharmacies.

RACHITISME

SCROFULES

FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le plus puissant antiseptique
ni toxique, ni caustique.
Essence végétale pure

GOMENOL
PROSTATITES
URÉTRITES
CYSTITES
Ovules
glycérine et huile
gomenolée
Instillations
huile gomenolée
Capsules
GOMENOL
LEUCORRÉE
SALPINGITES
MÉTRITES CHRONIQUES

Le plus actif modificateur du terrain
malade (Dujardin-Beaumez),
Antispasmodique et désodorisant

DANS TOUTES LES PHARMACIES
Littérature

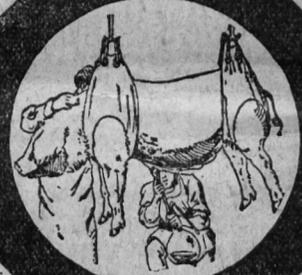
PREVET, 48, Rue des Petites-Ecuries, PARIS (10^e)

SUC GASTRIQUE
PUR DU PORC VIVANT

DYSPEPTINE

DU D^r HEPP

AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES, DIARRHÉES
INDIGESTIONS - ANOREXIE - SURALIMENTATION
GASTRO-ENTERITE et DIARRHÉE INFANTILES



Depot P. PARIS
H. CARRION & C^{ie} 54, P. St-Honore
LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
du Puits-d'Angle par LE CHESNAY (s.-et-Oise)

BROMOTHERAPIE PHYSIOLOGIQUE — Remplace la médication bromurée, sans bromisme.

BROMONE ROBIN

BROME PHYSIOLOGIQUE ASSIMILABLE

Première combinaison directe et absolument stable du Brome avec la Peptone.

Découverte en 1902 par M. Maurice ROBIN, déjà auteur des *Combinaisons Métaïlo-peptoniques de Peptone et de Fer* (Comm. à l'Acad. des Sciences par BERTHELOT en 1885).

Le **BROMONE** est la seule solution titrée du Bromopeptone jusqu'à ce jour.

BROMONE. — Thèse faite sur ce produit à la Salpêtrière dans le service du professeur RATMOND, intitulée : « Les Préparations organiques du Brome », par le D^r M. MATHIEU, F. M. P., en 1906. — Communication à l'Académie de Médecine par le Professeur BLACHE, séance du 26 mars 1907.

SPÉCIFIQUE DES AFFECTIONS NERVEUSES — Traitement de l'INSOMNIE NERVEUSE

40 gouttes agissent comme 1 gr. de Bromure de Potassium. — Demander *Bromothérapie Physiologique*, Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS.

La seule Préparation de Brome injectable.

BROMONE INJECTABLE

LABORATOIRES ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS

Chaque ampoule est dosée à raison de 0,05 cgr. de brome par centimètre cube.